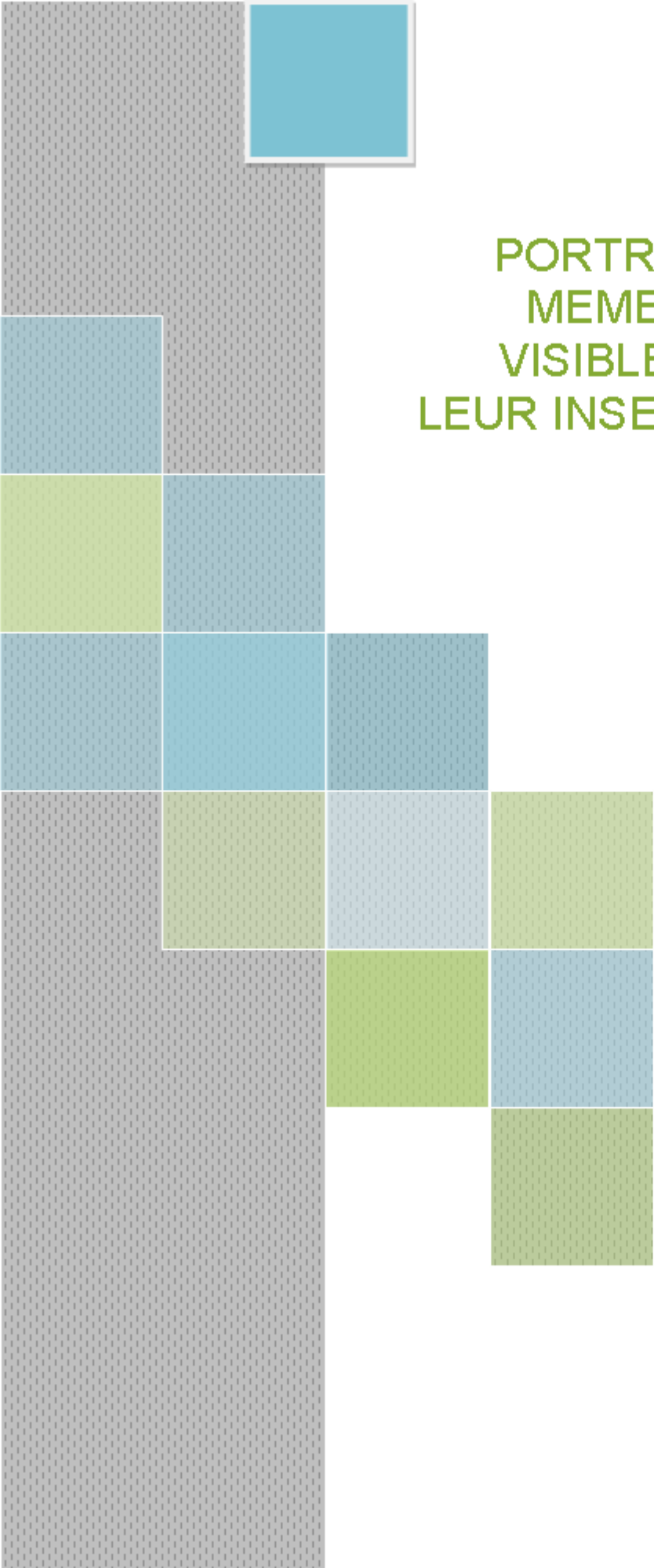




PORTRAIT DES PERSONNES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES AU QUÉBEC ET DE LEUR INSERTION ÉCONOMIQUE

Recensement de 2006

Rédaction et traitement statistique

Mélanie Deslauriers
Direction de la recherche et de l'analyse prospective

Collaboration

Marie-Hélène Castonguay
Direction de la recherche et de l'analyse prospective

Révision linguistique

Danielle Dalcourt

Ce document est une réalisation de la **Direction de la recherche et de l'analyse prospective** du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Pour tout renseignement concernant le contenu de ce document, s'adresser à :

Direction de la recherche et de l'analyse prospective
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
360, rue McGill, bureau RC-09
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Signes conventionnels :
Ce document utilise le symbole suivant :
- Aucun, 0

Avertissements :
En raison de l'arrondissement des données effectué par Statistique Canada pour des raisons de confidentialité, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sauf indication contraire, le masculin est utilisé de façon à alléger le texte.

Dépôt légal - 2013
ISBN : Version électronique : 978-2-550-67014-8
© Gouvernement du Québec – 2013
Tous droits réservés pour tous les pays

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	8
LISTE DES ANNEXES.....	12
INTRODUCTION.....	15
PARTIE I : PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE.....	17
CHAPITRE 1 : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES PERSONNES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ...	17
Répartition selon l'âge.....	17
CHAPITRE 2 : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES PERSONNES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES	
ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS.....	19
Groupe d'appartenance	19
Sexe	20
Groupe d'âge	21
Répartition géographique	25
Statut migratoire	25
Niveau de scolarité	29
Connaissance des langues	35
Âge à l'immigration	41
Période d'immigration.....	43
Continent de naissance	48
PARTIE II : PORTRAIT DE L'INSERTION ÉCONOMIQUE	51
CHAPITRE 3 : TAUX D'ACTIVITÉ	51
Taux d'activité selon le groupe d'âge	51
Taux d'activité selon le sexe.....	53
Taux d'activité selon le groupe d'appartenance	55
Taux d'activité selon le niveau de scolarité.....	57
Taux d'activité selon le statut migratoire.....	60
Taux d'activité selon la période d'immigration.....	64
CHAPITRE 4 : TAUX D'EMPLOI	67
Taux d'emploi selon le groupe d'âge.....	67
Taux d'emploi selon le sexe.....	69
Taux d'emploi selon le groupe d'appartenance.....	71

Taux d'emploi selon le niveau de scolarité	74
Taux d'emploi selon le statut migratoire	77
Taux d'emploi selon la période d'immigration	81
CHAPITRE 5 : TAUX DE CHÔMAGE.....	84
Taux de chômage selon le groupe d'âge	84
Taux de chômage selon le sexe	86
Taux de chômage selon le groupe d'appartenance	88
Taux de chômage selon le niveau de scolarité.....	90
Taux de chômage selon le statut migratoire	94
Taux de chômage selon la période d'immigration	98
CHAPITRE 6 : REVENU D'EMPLOI.....	101
Situation d'emploi générale	101
Revenu d'emploi général.....	103
Revenu d'emploi selon le groupe d'âge	105
Revenu d'emploi selon le sexe	106
Revenu d'emploi selon le groupe d'appartenance	109
Revenu d'emploi selon le statut migratoire	110
CHAPITRE 7 : SYNTHÈSE	115
L'insertion économique des personnes membres des minorités visibles.....	115
Synthèse de l'analyse différenciée selon le groupe d'appartenance.....	117
Synthèse de l'analyse différenciée selon le groupe d'appartenance et le sexe	121
CONCLUSION	127
MÉTHODOLOGIE	128
Source de données utilisée	128
Définitions	128
ANNEXE	130

Liste des tableaux

Tableau 1. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le statut migratoire, Québec, 2006	27
Tableau 2. Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu, ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, Québec, 2006.....	34
Tableau 3. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le sexe et la connaissance du français et de l'anglais, Québec, 2006.....	36
Tableau 4. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et selon la connaissance du français et de l'anglais, Québec, 2006.....	37
Tableau 5. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon la connaissance du français et de l'anglais et selon le groupe d'âge, Québec, 2006	39
Tableau 6. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et selon la connaissance du français et de l'anglais, Québec, 2006	39
Tableau 7. Répartition de l'ensemble des personnes immigrantes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon la connaissance du français et de l'anglais et selon la période d'immigration, Québec, 2006	40
Tableau 8. Ensemble des personnes immigrantes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et l'âge à l'immigration, Québec, 2006	42
Tableau 9. Ensemble des immigrants membres des minorités visibles, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration et le sexe, Québec, 2006	44
Tableau 10. Importance relative des groupes de minorités visibles dans l'ensemble de la population immigrante, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, Québec, 2006.....	46
Tableau 11. Répartition de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population immigrante, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le continent de naissance, Québec, 2006	50
Tableau 12. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006.....	52

Tableau 13. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, Québec, 2006	55
Tableau 14. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 2006	57
Tableau 15. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le plus haut diplôme obtenu, Québec, 2006	59
Tableau 16. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le statut migratoire, Québec, 2006	62
Tableau 17. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006	63
Tableau 18. Taux d'activité (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration et le groupe d'appartenance, Québec, 2006	65
Tableau 19. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006.....	69
Tableau 20. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006	72
Tableau 21. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 2006	73
Tableau 22. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, Québec, 2006	76
Tableau 23. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le statut migratoire, Québec, 2006	80
Tableau 24. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration et le groupe d'appartenance, Québec, 2006	83

Tableau 25. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006	86
Tableau 26. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006	88
Tableau 27. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 2006	90
Tableau 28. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, Québec, 2006	93
Tableau 29. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le statut migratoire, Québec, 2006	96
Tableau 30. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006	97
Tableau 31. Taux de chômage (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration et le groupe d'appartenance, Québec, 2006	99
Tableau 32. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la situation d'emploi en 2005 et le groupe d'âge, Québec, 2006	105
Tableau 33. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé en 2005, selon le groupe d'appartenance et la situation d'emploi, Québec, 2006	109
Tableau 34. Répartition des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et la situation d'emploi en 2005, Québec.....	111

Liste des graphiques

Graphique 1. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, selon les groupes d'âge, Québec, 2006	18
Graphique 2. Répartition des membres des minorités visibles selon le groupe d'appartenance, personnes âgées de 15 ans et plus, Québec, 2006	20
Graphique 3. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le sexe et le groupe d'appartenance, Québec, 2006.....	21
Graphique 4. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006.....	22
Graphique 5. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon l'âge, Québec, 2006.....	23
Graphique 6. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et le groupe d'âge, Québec, 2006...	24
Graphique 7. Ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon la région métropolitaine de recensement (RMR), Québec, 2006.....	25
Graphique 8. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, Québec, 2006	26
Graphique 9. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et le statut migratoire, Québec, 2006...	28
Graphique 10. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme obtenu, Québec, 2006	30
Graphique 11. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme obtenu et le sexe, Québec, 2006	31
Graphique 12. Ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme obtenu et le groupe d'appartenance, Québec, 2006	33
Graphique 13. Connaissance du français et de l'anglais, ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, Québec, 2006	35
Graphique 14. Répartition des immigrants membres des minorités visibles, personnes âgées de 15 ans et plus, selon l'âge à l'immigration, Québec, 2006.....	41

Graphique 15. Répartition de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, Québec, 2006.....	43
Graphique 16. Importance relative de l'ensemble des personnes immigrantes membres des minorités visibles au sein de la population immigrante totale, selon la période d'immigration, Québec, 2006.....	45
Graphique 17. Répartition des immigrants membres des minorités visibles, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration et le groupe d'appartenance, Québec, 2006.....	47
Graphique 18. Répartition des immigrants membres des minorités visibles et de l'ensemble des immigrants, selon le continent de naissance, Québec, 2006.....	49
Graphique 19. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006.....	52
Graphique 20. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 2006.....	53
Graphique 21. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2006.....	54
Graphique 22. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, Québec, 2006.....	58
Graphique 23. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, Québec, 2006.....	60
Graphique 24. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006.....	61
Graphique 25. Taux d'activité (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, Québec, 2006.....	64
Graphique 26. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006.....	68
Graphique 27. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, selon le sexe, Québec, 2006.....	70

Graphique 28. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2006	71
Graphique 29. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, Québec, 2006	75
Graphique 30. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, Québec, 2006	78
Graphique 31. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, Québec, 2006	79
Graphique 32. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, Québec, 2006	82
Graphique 33. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006	85
Graphique 34. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 2006	87
Graphique 35. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2006	87
Graphique 36. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, Québec, 2006	91
Graphique 37. Taux de chômage (%) de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, Québec, 2006	94
Graphique 38. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006	95
Graphique 39. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, Québec, 2006	98
Graphique 40. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la situation d'emploi, Québec, 2005	102

Graphique 41. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus ayant touché un revenu d'emploi en 2005, selon les tranches de revenu d'emploi, Québec, 2006.....	103
Graphique 42. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé en 2005, selon la situation d'emploi, Québec	104
Graphique 43. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles, personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé en 2005, selon le sexe et la situation d'emploi, Québec, 2006	106
Graphique 44. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé en 2005, selon le sexe et la situation d'emploi, Québec	108
Graphique 45. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et la situation d'emploi, Québec.....	113
Graphique 46. Revenu d'emploi moyen des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé en 2005, selon le statut migratoire, la situation d'emploi et le sexe, Québec.....	114
Graphique 47. Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, Québec, 2006	117
Graphique 48. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et la situation d'emploi, Québec, 2006	118
Graphique 49. Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, FEMMES, Québec, 2006	122
Graphique 50. Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, HOMMES, Québec, 2006	122
Graphique 51. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et la situation d'emploi, FEMMES, Québec, 2006	123
Graphique 52. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et la situation d'emploi, HOMMES, Québec, 2006.....	123

Liste des annexes

Tableaux

Tableau 35. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006	130
Tableau 36. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006	131
Tableau 37. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006 (suite)	132
Tableau 38. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la connaissance des langues, le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006.....	134
Tableau 39. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la connaissance des langues, le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006 (suite).....	135
Tableau 40. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon la connaissance des langues, le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006	136
Tableau 41. Répartition de l'ensemble des personnes immigrantes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon l'âge à l'immigration et le sexe, Québec, 2006.....	137
Tableau 42. Répartition de l'ensemble des personnes immigrées membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population immigrée, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le continent de naissance et le groupe d'appartenance, Québec, 2006, FEMMES	138
Tableau 43. Répartition de l'ensemble des personnes immigrées membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population immigrée, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le continent de naissance et le groupe d'appartenance, Québec, 2006, HOMMES	139
Tableau 44. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006	140

Tableau 45. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006.....	142
Tableau 46. Taux d'activité (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006	143
Tableau 47. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2006	144
Tableau 48. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006	146
Tableau 49. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006	147
Tableau 50. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, la période d'immigration et le sexe, Québec, 2006	148
Tableau 51. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2006	149
Tableau 52. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006	151
Tableau 53. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006	152
Tableau 54. Taux de chômage (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, la période d'immigration et le sexe, Québec, 2006	153
Tableau 55. Revenu d'emploi moyen en 2005 de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus <i>ayant travaillé toute l'année à temps plein et ayant touché un revenu d'emploi en 2005</i> , selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2006	155
Tableau 56. Revenu d'emploi moyen en 2005 de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, âgées de 15 ans et plus, <i>ayant</i>	

travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel et ayant touché un revenu d'emploi en 2005, selon le groupe d'âge et selon le sexe, Québec, 2006.....155

Tableau 57. Revenu d'emploi moyen en 2005 de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, la situation d'emploi et le sexe, Québec, 2006156

Graphiques

Graphique 53. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006.....133

Graphique 54. Taux d'activité (%) de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu et selon le sexe, Québec, 2006.....141

Graphique 55. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu et selon le sexe, Québec, 2006145

Graphique 56. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu et selon le sexe, Québec, 2006150

Graphique 57. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et selon la situation d'emploi et de revenu en 2005, Québec, 2006....154

Introduction

Au Québec, le nombre de personnes déclarant appartenir à un groupe de minorités visibles est en croissance, et ce, tant en termes absolus que relatifs. En 1996, on dénombrait 433 990 personnes membres des minorités visibles, soit 6,2 % de l'ensemble de la population. Dix ans plus tard, le nombre de personnes membres des minorités visibles s'est accru, passant à 654 350 personnes. Cela représente 8,8 % de la population totale du Québec en 2006.

Par ailleurs, cette croissance s'est produite de façon différenciée selon le groupe d'appartenance; alors que l'effectif de certains groupes d'appartenance a presque doublé au cours de ces dix années, d'autres groupes ont connu une croissance plus modeste. Malgré cela, la répartition de la population en fonction des différents groupes d'appartenance est demeurée relativement stable dans le temps.

En 1999, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) a produit, à partir des données du recensement de 1996, un document statistique sur les minorités visibles au Québec¹. L'importance relative accrue des minorités visibles au sein de la population québécoise nécessite toutefois une nouvelle étude permettant d'avoir une lecture actuelle des caractéristiques générales des minorités visibles.

De plus, 30 ans après l'adoption de la loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi, une étude de l'état de l'insertion économique des personnes membres des minorités visibles au Québec est pertinente. Rappelons que cette loi, adoptée en 1986, a pour objectif de combattre les pratiques de discrimination systémique observées dans les milieux de travail.

Le présent document a pour objectif principal de tracer un portrait général de l'état de l'insertion économique des personnes appartenant à un ou plusieurs groupes de minorités visibles. Plus précisément, il présente un portrait statistique, d'une part, des caractéristiques

Que signifie « minorités visibles »?

Au Canada, l'expression « minorités visibles » est apparue au cours des années 1990, dans le cadre de la législation fédérale sur l'équité en matière d'emploi. Elle désigne, dans le règlement accompagnant la Loi sur l'équité en matière d'emploi, les « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

En 1996, une question portant sur l'appartenance ou non aux minorités visibles, telles que définies par la Loi sur l'équité en matière d'emploi, a été introduite dans le questionnaire long de recensement. Au total, dix groupes de minorités visibles sont listés dans le questionnaire long de recensement de 2006 : Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Philippin, Latino-américain, Asiatique du Sud-est, Arabe, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. Par ailleurs, il est possible que des personnes s'identifient à plusieurs groupes mentionnés ou à un autre groupe non mentionné.

¹ Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, « Les minorités visibles au Québec, Recensement 1996 », collection Études, recherches et statistiques, n° 3, Gouvernement du Québec, août 1999.

sociodémographiques des personnes membres des minorités visibles et, d'autre part, de leur intégration au marché du travail ainsi que de leur revenu d'emploi. Pour ce faire, nous avons eu recours aux données du recensement de 2006.

Puisque le présent document traite de l'insertion économique en général, la population étudiée est composée uniquement des personnes âgées de 15 ans et plus au recensement de mai 2006. Seul le premier chapitre présente des résultats pour l'ensemble de la population des minorités visibles (incluant les moins de 15 ans), la structure d'âge de celle-ci y étant discutée.

Afin de contextualiser les données relatives à la participation au marché du travail, à l'emploi, au chômage et au revenu d'emploi, le deuxième chapitre est consacré à une description des caractéristiques générales des membres des minorités visibles âgés de 15 ans et plus.

Les chapitres suivants portent spécifiquement sur les indicateurs d'insertion économique. Des chapitres distincts abordent, dans l'ordre : le taux d'activité, le taux d'emploi, le taux de chômage et le revenu d'emploi des personnes membres des minorités visibles. Afin de dresser un portrait plus complet, chacun de ces indicateurs est détaillé selon les caractéristiques discutées au deuxième chapitre, soit l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, le statut migratoire et la période d'immigration. Par ailleurs, afin de remettre dans un contexte plus large la « performance » des personnes membres des minorités visibles en matière de taux d'activité, d'emploi et de chômage ainsi que de revenu d'emploi, une comparaison à l'ensemble de la population du Québec âgée de 15 ans et plus est effectuée.

Par ailleurs, au Québec, certains groupes de minorités visibles sont composés de relativement peu d'individus. C'est le cas des groupes « Japonais », « Coréen », « Autres minorités visibles » et « Minorités visibles multiples ». Pour ces quatre derniers groupes, la fiabilité des résultats obtenus, lorsque plusieurs variables sont croisées, est entachée par la faible taille des effectifs. Pour cette raison, les résultats concernant ces quatre groupes ne font l'objet que d'analyses simples (par exemple, la répartition hommes-femmes), lorsque l'effectif du groupe le permet. Par conséquent, il est important de nuancer l'interprétation des données obtenues pour ces quatre groupes de minorités visibles ainsi que leur portée.

Enfin, une synthèse reprend les principaux constats dégagés en ce qui concerne le taux d'activité, d'emploi, de chômage et de revenu d'emploi des personnes membres des minorités visibles. Toutefois, l'explication détaillée et rigoureuse des différences entre les personnes membres des minorités visibles et l'ensemble de la population quant à leur situation sur le marché du travail ou à leur situation de revenu d'emploi dépasse la portée du présent document, bien que certaines pistes d'explications soient énoncées à l'occasion.

Pour plus d'information sur la méthodologie, le lecteur se référera à la section intitulée « Méthodologie » à la fin du document.

Chapitre 1 : Caractéristiques générales des personnes membres des minorités visibles

Dans ce chapitre, nous comparons la composition selon l'âge de la population des personnes membres des minorités visibles à celle de l'ensemble de la population.

Répartition selon l'âge

Au recensement de 2006, un total de 654 350 personnes ont mentionné appartenir à un groupe de minorités visibles. Le graphique 1 illustre la composition en âge de la population des minorités visibles et de l'ensemble de la population du Québec en 2006.

Un examen rapide de la pyramide des âges permet de constater que la population de minorités visibles est plus jeune que l'ensemble de la population du Québec. En effet, un peu moins du quart (24,7 %) des personnes ayant déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles sont âgées de moins de 15 ans (comparativement à 16,8 % pour l'ensemble de la population). Ainsi, plus de la moitié des membres des minorités visibles (57,8 %) ont moins de 35 ans alors que cette proportion n'est que de 42,4 % pour l'ensemble de la population. Il est aussi à noter que, proportionnellement, il y a moins de personnes en âge de la retraite parmi les personnes membres des minorités visibles : les 65 ans et plus ne représentent que 5,8 % de l'ensemble des minorités visibles, alors qu'ils constituent 13,5 % de la population québécoise totale.

Faits saillants

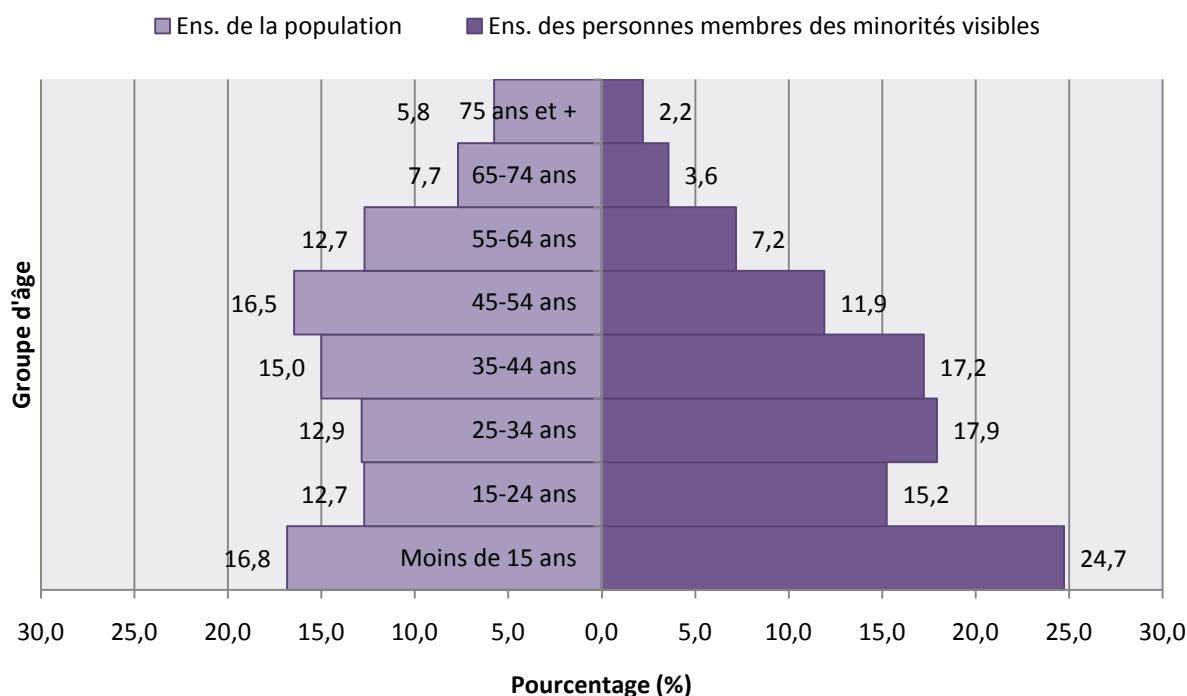
Au recensement de 2006...

- 654 350 personnes ont mentionné appartenir à un groupe de minorités visibles, soit 8,8 % de la population totale du Québec;
- la population des personnes membres des minorités visibles est plus jeune que l'ensemble de la population du Québec.

Les personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et moins...

- connaissent le français dans une plus grande proportion que les personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus;
- sont plus fréquemment nées au Québec que les personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus.

Graphique 1. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, selon les groupes d'âge, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006011 au catalogue.

Puisque cette étude vise principalement à documenter, d'une part, l'insertion au marché du travail et, d'autre part, l'insertion économique des personnes membres des minorités visibles, les personnes âgées de moins de 15 ans sont exclues des analyses subséquentes. Mentionnons seulement que, comparativement aux personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, celles de moins de 15 ans sont nées au Québec et connaissent le français dans une plus grande proportion. Par ailleurs, elles présentent généralement une faible scolarité, notamment parce qu'elles n'ont généralement pas encore terminé leurs études. Finalement, notons que les hommes et les femmes âgés de moins de 15 ans sont présents en proportions similaires au sein de chacun des groupes d'appartenance, à deux exceptions près : les Chinois (62,5 % de femmes contre 37,5 % d'hommes) et les Coréens (38,0 % de femmes contre 61,6 % d'hommes).

Chapitre 2 : Caractéristiques générales des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus

Dans le présent chapitre, nous dressons, à partir des données du recensement de 2006, un portrait général des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon les caractéristiques suivantes : la répartition géographique, le groupe d'âge, le sexe, le niveau de scolarité, le statut migratoire, la connaissance des langues, l'âge à l'immigration, la période d'immigration et le continent de naissance. Les différences observées entre les femmes et les hommes sur chacune de ces caractéristiques sont également discutées, lorsque c'est pertinent.

Groupe d'appartenance²

Au recensement de 2006, 8,0 % de l'ensemble de la population du Québec âgée de 15 ans et plus (soit 492 530 personnes) déclare appartenir à un groupe de minorités visibles.

Le graphique 2 montre la répartition de ces personnes dans les différents groupes de minorités visibles. Toujours au recensement de 2006, les personnes noires (136 625 personnes) constituent, au Québec, le groupe de minorités visibles le plus peuplé; elles représentent en effet plus du quart (27,7 %) de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles. Suivent ensuite les Arabes (81 165 personnes, soit 16,5 %), les Latino-Américains (70 375 personnes, soit 14,3 %), les Chinois (60 710 personnes, soit 12,3 %) et les Sud-Asiatiques (54 830 personnes, soit 11,1 %). Les autres

Faits saillants

En 2006, les personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus...

- résident majoritairement (91,0 %) dans la RMR de Montréal;
- sont plus jeunes, particulièrement celles nées au Canada;
- sont plus fréquemment des personnes noires (27,7 %);
- comptent autant de femmes que d'hommes;
- sont plus souvent fortement scolarisées et moins souvent sans diplôme, particulièrement dans le cas des hommes.

Par ailleurs, en 2006...

- les personnes membres des minorités visibles natives sont généralement beaucoup plus jeunes que celles immigrantes ou résidentes non permanentes ;
- les femmes membres des minorités visibles déclarent davantage que les hommes connaître seulement le français, alors que ces derniers connaissent plus souvent le français et l'anglais;
- les plus jeunes connaissent plus fréquemment le français que les plus âgés.

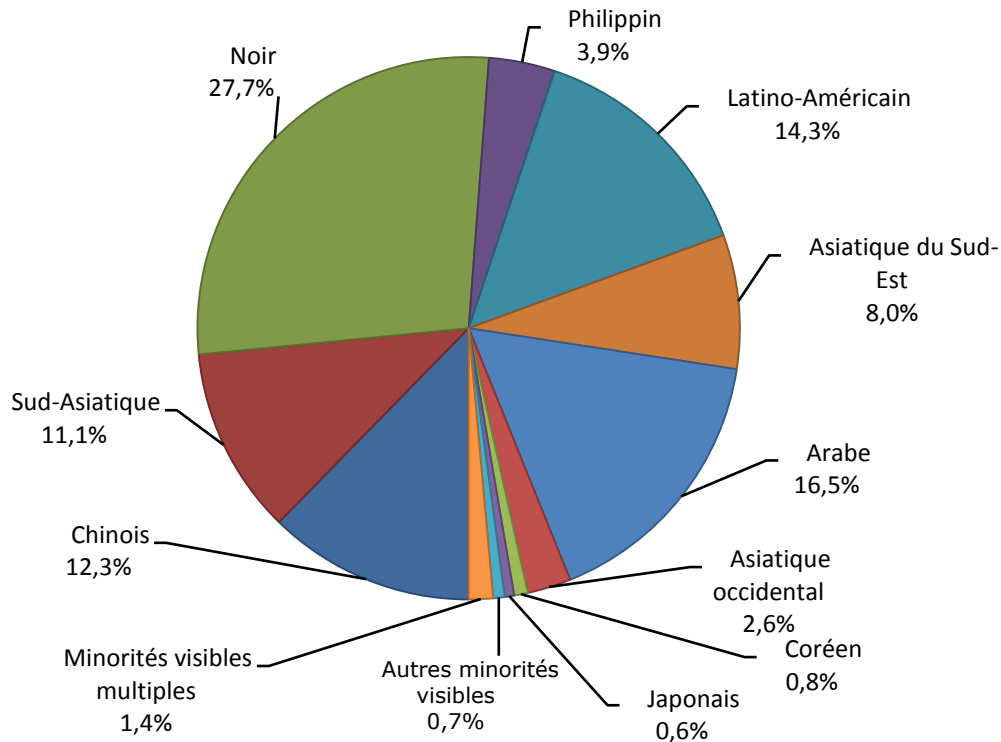
En 2006, près de huit personnes membres des minorités visibles sur dix sont immigrantes. Parmi celles-ci...

- plus de la moitié ont immigré alors qu'elles étaient âgées de 25 à 44 ans;
- quatre sur dix étaient nées en Asie, trois sur dix en Amérique et deux sur dix en Afrique.

² Le terme « groupe d'appartenance » renvoie à une autodéclaration des recensés sur leur appartenance ou non aux minorités visibles, telles que définies par la Loi sur l'équité en matière d'emploi. En plus des dix groupes d'appartenance listés dans le formulaire long de recensement (Noir, Arabe, Latino-Américain, Chinois, Sud-Asiatique, Asiatique du Sud-Est, Philippin, Asiatique occidental, Coréen et Japonais), Statistique Canada rend disponible l'information relative aux personnes ayant déclaré une appartenance multiple (minorités visibles multiples) ou à un autre groupe que ceux listés (autres minorités visibles).

groupes de minorités visibles (c'est-à-dire les Asiatiques du Sud-est, les Philippins, les Asiatiques occidentaux, les Coréens et les Japonais) représentent, globalement, 15,9 % de l'ensemble de la population issue des minorités visibles.

Graphique 2. Répartition des membres des minorités visibles selon le groupe d'appartenance, personnes âgées de 15 ans et plus, Québec, 2006



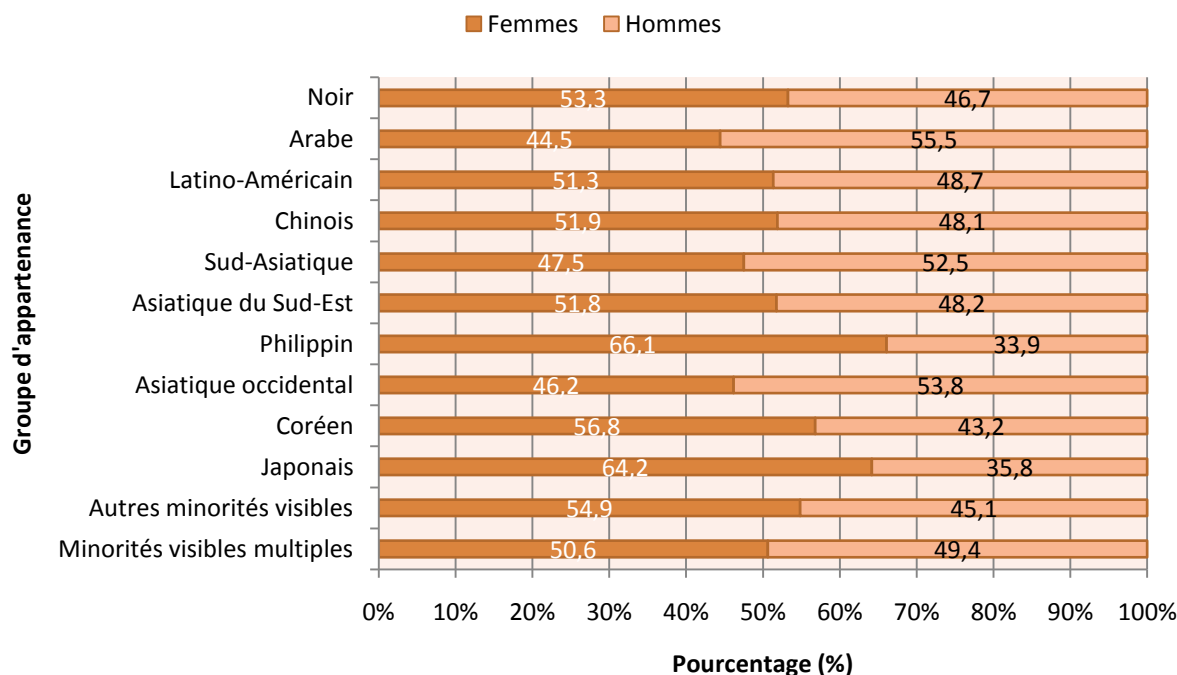
Source : Statistique Canada, Recensement 2006, 97-562-XCB2006014 au catalogue

Sexe

Au recensement de 2006, parmi les personnes ayant déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles, 251 210 personnes sont des femmes (51,0 %) et 241 320 sont des hommes (49,0 %). Bien que légèrement plus de femmes soient dénombrées pour l'ensemble des personnes membres des minorités visibles, le tableau de la répartition selon le sexe se modifie quelque peu lorsque l'analyse intègre le groupe d'appartenance. Ces chiffres sont détaillés au graphique 3.

Mentionnons seulement qu'il y a proportionnellement plus de femmes déclarant appartenir aux groupes des Noirs (53,3 %), des Coréens (53,3 %), des Japonais (64,2 %) et des Philippins (66,1 %). À l'inverse, nous remarquons une population masculine proportionnellement plus importante pour les Sud-Asiatiques (52,5 %), les Asiatiques occidentaux (53,8 %) et les Arabes (55,5 %).

Graphique 3. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le sexe et le groupe d'appartenance, Québec, 2006



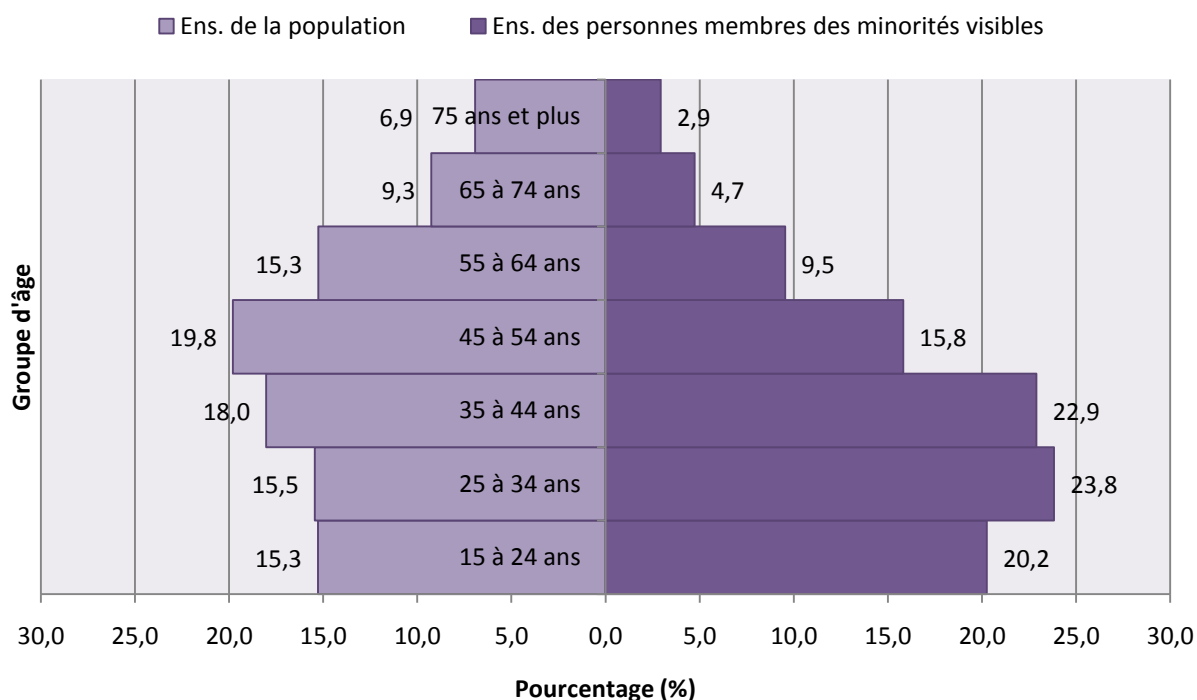
Source : Statistique Canada, recensement 2006, 97-562-XCB2006014 au catalogue

Groupe d'âge

La présente section traite de la répartition des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, en fonction de l'âge. Pour simplifier l'analyse, les différents âges ont été regroupés par tranches de dix années, soit sept groupes d'âge : de 15 à 24 ans, de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 54 ans, de 55 à 64 ans, de 65 à 74 ans et, enfin, 75 ans et plus.

Le graphique 4 présente, pour les individus de 15 ans et plus, la répartition selon l'âge des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population. La situation est similaire à celle observée précédemment alors que l'analyse incluait les personnes de moins de 15 ans : la population des minorités visibles âgées de 15 ans et plus est généralement plus jeune que l'ensemble de la population, de même qu'elle est composée d'une moins grande proportion d'individus en âge de la retraite.

Graphique 4. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006014 au catalogue.

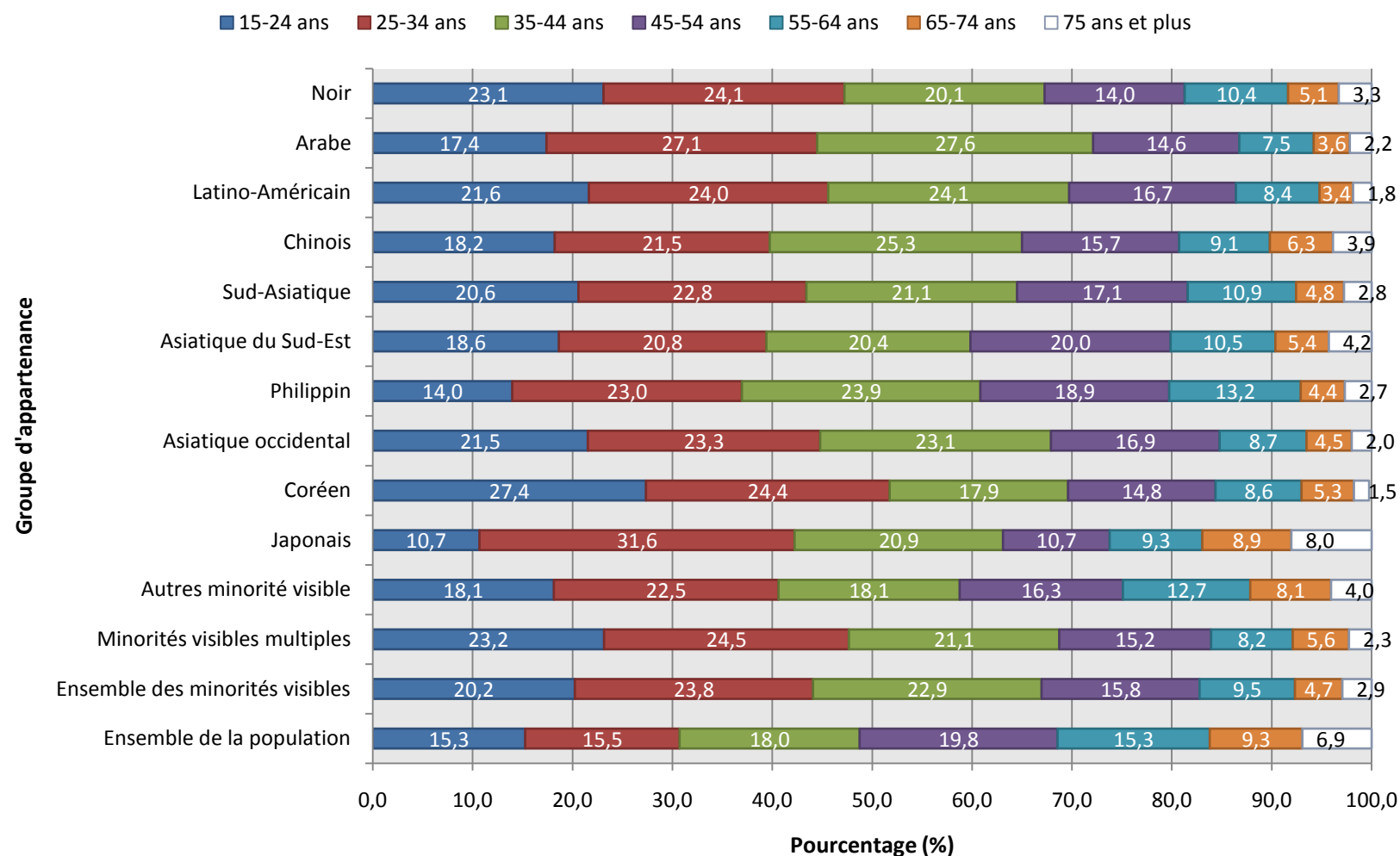
Le graphique 5 montre la répartition, par groupe d'appartenance, des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population du Québec selon les groupes d'âge.

Certains groupes d'appartenance sont constitués d'une population plus jeune que d'autres. Au recensement de 2006, plus du cinquième des Sud-Asiatiques (20,6 %), des Asiatiques occidentaux (21,5 %), des Latino-Américains (21,6 %), des Noirs (23,1 %) et des Coréens (27,4 %) sont âgés de 15 à 24 ans. À l'inverse, seulement 10,7 % des Japonais³ et 14,0 % des Philippins ont un tel âge. Ces deux derniers groupes sont proportionnellement composés de nettement moins de jeunes que les autres groupes de minorités visibles en général, mais également que la population québécoise dans son ensemble (15,3 %). Notons que, malgré cela, près de quatre Japonais sur dix (42,3 %) sont âgés de moins de 35 ans, notamment parce qu'une forte proportion de Japonais (31,6 %) est âgée de 25 à 34 ans.

En ce qui concerne les 25-54 ans, ils constituent une part importante des Latino-Américains (64,8 %), des Philippins (65,8 %) et des Arabes (69,3 %), tandis qu'ils sont proportionnellement peu nombreux parmi les personnes ayant déclaré appartenir à un autre groupe de minorités visibles (57,0 %), les Coréens (57,0 %) et les Noirs (58,2 %). Ils demeurent toutefois

³ Au recensement de 2006, très peu de répondants du Québec ont déclaré appartenir au groupe de minorités visibles « Japonais » (soit 2 805 personnes au total). Il faut donc faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats obtenus pour ce groupe.

Graphique 5. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon l'âge, Québec, 2006



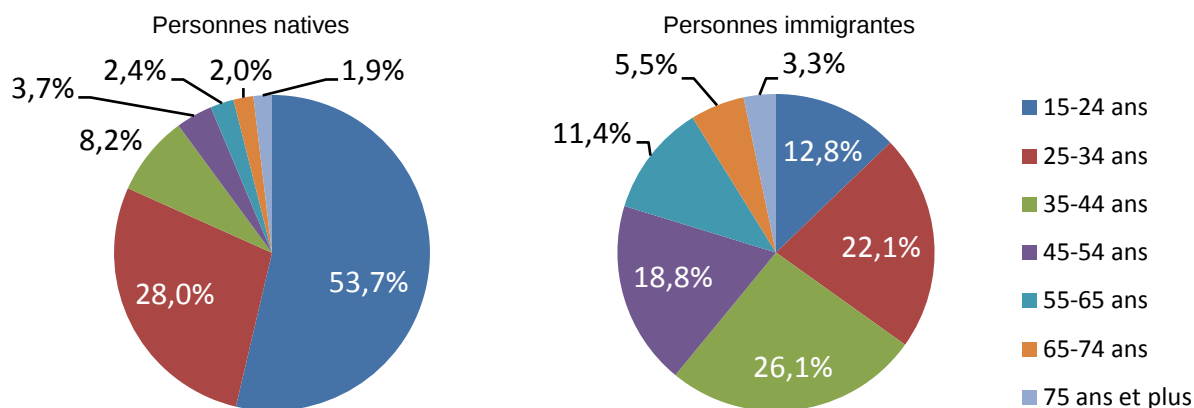
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006014 au catalogue.

proportionnellement plus nombreux au sein de ces trois derniers groupes que dans l'ensemble de la population (53,3 %). La proportion d'individus âgés de 25 à 54 ans au sein d'une population est une information particulièrement intéressante, car elle peut avoir un impact général sur les indicateurs d'insertion au marché du travail (notamment le taux d'activité et le taux d'emploi) de cette population. En effet, ces personnes constituent le noyau de la population active, se destinant plus fréquemment au marché du travail, puisqu'elles sont moins susceptibles d'être aux études ou à la retraite que les 15-24 ans ou les 55 ans et plus.

Par ailleurs, les personnes de 65 ans et plus constituent, en 2006, une part importante des Chinois (10,2 %), des personnes ayant déclaré appartenir à un autre groupe de minorités visibles⁴ (12,1 %) et des Japonais (16,9 %), ce pourcentage n'étant que de 7,7 % pour l'ensemble des personnes membres des minorités visibles. Dans le cas des Japonais, la proportion d'individus de 65 ans et plus est du même ordre que celle observée pour l'ensemble de la population québécoise (16,2 %). À l'inverse, le pourcentage d'individus en âge de la retraite est, en 2006, nettement plus bas chez les Latino-Américains (5,2 %) et les Arabes (5,8 %).

Le graphique 6 montre la répartition des personnes natives membres des minorités visibles et de celles immigrantes en fonction de l'âge. Au Québec, les personnes membres des minorités visibles nées au Canada sont, au recensement de 2006, proportionnellement plus jeunes que celles immigrantes. Parmi les personnes membres des minorités visibles qui sont nées au Canada, plus de la moitié (53,7 %) sont âgées de 15 à 24 ans et 81,7 % ont entre 15 et 34 ans. Chez les personnes immigrantes membres des minorités visibles, la proportion d'individus âgés de 15 à 24 ans n'est que de 12,8 %, tandis que celle des 15-34 ans se situe à 34,9 %.

Graphique 6. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et le groupe d'âge, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006014 au catalogue.

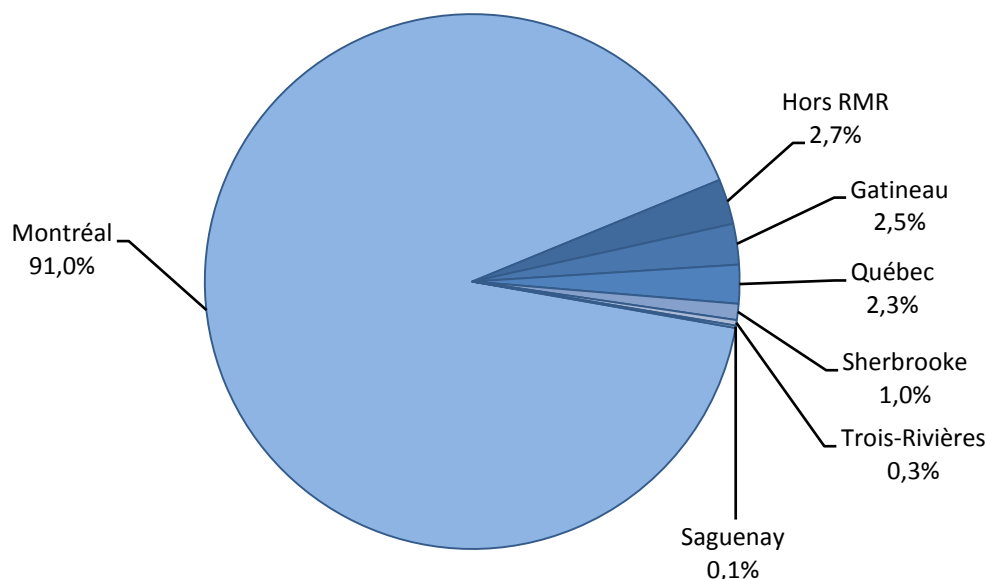
⁴ Dans le cas des personnes ayant déclaré appartenir à un autre groupe de minorités visibles (n=405), le faible effectif affecte la qualité des résultats obtenus. Il convient donc d'interpréter ces chiffres avec prudence.

La situation s'inverse chez les 65 ans et plus : les individus en âge de la retraite comptent pour 8,8 % des personnes immigrantes membres des minorités visibles, alors qu'ils constituent seulement 3,9 % des personnes natives.

Répartition géographique

Le graphique 7 illustre la répartition géographique de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus. En 2006, la majorité de ces personnes sont domiciliées dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal (91,0 %), tandis que les autres résident plus fréquemment dans la RMR de Québec (2,3 %), dans celle de Gatineau (2,5 %) ou encore hors RMR (2,7 %).

Graphique 7. Ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon la région métropolitaine de recensement (RMR), Québec, 2006



Source1: Statistique Canada, Recensement 2006, compilation spéciale MICC

Notons que ce portrait de la répartition géographique des personnes âgées de 15 ans et plus déclarant appartenir à un groupe de minorités visibles est assez différent de celui de l'ensemble de la population de même âge. Pour cette dernière, seulement une personne sur deux (48,0 %) réside dans la RMR de Montréal au recensement de 2006, alors qu'environ une personne sur trois (32,3 %) réside à l'extérieur d'une RMR.

Statut migratoire

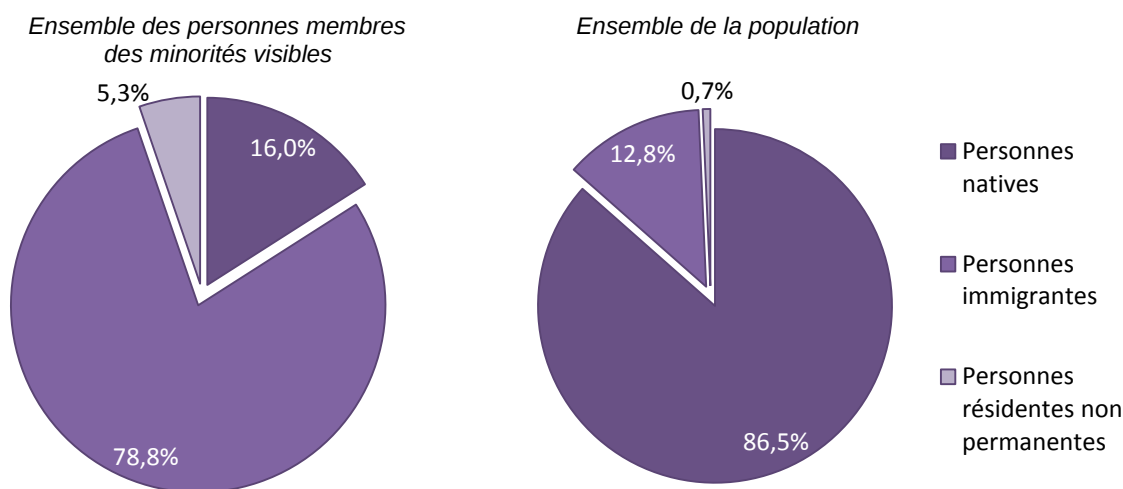
Le statut migratoire fait référence à l'historique migratoire des individus. Dans le présent document, la population est répartie en trois catégories : les individus nés au Canada (les

natifs), les personnes immigrantes qui ont obtenu leur résidence permanente (les immigrants⁵) et les personnes immigrantes qui n'ont pas obtenu leur résidence permanente⁶.

Au recensement de 2006, les personnes qui ont déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles sont majoritairement des personnes immigrantes : 388 030 sont immigrantes (78,8 %), 78 595 sont nées au Canada (16,0 %) et 25 900 sont des résidents non permanents (5,3 %). À titre de comparaison, lors du recensement de 1996, 81,4 % des personnes membres d'un groupe de minorités visibles, âgées de 15 ans et plus, étaient immigrantes, alors que 12,1 % étaient natives et 6,5 % étaient résidentes non permanentes. Il y a donc, au Québec, de plus en plus de personnes natives, âgées de 15 ans et plus, déclarant appartenir à un groupe de minorités visibles.

Le graphique 8 montre que les personnes qui déclarent appartenir à un groupe de minorités visibles se démarquent clairement de l'ensemble de la population du Québec quant à leur statut migratoire. En 2006, elles sont évidemment immigrantes (78,8 % contre 12,8 % pour l'ensemble du Québec) ou résidentes non permanentes (5,3 % comparativement à 0,7 % pour l'ensemble de la population) dans des proportions plus importantes. De plus, elles sont nées au pays dans une proportion nettement plus faible (16,0 % comparativement à 86,5 % pour l'ensemble du Québec).

Graphique 8. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, 97-562-XCB2006014 au catalogue.

La répartition obtenue pour l'ensemble des minorités visibles demeure pratiquement inchangée lorsque le sexe est intégré à l'analyse du statut migratoire (voir graphique 53 en annexe). Peu

⁵ Les personnes admises au Canada en vertu de l'adoption internationale sont considérées comme immigrantes au recensement de 2006.

⁶ Au recensement de 2006, l'expression « résidents non permanents » désigne les personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis d'études ou qui revendiquent un statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles au Canada.

importe le sexe, huit personnes membres des minorités visibles sur dix sont immigrantes (soit 79,2 % des femmes et 78,3 % des hommes), une sur six est native (soit 15,8 % des femmes et 16,2 % des hommes) et une sur vingt est résidente non permanente (soit 5,0 % des femmes et 5,5 % des hommes).

Le portrait de la répartition des personnes membres des minorités visibles selon le statut migratoire se modifie toutefois grandement lorsque le groupe d'appartenance est inclus dans l'analyse. Ces données détaillées sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 1. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le statut migratoire, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Population native		Population immigrante		Résidents non permanents		Total (100%)
	n	%	n	%	n	%	n
Noir	33 885	24,8	95 845	70,2	6 895	5,0	136 625
Arabe	6 475	8,0	70 755	87,2	3 930	4,8	81 165
Latino-Américain	7 080	10,1	58 595	83,3	4 700	6,7	70 375
Chinois	9 535	15,7	48 660	80,2	2 515	4,1	60 710
Sud-Asiatique	7 545	13,8	44 425	81,0	2 860	5,2	54 830
Asiatique du Sud-Est	6 715	17,1	31 855	81,0	750	1,9	39 325
Philippin	2 295	11,8	15 245	78,5	1 885	9,7	19 430
Asiatique occidentale	715	5,6	11 275	87,8	845	6,6	12 835
Coréen	315	7,9	2 980	74,5	695	17,4	4 000
Japonais	1 065	38,0	1 240	44,2	500	17,8	2 805
Autres minorités visibles	920	27,6	2 305	69,1	110	3,3	3 335
Minorités visibles multiples	2 050	28,9	4 850	68,3	200	2,8	7 100
Total, minorités visibles	78 595	16,0	388 030	78,8	25 905	5,3	492 530
Pas une minorité visible	5 271 965	92,6	402 920	7,1	17 070	0,3	5 691 960
Ensemble de la population	5 350 565	86,5	790 950	12,8	42 975	0,7	6 184 490

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, 97-562-XCB2006014 au catalogue.

Les Japonais (38,0 %), les personnes déclarant appartenir à plus d'un groupe de minorités visibles (28,9 %) ou à un autre groupe de minorités visibles (27,6 %) et les Noirs (24,8 %) déclarent être nés au Canada plus fréquemment que l'ensemble des personnes membres des minorités visibles (16,0 %). Pour leur part, les Asiatiques occidentaux (5,6 %), les Coréens (7,9 %) ⁷ et les Arabes (8,0 %) sont, proportionnellement, peu nombreux à être nés au pays.

À l'inverse, les Arabes et les Asiatiques occidentaux sont plus fréquemment immigrants (87,2 % et 87,8 % respectivement) alors que les Japonais (44,2 %), les personnes déclarant appartenir à plus d'un groupe de minorités visibles (68,3 %) ou à un autre groupe de minorités visibles (69,1 %) et les Noirs (70,2 %) sont immigrants dans une plus faible proportion. Ces quatre derniers groupes sont également les seuls à être constitués d'une plus faible proportion d'immigrants que l'ensemble des personnes membres des minorités visibles (78,8 %). Notons

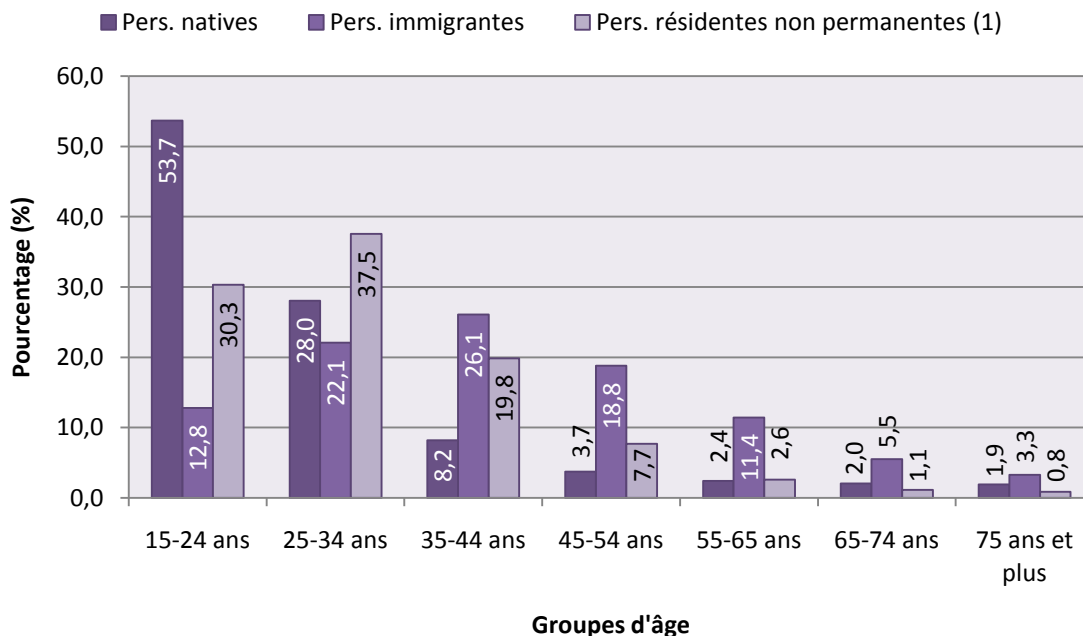
⁷ Cependant, le faible effectif de ce dernier groupe affecte la fiabilité des données produites.

que les Japonais (17,5 %), les Coréens (17,8 %) ⁸ et, dans une moindre mesure, les Philippins (9,7 %) sont plus fréquemment des résidents non permanents. En comparaison, les Asiatiques du Sud-Est sont, quant à eux, moins fréquemment des résidents non permanents (1,9 %).

Dans l'ensemble, les hommes et les femmes d'un groupe de minorités visibles donné se distribuent de façon similaire en fonction du statut migratoire, c'est-à-dire que, pour un même groupe d'appartenance, les proportions de natifs, immigrants et résidents non permanents sont, en général, équivalentes chez les femmes et les hommes. Cependant, pour les Japonais et les Philippins nous remarquons une distribution différenciée selon le sexe : proportionnellement, un peu plus d'hommes japonais déclarent être natifs (45 % des Japonais contre 33,9 % des Japonaises) ⁹ et nettement plus de femmes philippines disent être résidentes non permanentes (13,8 % des Philippines contre 1,7 % des Philippins). Les données détaillées sont présentées dans le tableau 35 situé en annexe)

Le graphique 9 montre que la répartition des personnes membres des minorités visibles selon le statut migratoire varie aussi en fonction du groupe d'âge.

Graphique 9. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et le statut migratoire, Québec, 2006



1. Au recensement de 2006, l'expression « résidents non permanents » désigne les personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis d'études ou qui revendiquent un statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles au Canada.
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006014 au catalogue.

⁸ Encore une fois, le faible effectif de ces deux groupes exige une interprétation nuancée des résultats. C'est également le cas pour les Asiatiques du Sud-Est résidents non permanents (n=750).

⁹ Il faut toutefois interpréter avec nuance les résultats obtenus, étant donné que l'effectif de ces deux groupes est faible (n=610 pour les femmes japonaises et n=455 pour les hommes japonais).

Les personnes membres des minorités visibles natives sont, au recensement de 2006, généralement plus jeunes que celles immigrantes ou celles résidentes non permanentes. En effet, celles-ci sont, proportionnellement, plus nombreuses à être âgées de 15 à 24 ans (53,7 % comparativement à 30,3 % de celles résidentes non permanentes et 12,8 % de celles immigrantes).

Inversement, la proportion de personnes âgées de 25 à 54 ans est plus élevée parmi les personnes immigrantes membres des minorités visibles (66,9 %) que parmi les résidents non permanents (65,1 %) ou les natifs (40,0 %). Les personnes immigrantes membres des minorités visibles sont aussi beaucoup plus fréquemment âgées de 55 ans et plus (20,3 %), suivies de celles natives (6,3 %) et, finalement, de celles résidentes non permanentes (4,6 %).

Niveau de scolarité

Pour permettre une analyse détaillée du niveau de scolarité des personnes membres des minorités visibles, six catégories sont utilisées, soit « aucun certificat, diplôme ou grade », « diplôme d'études secondaires ou l'équivalent », « certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers », « certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire », « diplôme ou certificat universitaire inférieur au baccalauréat » et « certificat, diplôme ou grade universitaire »¹⁰.

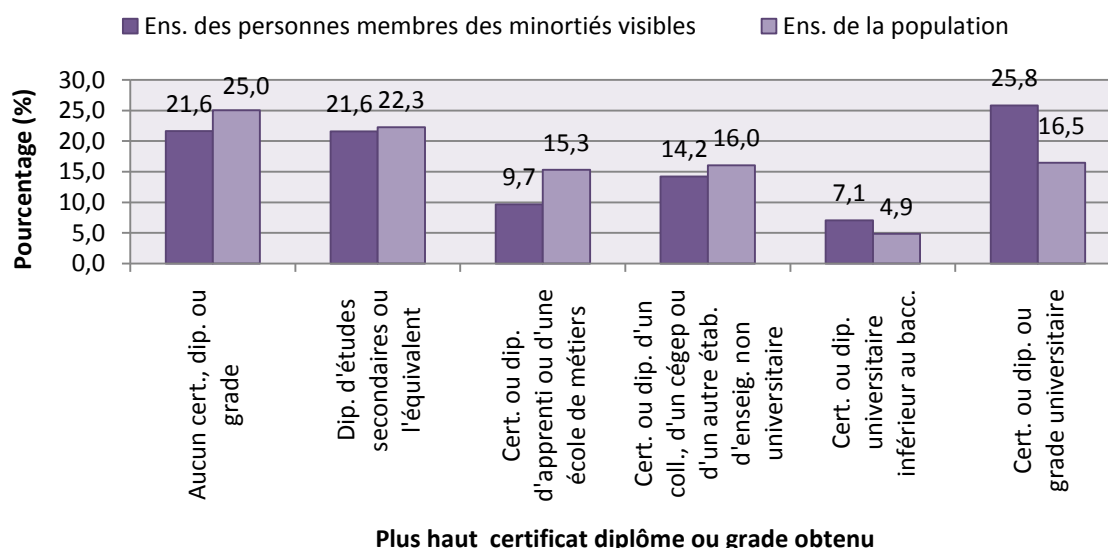
Au recensement de 2006, un peu plus du cinquième des personnes membres des minorités visibles (21,6 %) est faiblement scolarisé (voir graphique 10). En comparaison, le quart (25,0 %) de l'ensemble de la population du Québec ne détient, en 2006, aucun diplôme. Par ailleurs, la proportion de détenteurs de diplôme d'études secondaires est sensiblement la même pour les personnes membres des minorités visibles (21,6 %) et l'ensemble de la population (22,3 %).

La possession d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers est moins fréquente chez les personnes membres des minorités visibles : en 2006, seulement 9,7 % de ces personnes détiennent un tel diplôme, comparativement à 15,3 % pour l'ensemble de la population. C'est également le cas pour l'acquisition d'un diplôme collégial (14,2 % contre 16,0 % pour l'ensemble de la population). Inversement, les personnes membres des minorités visibles détiennent plus fréquemment un certificat universitaire inférieur au baccalauréat (7,1 % contre 4,9 % pour l'ensemble de la population).

De plus, une personne ayant déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles sur quatre (25,8 %) est fortement scolarisée, c'est-à-dire qu'elle détient un « certificat, diplôme ou grade universitaire ». En comparaison, cette proportion n'est que de 16,5 % pour la population québécoise totale. Ainsi, dans l'ensemble, les personnes membres des minorités visibles ont tendance à être plus fortement scolarisées que l'ensemble de la population.

¹⁰ La catégorie « certificat, diplôme ou grade universitaire » regroupe les détenteurs d'un diplôme de niveau baccalauréat, maîtrise (incluant les diplômes en médecine, en médecine vétérinaire, etc.) ou doctorat.

Graphique 10. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme obtenu, Québec, 2006



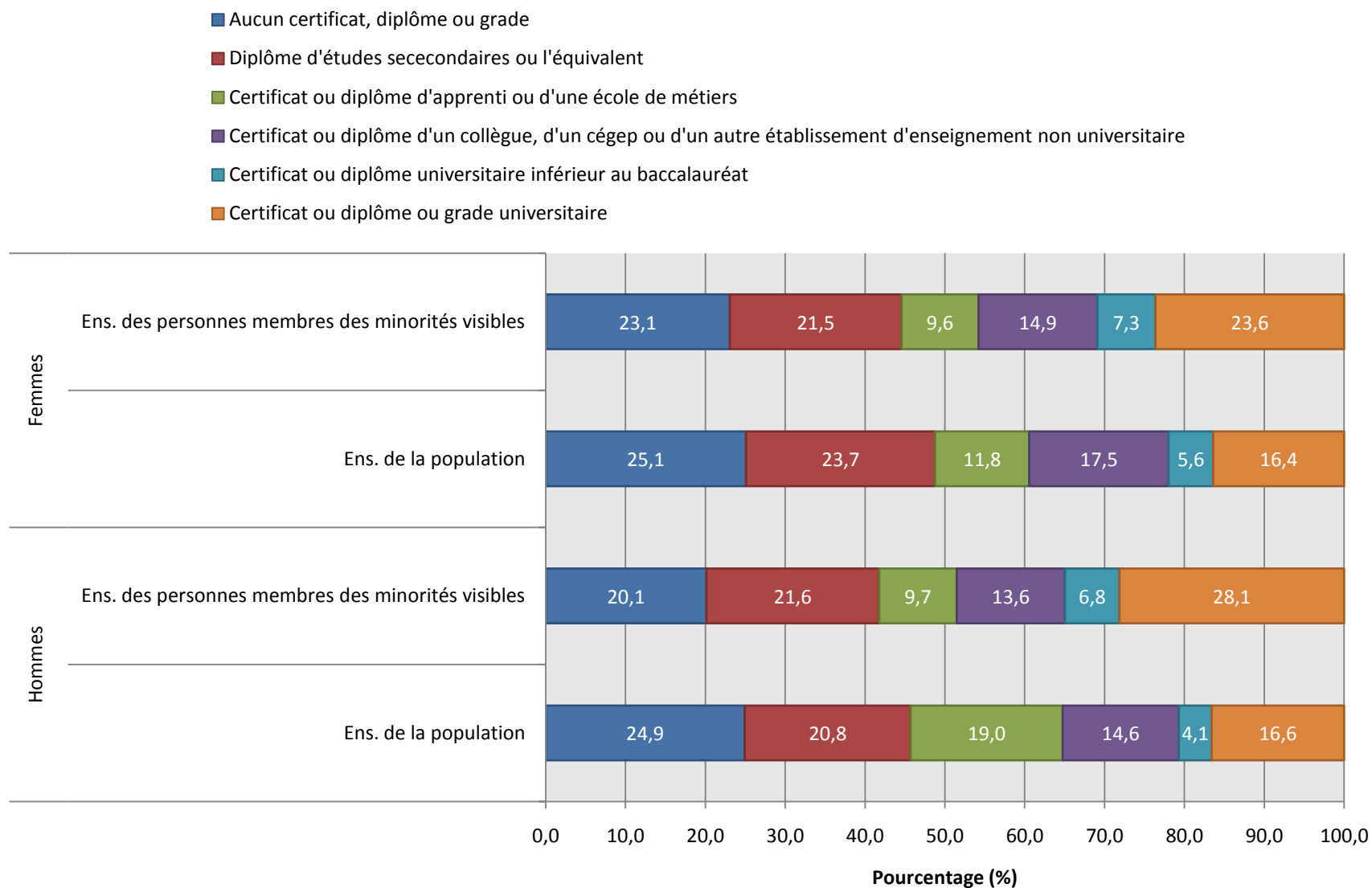
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Le graphique 11 décrit la répartition des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, à la fois selon la scolarité et le sexe. Parmi les personnes membres des minorités visibles, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être peu scolarisées (23,1 % et 20,1 % respectivement). Cependant, les proportions de femmes et d'hommes diplômés et issus des minorités visibles ne se distinguent pas en ce qui a trait aux détenteurs d'un diplôme d'études secondaires (21,5 % et 21,6 % respectivement), d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers (9,6 % et 9,7 % respectivement), d'un diplôme collégial (14,9 % et 13,6 % respectivement) ou d'un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (7,3 % et 6,8 % respectivement). Les femmes membres des minorités visibles sont toutefois moins fréquemment des diplômées universitaires (baccalauréat ou diplôme de cycles supérieurs) que leurs homologues masculins (23,6 % contre 28,1 % respectivement).

Notons qu'au recensement de 2006, les femmes membres des minorités visibles sont proportionnellement moins nombreuses à détenir une scolarité collégiale ou de niveau inférieur que l'ensemble des femmes. Inversement, elles ont plus fréquemment un diplôme universitaire, qu'il soit inférieur au baccalauréat (7,3 % contre 5,6 % pour l'ensemble des femmes) ou non (23,6 % contre 16,4 % pour l'ensemble des femmes).

Une situation similaire est observée chez les hommes, à la seule différence que l'écart entre le pourcentage de diplômés universitaires chez les hommes membres des minorités visibles et chez l'ensemble des hommes est nettement plus prononcé que celui observé chez les femmes.

Graphique 11. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme obtenu et le sexe, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

En effet, en 2006, 28,1 % des hommes membres des minorités visibles détiennent un diplôme universitaire alors qu'uniquement 16,4 % de l'ensemble des hommes ont un tel diplôme. À l'inverse, les hommes membres des minorités visibles détiennent beaucoup moins fréquemment un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers (9,7 % contre 19,0 % pour l'ensemble des hommes).

Le portrait se complexifie grandement lorsque les groupes d'appartenance sont intégrés à l'analyse du niveau de scolarité. Le graphique 12 montre la répartition, par groupe d'appartenance, des personnes membres des minorités visibles selon le plus haut diplôme obtenu. Les Philippins (10,0 %) et les Arabes (13,2 %) sont très rarement faiblement scolarisés, tandis que le tiers des Asiatiques du Sud-Est (30,0 %) ne détiennent aucun diplôme. D'ailleurs, ces derniers sont les seuls à être plus souvent faiblement scolarisés que l'ensemble de la population (25,0 %).

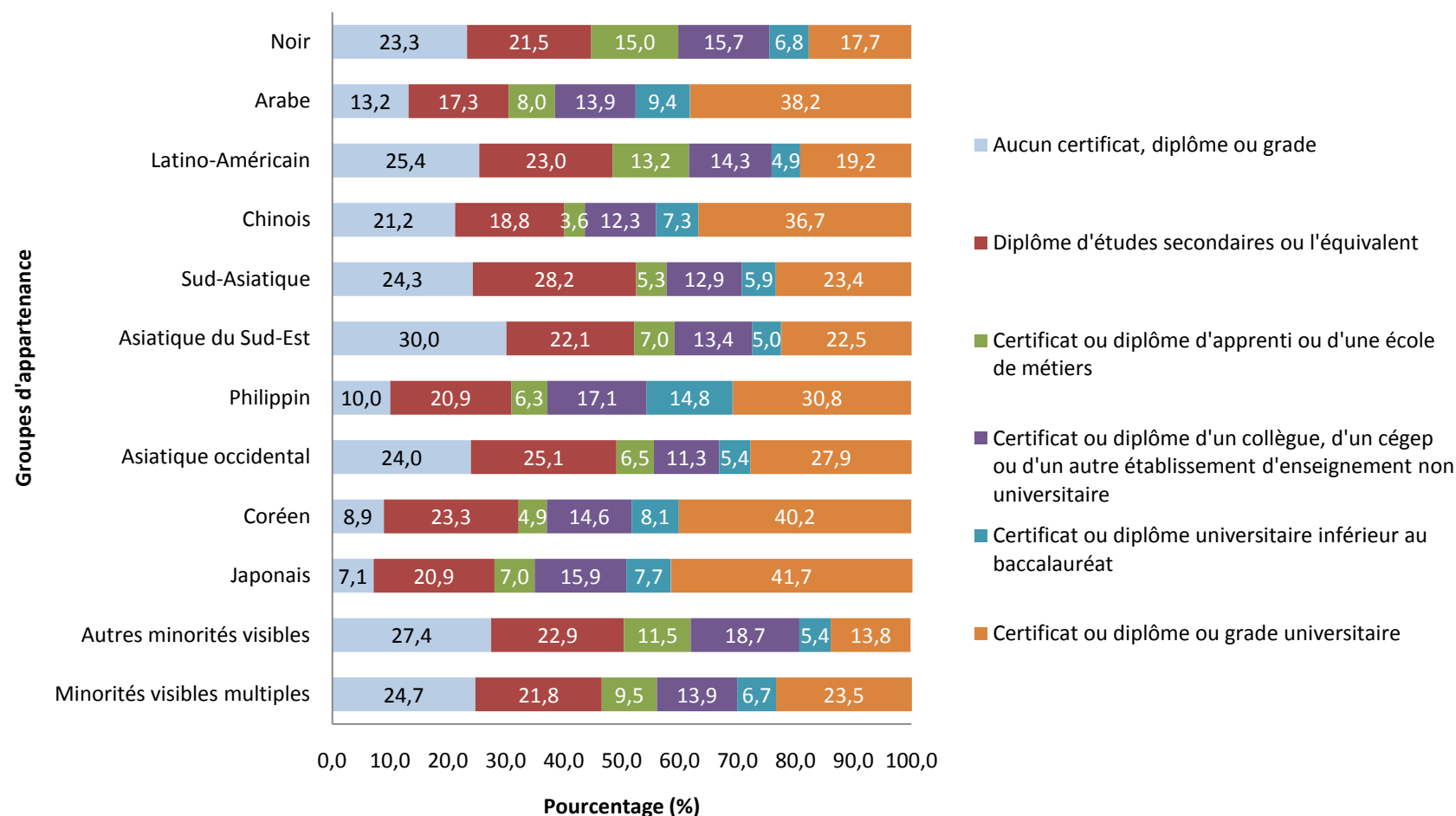
Ainsi, en 2006, la majorité des Asiatiques du Sud-Est (52,1 %) et des Sud-Asiatiques (52,5 %) ne possèdent qu'une scolarité de niveau secondaire ou moindre, alors que cette proportion est de 43,2 % pour l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et de 47,3 % pour la population totale. De plus, les Arabes (30,5 %) et les Philippins (30,9 %) se démarquent clairement de l'ensemble de la population en ce qui a trait à la proportion d'individus détenant une scolarité inférieure ou équivalente au secondaire : au sein de ces deux groupes uniquement une personne sur trois ne possède qu'une telle scolarité.

Par ailleurs, une faible proportion d'individus détiennent un « certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers » dans la quasi-totalité des groupes de minorités visibles, et ce, particulièrement chez les Chinois (3,6 %).

Quant aux individus fortement scolarisés, ils forment un peu plus du tiers des Philippins (30,8 %), des Chinois (36,7 %) et des Arabes (38,2 %). Ces trois derniers groupes affichent une proportion de diplômés universitaires particulièrement élevée en regard de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles (25,8 %), mais surtout de l'ensemble de la population (16,5 %). Le fait que ces trois groupes soient composés d'une population généralement moins âgée que l'ensemble de la population pourrait expliquer, du moins en partie, ces différences.

Notons que la répartition des Noirs et des Latino-Américains selon le plus haut diplôme obtenu se rapproche davantage de celle observée pour l'ensemble de la population que pour l'ensemble des personnes membres des minorités visibles. Il n'y a d'ailleurs qu'au sein de ces deux groupes que la proportion de détenteurs d'un « certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers » (soit 13,2 % chez les Latino-Américains et 15,0 % chez les Noirs) est, en 2006, équivalente à celle de l'ensemble de la population (15,3 %).

Graphique 12. Ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme obtenu et le groupe d'appartenance, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

* Les résultats présentés pour les Coréens, les Japonais et les personnes ayant déclaré appartenir à un autre groupe de minorités visibles ou appartenir à plus d'un groupe de minorités visibles (minorités visibles multiples) doivent être utilisés avec prudence en raison de la faible taille des effectifs de ces quatre groupes.

Les tableaux 36 et 37 en annexe montrent la répartition des femmes et des hommes membres des minorités visibles selon le niveau de scolarité et le groupe d'appartenance. L'analyse du niveau de scolarité des hommes et des femmes d'un même groupe de minorités visibles nous apprend qu'il n'existe, en général, que peu de différences notables entre les sexes. Parmi les exceptions, notons que les femmes de l'Asie du Sud-Est sont plus nombreuses que leurs homologues masculins à être très peu scolarisées (34,1 % contre 25,6 % respectivement). De plus, les femmes arabes sont proportionnellement moins nombreuses à posséder un « certificat, diplôme ou grade universitaire » (32,6 % pour les femmes contre 42,7 % pour les hommes), tandis que les Philippines ont plus fréquemment un tel diplôme que les Philippines (34,3 % pour les femmes contre 24 % pour les hommes).

Cependant, s'il n'existe que peu de différences entre les hommes et les femmes membres des minorités visibles, le niveau de scolarité diffère notablement selon le statut migratoire. Le tableau 3 montre la répartition des personnes membres des minorités visibles selon la scolarité et le statut migratoire.

Les membres des minorités visibles natifs sont plus fréquemment sans diplôme (25,2 %) que ceux immigrants (21,4 %) ou ceux résidents non permanents (15,3 %). Par extension, les membres des minorités visibles nés au Canada ont plus fréquemment une scolarité de niveau secondaire ou moindre : 51,6 % d'entre eux ont un tel niveau de scolarité, comparativement à 41,9 % de ceux immigrants et 37,9 % de ceux résidents non permanents. Cela pourrait s'expliquer, en partie, par le fait que les 15-24 ans constituent, en 2006, un segment particulièrement important des personnes natives membres des minorités visibles (voir graphique 9). Il est possible qu'une certaine proportion d'entre eux n'aient pas terminé leurs études secondaires en raison de leur jeune âge.

Tableau 2. Plus haut diplôme, certificat ou grade obtenu, ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, Québec, 2006

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu	Population native		Population immigrante		Résidents non permanents		Ens. des personnes membres des minorités visibles	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Aucun certificat, diplôme ou grade	19 770	25,2	82 845	21,4	3 960	15,3	106 575	21,6
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	20 775	26,4	79 605	20,5	5 855	22,6	106 230	21,6
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	5 495	7,0	40 410	10,4	1 740	6,7	47 645	9,7
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre étab. d'enseign. non universitaire	14 305	18,2	52 505	13,5	3 250	12,5	70 065	14,2
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au bacc.	3 715	4,7	28 720	7,4	2 415	9,3	34 850	7,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire	14 535	18,5	103 950	26,8	8 675	33,5	127 165	25,8
Total	78 595	100,0	388 030	100,0	25 900	100,0	492 530	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

La possession d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers est plus fréquente parmi les personnes immigrantes membres des minorités visibles (10,4 %), alors qu'elle est similaire chez celles natives (7,0 %) ou résidentes non permanentes (6,7 %). À l'inverse, les personnes

membres des minorités visibles nées au Canada sont proportionnellement un peu plus nombreuses à détenir un diplôme collégial (18,2 %), suivies de celles immigrantes (13,5 %), puis celles résidentes non permanentes (12,5 %). Toutefois, moins de personnes natives membres des minorités visibles détiennent un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (4,7 %) que parmi celles immigrantes (7,4 %) ou celles résidentes non permanentes (9,3 %).

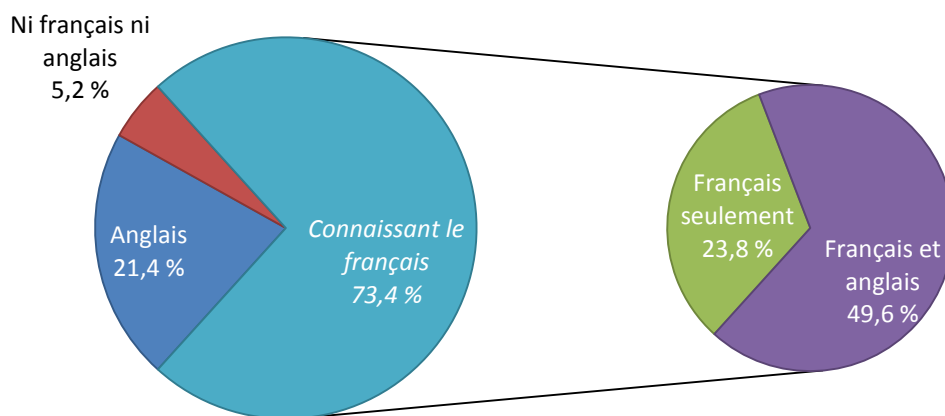
Enfin, parmi les personnes membres des minorités visibles, un plus grand nombre de résidents non permanents détiennent une scolarité universitaire (33,5 %); suivent les personnes immigrantes (26,8 %) et celles nées au Canada (18,5 %). Rappelons que la forte proportion de jeunes (15-24 ans) parmi les personnes natives membres des minorités visibles est une piste d'explication plausible à ce plus faible taux de diplômés universitaires.

Connaissance des langues

Dans la présente section, nous dressons un portrait sommaire de la connaissance du français et de l'anglais parmi les personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus.

Au recensement de 2006, 73,4 % des personnes membres des minorités visibles ont déclaré connaître le français. Un peu moins du quart (23,8 %) de ces personnes ont déclaré connaître le français seulement, alors que 49,6 % ont déclaré connaître le français et l'anglais. De plus, 21,4 % des personnes membres des minorités visibles déclarent une connaissance de l'anglais uniquement alors qu'un faible pourcentage (5,2 %) déclarent ne connaître aucune des deux langues.

Graphique 13. Connaissance du français et de l'anglais, ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Le tableau 3 permet de voir que, au Québec, les hommes et les femmes membres des minorités visibles ne se distinguent pas, en 2006, quant à leur connaissance unique de l'anglais (21,4 % des femmes et des hommes) alors qu'un faible écart sépare les deux groupes pour la connaissance du français (soit 71,7 % des femmes et 75,2 % des hommes). Une plus grande proportion de femmes membres des minorités visibles affirme toutefois ne connaître que le français (27,1 % des femmes contre 20,5 % des hommes). Inversement, une plus forte proportion d'hommes membres des minorités visibles rapportent connaître le français et l'anglais (44,6 % des femmes contre 54,7 % des hommes). Notons également que près de deux fois plus de femmes que d'hommes déclarent ne connaître aucune des deux langues (6,8 % des femmes contre 3,5 % des hommes).

Tableau 3. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le sexe et la connaissance du français et de l'anglais, Québec, 2006

	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Français seulement	68 075	27,1	49 375	20,5	117 455	23,8
Français et anglais	112 110	44,6	132 035	54,7	244 140	49,6
<i>Connaissant le français</i>	<i>180 185</i>	<i>71,7</i>	<i>181 410</i>	<i>75,2</i>	<i>361 595</i>	<i>73,4</i>
Anglais seulement	53 855	21,4	51 580	21,4	105 430	21,4
Ni français ni anglais	17 170	6,8	8 330	3,5	25 490	5,2
Total	251 210	100,0	241 320	100,0	492 535	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Le portrait est plus diversifié lorsque nous intégrons le groupe d'appartenance à l'étude de la répartition des personnes membres des minorités visibles selon leur connaissance des langues. Le tableau 4 montre que les Noirs (86,2 %), les Arabes (88,8 %) et les Latino-Américains (89,0 %) ont plus fréquemment une connaissance du français. Ces trois groupes ainsi que les Asiatiques du Sud-Est (80,5 %) sont les seuls à connaître le français en plus forte proportion que l'ensemble des personnes membres des minorités visibles (73,4 %). Par contre, les Philippins (32,3 %), les Sud-Asiatiques (41,4 %) et les Chinois (46,9 %) ont tendance à connaître le français dans une proportion moindre.

La connaissance du français peut être décortiquée selon qu'il s'agisse de la seule langue connue ou qu'elle soit combinée à une connaissance de l'anglais. Au recensement de 2006, on note que les Asiatiques du Sud-Est (25,5 %), les Arabes (27,1 %), les Noirs (34,9 %) et les Latino-Américains (39,1 %) sont proportionnellement plus nombreux à connaître le français seulement, tandis que ce n'est le cas que de 0,8 % des Philippins et de 2,2 % des Sud-Asiatiques. La connaissance des deux langues demeure toutefois particulièrement fréquente parmi les Arabes (61,7 %), mais plus rare chez les Philippins (31,4 %), les Chinois (39,0 %) et les Sud-Asiatiques (39,1 %).

Tableau 4. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et selon la connaissance du français et de l'anglais, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Français seulement		Français et anglais		<i>Connaissant le français</i>		Anglais seulement		Ni français ni anglais		Total (100 %)
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
Noir	47 620	34,9	70 115	51,3	117 735	86,2	17 190	12,6	1 710	1,3	136 625
Arabe	21 985	27,1	50 115	61,7	72 100	88,8	7 245	8,9	1 815	2,2	81 165
Latino-Américain	27 530	39,1	35 115	49,9	62 645	89,0	3 460	4,9	4 265	6,1	70 375
Chinois	4 790	7,9	23 680	39,0	28 470	46,9	23 790	39,2	8 455	13,9	60 705
Sud-Asiatique	1 225	2,2	21 465	39,1	22 690	41,4	28 610	52,2	3 535	6,4	54 835
Asiatique du Sud-Est	10 025	25,5	21 630	55,0	31 655	80,5	4 060	10,3	3 600	9,2	39 325
Philippin	165	0,8	6 105	31,4	6 270	32,3	12 955	66,7	195	1,0	19 425
Asiatique occidentale	1 805	14,1	6 800	53,0	8 605	67,0	3 110	24,2	1 120	8,7	12 840
Coréen	305	7,6	1 805	45,2	2 110	52,8	1 685	42,2	205	5,1	3 995
Japonais	210	7,5	1 445	51,5	1 655	59,0	1 105	39,4	45	1,6	2 805
Autres minorités visibles	660	19,8	1 770	53,1	2 430	72,9	785	23,5	120	3,6	3 335
Minorités visibles multiples	1 125	15,8	4 085	57,5	5 210	73,4	1 450	20,4	435	6,1	7 100
Total, minorités visibles	117 455	23,8	244 140	49,6	361 595	73,4	105 430	21,4	25 490	5,2	492 535
Pas une minorité visible	2 959 615	52,0	2 542 025	44,7	5 501 640	96,7	170 135	3,0	20 195	0,4	5 691 960
Ensemble de la population	3 077 075	49,8	2 786 170	45,1	5 863 245	94,8	275 560	4,5	45 685	0,7	6 184 495

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

En ce qui concerne la connaissance de l'anglais seulement, c'est une situation plus fréquente chez les Philippins (66,7 %) et les Sud-Asiatiques (52,2 %). Par contre, le fait est particulièrement rare parmi les Arabes et les Latino-Américains : au sein de ces deux groupes, moins de une personne sur dix ne connaît que l'anglais (soit 4,9 % des Latino-Américains et 8,9 % des Arabes).

Rappelons que, dans l'ensemble, les personnes membres des minorités visibles ne connaissent que très rarement ni l'une ni l'autre des deux langues. Cette proportion est toutefois plus élevée parmi les Chinois (13,9 %).

Les tableaux 38 et 39 en annexe montrent la répartition, selon la connaissance linguistique, des personnes membres des minorités visibles en fonction du sexe et du groupe d'appartenance. Mentionnons seulement que, bien que les femmes et les hommes arabes rapportent connaître le français en proportions similaires, les femmes arabes mentionnent plus fréquemment que les hommes du même groupe d'appartenance ne connaître que cette langue (33,5 % des femmes contre 11,5 % des hommes). C'est également le cas des Noirs (39,3 % des femmes contre 29,7 % des hommes) et des Latino-Américains (44,6 % des femmes contre 33,4 % des hommes). Par extension, les hommes latino-américains, arabes et noirs rapportent plus fréquemment une connaissance des deux langues officielles que les femmes de ces groupes.

De plus, le fait de ne connaître ni l'une ni l'autre des deux langues officielles est particulièrement plus fréquent chez les femmes sud-asiatiques (9,9 % des femmes contre 3,3 % des hommes), asiatiques du Sud-Est (13,3 % des femmes et 4,7 % des hommes) et chinoises (17,1 % des femmes contre 10,5 % des hommes).

Le tableau 5 montre que l'âge semble aussi lié à la connaissance d'une ou des deux langues; la proportion de personnes membres des minorités visibles déclarant connaître le français (ou le français et l'anglais) est moins forte plus les personnes sont âgées alors qu'inversement, le pourcentage de personnes membres des minorités visibles ne connaissant que l'anglais est davantage marqué plus les personnes sont âgées. En effet, parmi les personnes membres des minorités visibles, 88,4 % des personnes âgées de 15 à 24 ans ont déclaré, en 2006, connaître le français contre seulement 47,5 % des individus âgés de 65 ans et plus. Au contraire, les personnes membres des minorités visibles ayant 65 ans et plus ne connaissent que l'anglais dans une plus forte proportion (29,0 %), cette proportion n'étant que de 10,3 % chez celles âgées de 15 à 24 ans.

Entre autres choses, les proportions d'individus membres des minorités visibles ne connaissant ni l'une ni l'autre des deux langues confirment que la connaissance du français ou de l'anglais est plus répandue chez les plus jeunes; près de 23,5 % des personnes âgées de 65 ans et plus ne connaissent aucune des deux langues officielles contre seulement 1,3 % des individus ayant entre 15 et 24 ans et 1,9 % des 25-29 ans.

Tableau 5. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon la connaissance du français et de l'anglais et selon le groupe d'âge, Québec, 2006

	Français seulement		Français et anglais		Connaissant le français		Anglais seulement		Ni français ni anglais		Total (100 %)
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
15-24 ans	20 085	20,1	68 120	68,3	88 205	88,4	10 245	10,3	1 285	1,3	99 735
25-29 ans	9 690	17,3	35 355	63,0	45 045	80,3	9 965	17,8	1 090	1,9	56 100
30-34 ans	13 250	21,6	33 270	54,3	46 520	75,9	13 450	22,0	1 285	2,1	61 255
35-44 ans	28 830	25,6	52 815	46,8	81 645	72,4	27 415	24,3	3 710	3,3	112 765
45-54 ans	22 055	28,3	30 705	39,4	52 760	67,7	20 275	26,0	4 860	6,2	77 890
55-64 ans	13 230	28,2	16 255	34,6	29 485	62,8	13 120	27,9	4 380	9,3	46 985
65 ans et plus	10 320	27,3	7 625	20,2	17 945	47,5	10 965	29,0	8 890	23,5	37 800
Total	117 455	23,8	244 140	49,6	361 595	73,4	105 430	21,4	25 490	5,2	492 535

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Comme le montre le tableau 6, la connaissance du français seulement, de l'anglais seulement ou des deux langues chez les personnes membres des minorités visibles varie également en fonction de leur statut migratoire : 91,2 % des personnes natives membres des minorités visibles ont une connaissance du français, comparativement à 71,1 % de celles immigrantes et 53,9 % de celles résidentes non permanentes. Par ailleurs, les personnes natives membres des minorités visibles connaissent plus fréquemment les deux langues (76,6 %) que les personnes ayant un statut migratoire différent, voire que l'ensemble de la population du Québec (45,1 %).

Tableau 6. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et selon la connaissance du français et de l'anglais, Québec, 2006

	Population native		Population immigrante		Résidents non permanents		Ensemble des personnes issues des minorités visibles	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Français seulement	11 540	14,7	100 825	26,0	5 090	19,6	117 455	23,8
Français et anglais	60 180	76,6	175 100	45,1	8 870	34,2	244 140	49,6
Connaissant le français	71 720	91,2	275 925	71,1	13 960	53,9	361 595	73,4
Anglais seulement	6 365	8,1	89 005	22,9	10 065	38,9	105 430	21,4
Ni français ni anglais	510	0,6	23 095	6,0	1 890	7,3	25 490	5,2
Total	78 600	100,0	388 035	100,0	25 905	100,0	492 535	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

De plus, les membres des minorités visibles ayant le statut de résidents non permanents ne connaissent ni l'une ni l'autre des deux langues à 7,3 %, ce qui n'est le cas que de 6,0 % de ceux immigrants et de moins de 1 % de ceux natifs.

Le tableau 40 en annexe présente la répartition, par sexe, des personnes membres des minorités visibles selon leur connaissance des langues officielles et selon leur statut migratoire. Notons qu'en 2006, les hommes et les femmes membres des minorités visibles nés au Canada ne se distinguent pas quant à leur connaissance des langues officielles. Cependant, tant chez les personnes immigrantes membres des minorités visibles que chez celles résidentes non permanentes, les hommes connaissent plus fréquemment, en 2006, le français et l'anglais alors que les femmes sont, proportionnellement, plus nombreuses à ne connaître que le français. La proportion d'individus qui ne connaissent ni l'une ni l'autre des deux langues officielles est également supérieure chez les femmes.

Le tableau 7 présente une analyse descriptive de la connaissance des langues des personnes immigrantes membres des minorités visibles en fonction de la période d'immigration. Les immigrants membres des minorités visibles admis de 1976 à 1980 (79,1 %), de 1981 à 1985 (78,0 %) et de 1986 à 1990 (75,4 %) rapportent plus fréquemment connaître le français que les immigrants admis au cours d'une autre période. Notons aussi que ces trois premiers groupes mentionnent moins fréquemment connaître l'anglais seulement (soit 15,4 % des personnes admises de 1976 à 1980, 14,9 % de celles admises de 1981 à 1985 et 18,4 % de celles admises de 1986 à 1990).

À l'opposé, les immigrants membres des minorités visibles admis plus anciennement (c'est-à-dire avant 1976) connaissent plus fréquemment l'anglais seulement (31,5 %). De plus, en 2006, la proportion de ces derniers ayant une connaissance du français est inférieure à celle des immigrants admis plus récemment. Cette différence est particulièrement prononcée en ce qui a trait à la proportion d'individus connaissant le français seulement (19,5 % des immigrants membres des minorités visibles admis avant 1976 contre 29,2 % pour ceux admis entre 2001 et 2006).

Tableau 7. Répartition de l'ensemble des personnes immigrantes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon la connaissance du français et de l'anglais et selon la période d'immigration, Québec, 2006

	Français seulement		Français et anglais		Connaissant le français		Anglais seulement		Ni français ni anglais		Total (100 %)
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
Avant 1976	8 525	19,5	20 090	45,9	28 615	65,3	13 795	31,5	1 385	3,2	43 795
1976 à 1980	8 990	29,1	15 485	50,1	24 475	79,1	4 755	15,4	1 700	5,5	30 930
1981 à 1985	9 580	28,8	16 310	49,1	25 890	78,0	4 945	14,9	2 370	7,1	33 210
1986 à 1990	13 135	24,0	28 060	51,4	41 195	75,4	10 070	18,4	3 360	6,2	54 620
1991 à 1995	17 225	25,1	30 975	45,1	48 200	70,2	15 715	22,9	4 735	6,9	68 650
1996 à 2000	14 730	25,0	26 100	44,4	40 830	69,4	14 980	25,5	3 000	5,1	58 805
2001 à 2006	28 635	29,2	38 075	38,8	66 710	68,1	24 755	25,3	6 545	6,7	98 010
Total	100 825	26,0	175 100	45,1	275 925	71,1	89 005	22,9	23 095	6,0	388 035

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

En outre, les immigrants membres des minorités visibles admis récemment (soit de 2001 à 2006) sont proportionnellement moins nombreux à connaître le français et l'anglais (38,8 %).

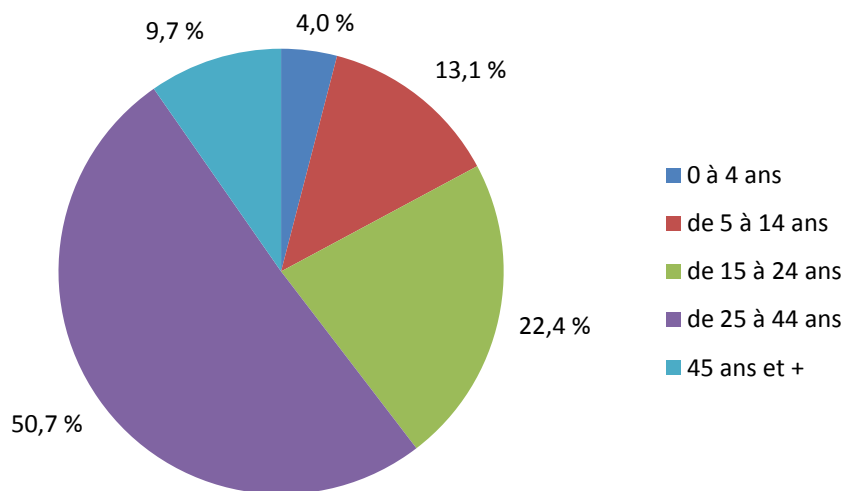
Enfin, la proportion d'immigrants membres des minorités visibles ne connaissant ni le français, ni l'anglais est assez constante, peu importe la période d'immigration (oscillant entre 5,5 % pour les immigrants admis de 1976 à 1980 et 7,1 % pour les immigrants admis de 1981 à 1985), mis à part ceux admis avant 1976 où cette proportion est moins élevée (3,2 %).

Âge à l'immigration

Dans la présente section, nous analysons la répartition des individus en fonction de l'âge à l'immigration. Cinq groupes d'âge sont utilisés : de 0 à 4 ans, de 5 à 14 ans, de 15 à 24 ans, de 25 à 44 ans et 45 ans et plus. Bien évidemment, compte tenu de la caractéristique analysée, seules les personnes immigrantes, membres des minorités visibles ou non, sont prises en compte.

Le graphique 14 montre la répartition des immigrants membres des minorités visibles selon l'âge à l'immigration. Bon nombre de ces personnes ont immigré alors qu'elles étaient âgées de 15 à 24 ans (22,4 %) ou de 25 à 44 ans (50,7 %). Très peu d'immigrants membres des minorités visibles ont été admis alors qu'ils avaient 45 ans et plus (9,7 %) tandis qu'un peu moins du cinquième (17,1 %) ont immigré alors qu'ils avaient moins de 15 ans : 4,0 % ont immigré entre 0 et 4 ans et 13,1 % entre 5 et 14 ans.

Graphique 14. Répartition des immigrants membres des minorités visibles, personnes âgées de 15 ans et plus, selon l'âge à l'immigration, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-564-XCB2006009 au catalogue.

Compilation : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. Les groupes d'appartenance à une minorité visible ont été reconstitués à partir des groupes de population.

Cette répartition générale selon l'âge à l'immigration est similaire à celle observée pour la quasi-totalité des groupes d'appartenance, sauf quelques exceptions notables. Le tableau 8 présente les données détaillées sur l'âge à l'immigration en fonction du groupe d'appartenance.

Les immigrants asiatiques du Sud-Est ont plus fréquemment immigré alors qu'ils étaient âgés de 5 à 14 ans que l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles (17,3 % contre 13,1 % respectivement). De plus, en 2006, les immigrants chinois (16,2 %) et arabes (18,2 %) sont moins susceptibles d'avoir immigré entre l'âge de 15 et 24 ans que la moyenne d'ensemble (22,4 %).

Tableau 8. Ensemble des personnes immigrantes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et l'âge à l'immigration, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	0-4 ans		5-14 ans		15-24 ans		25-44 ans		45 ans et +		Total (100 %)
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
Noir	3 625	3,8	13 570	14,2	24 150	25,2	47 140	49,2	7 365	7,7	95 845
Arabe	2 275	3,2	8 260	11,7	12 900	18,2	41 120	58,1	6 215	8,8	70 755
Latino-Américain	3 015	5,1	8 735	14,9	13 120	22,4	28 430	48,5	5 295	9,0	58 595
Chinois	1 815	3,7	5 535	11,4	7 900	16,2	27 745	57,0	5 655	11,6	48 660
Sud-Asiatique	1 405	3,2	4 670	10,5	11 895	26,8	21 180	47,7	5 275	11,9	44 425
Asiatique du Sud-Est	2 185	6,9	5 520	17,3	8 975	28,2	11 770	36,9	3 405	10,7	31 855
Philippin	385	2,5	1 360	8,9	2 955	19,4	8 845	58,0	1 685	11,1	15 245
Asiatique occidentale	270	2,4	1 610	14,3	2 560	22,7	5 255	46,6	1 565	13,9	11 275
Coréen	300	10,1	575	19,3	480	16,1	1 245	41,7	385	12,9	2 985
Japonais	20	1,6	55	4,4	135	10,9	935	75,4	85	6,9	1 240
Autres minorités visibles	175	7,6	315	13,7	565	24,6	1 035	45,0	205	8,9	2 300
Minorités visibles multiples	235	4,8	670	13,8	1 440	29,7	2 075	42,8	440	9,1	4 850
Total, minorité visibles immigrantes	15 705	4,0	50 875	13,1	87 075	22,4	196 775	50,7	37 575	9,7	388 030

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-564-XCB2006009 au catalogue.

Compilation : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. Les groupes d'appartenance à une minorité visible ont été reconstitués à partir des groupes de population.

La proportion d'immigrants ayant immigré alors qu'ils avaient de 25 à 44 ans est plus élevée au sein des Chinois (57,0 %), des Philippins (58,0 %) et des Arabes (58,1 %), ces trois groupes étant d'ailleurs les seuls, en 2006, à afficher une proportion supérieure à celle de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles (50,7 %).

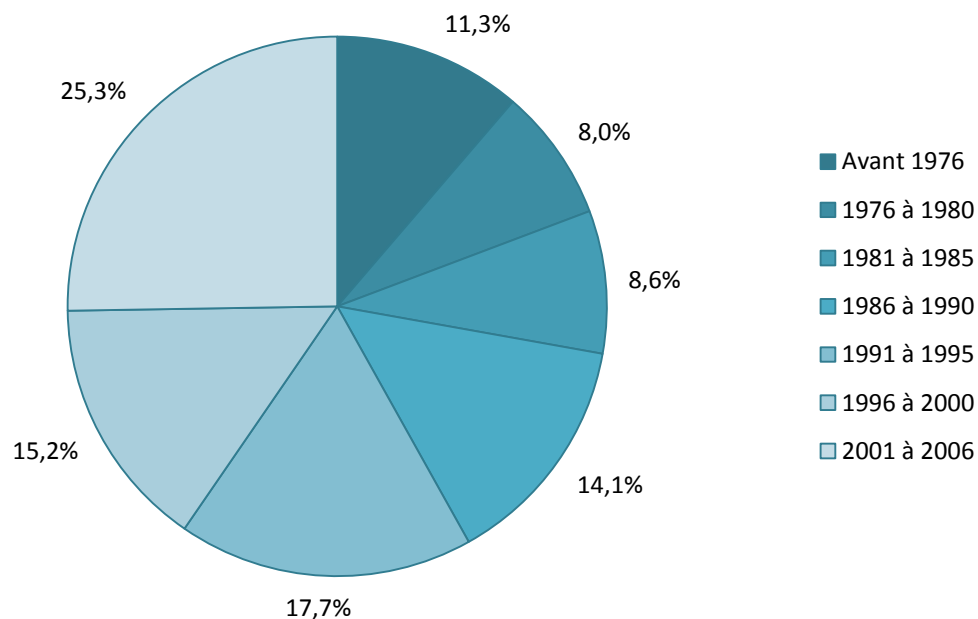
Dans l'ensemble, les hommes et les femmes ne se distinguent pas quant à l'âge auquel ils ont immigré (voir le tableau 41 en annexe). Il est toutefois possible de discerner certaines dissemblances au sein de quelques groupes de minorités visibles. Mentionnons seulement que les immigrantes philippines déclarent plus fréquemment que leurs homologues masculins avoir immigré alors qu'elles avaient entre 25 et 44 ans (62,8 % des Philippines contre 49,1 % des Philippins). Enfin, les hommes sud-asiatiques déclarent davantage avoir immigré alors qu'ils étaient âgés de 25 à 44 ans (42,4 % des femmes et 52,6 % des hommes), tandis que les femmes sud-asiatiques sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer un âge à l'immigration entre 15 et 24 ans (31,7 % des femmes et 22,2 % des hommes).

Période d'immigration

Tout comme la section précédente, celle-ci ne porte que sur la population immigrante, puisqu'elle se concentre sur les caractéristiques générales des personnes membres des minorités visibles en fonction de la période d'immigration. La période d'immigration fait référence à la tranche d'années à l'intérieur de laquelle un immigrant domicilié au Québec a déclaré, au recensement de 2006, avoir été admis au pays. Pour une analyse descriptive détaillée, les années ont été regroupées en sept périodes quinquennales, à l'exception de celle couvrant la période avant 1976¹¹.

Le graphique 15 donne un aperçu de la répartition des immigrants membres des minorités visibles selon les diverses périodes d'immigration. Les données du recensement de 2006 permettent de constater que, au Québec, la population immigrante membre des minorités visibles est issue d'une immigration assez récente : plus du quart (25,3 %) de ces personnes ont été admises au cours de la période 2001-2006. De même, près des trois quarts (72,3 %) des immigrants membres des minorités visibles ont été admis au pays depuis 1986.

Graphique 15. Répartition de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Cette situation contraste avec ce que l'on observe pour l'ensemble des immigrants ayant déclaré n'appartenir à aucun groupe de minorités visibles : plus de la moitié (55,3 %) de ceux-ci ont été admis avant 1981 (soit 48,6 % avant 1976 et 6,7 % entre 1976 à 1980). Les immigrants

¹¹ Les sept périodes d'immigration sont les suivantes : avant 1976, de 1976 à 1980, de 1981 à 1985, de 1986 à 1990, de 1991 à 1995, de 1996 à 2000 et, enfin, de 2001 à 2006.

membres des minorités visibles sont donc, en général, issus d'une immigration plus récente que ceux ayant déclaré n'appartenir à aucun groupe de minorités visibles.

Par ailleurs, le tableau 9 montre qu'un nombre légèrement plus élevé de femmes membres des minorités visibles a été admis pour la quasi-totalité des périodes d'immigration, sauf en ce qui concerne celle de 1986 à 1990. Pour cette période précise, un nombre similaire d'hommes et de femmes ont été admis (soit 27 655 hommes ou 50,6 % et 26 970 femmes ou 49,4 %)¹².

Tableau 9. Ensemble des immigrants membres des minorités visibles, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration et le sexe, Québec, 2006

Période d'immigration	Femmes		Hommes		Total (100%)
	n	%	n	%	
Avant 1976	22 365	51,1	21 435	48,9	43 795
1976 à 1980	16 080	52,0	14 845	48,0	30 930
1981 à 1985	17 265	52,0	15 945	48,0	33 210
1986 à 1990	26 970	49,4	27 655	50,6	54 625
1991 à 1995	35 930	52,3	32 720	47,7	68 650
1996 à 2000	30 045	51,1	28 765	48,9	58 815
2001 à 2006	50 305	51,3	47 710	48,7	98 010
Total	198 960	51,3	189 070	48,7	388 035

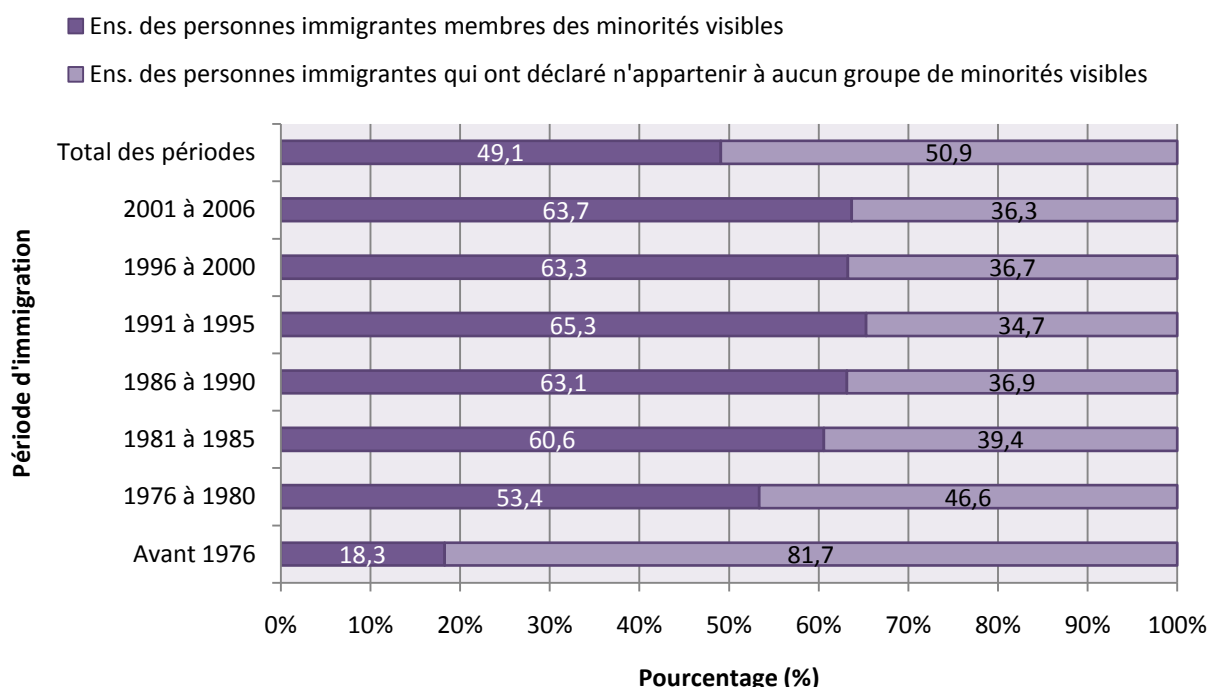
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Le graphique 16 permet d'apprécier, selon la période d'immigration, l'importance relative des immigrants membres des minorités visibles (et, par extension, de ceux ayant déclaré n'appartenir à aucun groupe de minorités visibles) au sein de la population immigrante totale. Dans l'ensemble, nous voyons qu'au recensement de 2006, environ la moitié (49,1 %) des immigrants résidant au Québec ont déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles.

Cela se reflète d'ailleurs dans le pourcentage d'immigrants admis au cours des périodes ultérieures qui ont mentionné, en 2006, appartenir à un groupe de minorités visibles : ce pourcentage s'accroît progressivement pour les périodes subséquentes à 1976, puis plafonne aux environs de 63,0 %. Ainsi, au recensement de 2006, un peu plus de six immigrants admis entre 2001 et 2006 sur dix (63,7 %) déclarent une appartenance à un groupe de minorités visibles.

¹² Les données d'admission du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, qui portent sur l'ensemble des personnes immigrantes, montrent que pour la période de 1986 à 1990, le poids du regroupement familial dans l'immigration totale est moins élevé que pour les autres cohortes. Cette baisse de l'importance démographique des immigrants admis dans la catégorie du regroupement familial, qui sont plus souvent des femmes, se fait au profit des immigrants admis en tant que travailleurs qualifiés, gens d'affaire ou réfugiés, qui sont plus fréquemment des hommes. Cette combinaison de facteurs pourrait expliquer, en partie, la particularité démographique de la cohorte 1986-1990.

Graphique 16. Importance relative de l'ensemble des personnes immigrantes membres des minorités visibles au sein de la population immigrante totale, selon la période d'immigration, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Le tableau 10 montre l'importance relative de chacun des groupes de minorités visibles dans l'immigration totale par période d'immigration. Pour les immigrants admis avant 1986, les membres des minorités visibles ont plus fréquemment déclaré, au recensement de 2006, appartenir au groupe des Noirs. Ce groupe représente 7,6 % de l'ensemble des immigrants admis avant 1976, 16,3 % de ceux admis entre 1976 à 1980 ainsi que 15,5 % de ceux admis entre 1981 à 1985 et il se maintient à des niveaux similaires par la suite¹³. Le groupe des Latino-Américains prend de l'importance à partir de 1981 et celui des Arabes à partir de 1985. Ainsi, au recensement de 2006, les immigrants membres des minorités visibles admis après 1985 sont plus fréquemment des personnes arabes, noires ou latino-américaines et, dans une moindre mesure, chinoises ou sud-asiatiques. Les personnes asiatiques du Sud-est constituent plus de 10 % des immigrants admis entre 1976 et 1985, mais leur poids s'amenuise fortement par la suite. Dans l'ensemble, les immigrants philippins, asiatiques occidentaux, coréens et japonais ne représentent, en 2006, qu'une très faible proportion de l'ensemble des immigrants, et ce, peu importe la période d'immigration.

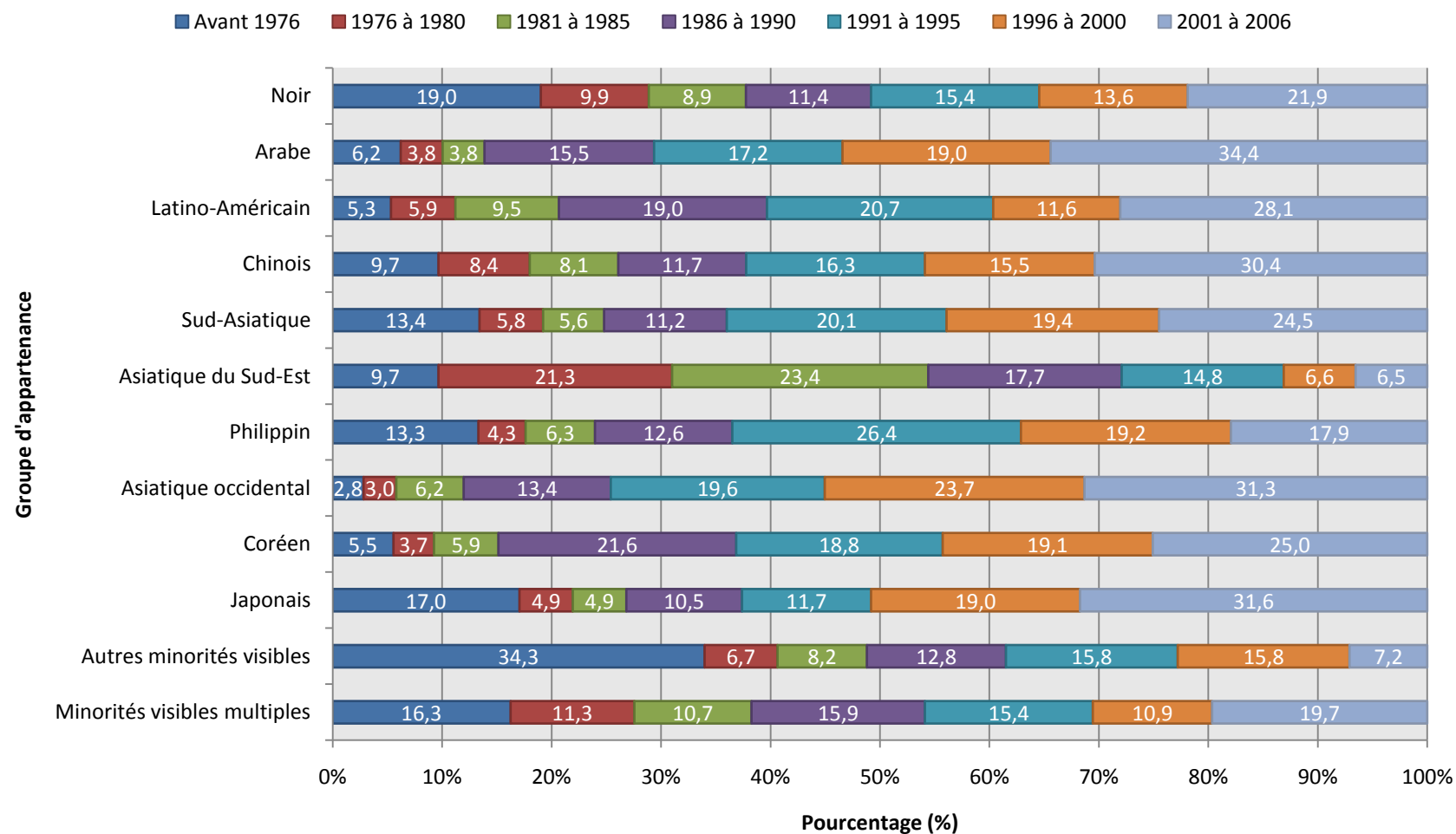
¹³ Notons toutefois qu'en 2006, il y a aussi une forte proportion de Latino-Américains (10,1 %) et d'Asiatiques du Sud-Est (13,6 %) parmi les immigrants admis entre 1981 et 1985.

Tableau 10. Importance relative des groupes de minorités visibles dans l'ensemble de la population immigrante, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Avant 1976		1976 à 1980		1981 à 1985		1986 à 1990		1991 à 1995		1996 à 2000		2001 à 2006		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Noir	18 235	7,6	9 450	16,3	8 495	15,5	10 965	12,7	14 720	14,0	13 000	14,0	20 975	13,6	95 845	12,1
Arabe	4 400	1,8	2 720	4,7	2 695	4,9	10 965	12,7	12 190	11,6	13 450	14,5	24 340	15,8	70 750	8,9
Latino-Américain	3 125	1,3	3 445	5,9	5 550	10,1	11 135	12,9	12 110	11,5	6 800	7,3	16 440	10,7	58 595	7,4
Chinois	4 700	2,0	4 070	7,0	3 935	7,2	5 680	6,6	7 950	7,6	7 540	8,1	14 785	9,6	48 655	6,2
Sud-Asiatique	5 960	2,5	2 580	4,5	2 485	4,5	4 975	5,8	8 920	8,5	8 620	9,3	10 885	7,1	44 430	5,6
Asiatique du Sud-Est	3 080	1,3	6 800	11,7	7 450	13,6	5 630	6,5	4 715	4,5	2 095	2,3	2 085	1,4	31 860	4,0
Philippin	2 030	0,8	660	1,1	965	1,8	1 915	2,2	4 020	3,8	2 925	3,1	2 735	1,8	15 250	1,9
Asiatique occidentale	320	0,1	335	0,6	695	1,3	1 515	1,8	2 205	2,1	2 675	2,9	3 530	2,3	11 275	1,4
Coréen	165	0,1	110	0,2	175	0,3	645	0,7	560	0,5	570	0,6	745	0,5	2 980	0,4
Japonais	210	0,1	60	0,1	60	0,1	130	0,2	145	0,1	235	0,3	390	0,3	1 235	0,2
Autres minorités visibles	790	0,3	155	0,3	190	0,3	295	0,3	365	0,3	365	0,4	165	0,1	2 305	0,3
Minorités visibles multiples	790	0,3	550	0,9	520	0,9	770	0,9	745	0,7	530	0,6	955	0,6	4 850	0,6
Total, minorités visibles	43 795	18,3	30 930	53,4	33 210	60,6	54 625	63,1	68 650	65,3	58 815	63,3	98 010	63,7	388 035	49,1
Pas une minorité visible	195 855	81,7	27 030	46,6	21 610	39,4	31 895	36,9	36 470	34,7	34 160	36,7	55 915	36,3	402 920	50,9
Ensemble de la population immigrante	239 645	100,0	57 955	100,0	54 815	100,0	86 520	100,0	105 120	100,0	92 970	100,0	153 920	100,0	790 945	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Graphique 17. Répartition des immigrants membres des minorités visibles, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration et le groupe d'appartenance, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Le graphique 17 renseigne sur le nombre d'immigrants d'un groupe de minorités visibles donné admis au cours d'une période d'immigration précise, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe de minorités visibles. En d'autres mots, il permet de connaître l'importance relative de chacune des cohortes d'immigrants d'un groupe d'appartenance par rapport au nombre total d'immigrants de ce groupe d'appartenance.

Les deux cinquièmes (44,7 %) des immigrants asiatiques du Sud-Est rapportent avoir été admis au pays entre 1976 et 1980 (21,3 %) ou entre 1981 et 1985 (23,4 %). Cela suggère que les immigrants asiatiques du Sud-Est seraient, en général, issus d'une immigration plus ancienne que l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles, dont 16,6 % ont été admis entre 1976 et 1985.

Par ailleurs, les données du recensement de 2006 montrent que près du cinquième (19,0 %) des immigrants noirs ont été admis avant 1976, alors qu'un peu plus du cinquième (21,9 %) ont été admis récemment (de 2001 à 2006).

On observe une progression d'immigrants chinois, arabes et asiatiques occidentaux admis au pays au fil des ans : au recensement de 2006, les immigrants admis récemment (2001 à 2006) constituent près du tiers de ces trois groupes (soit 30,4 % des immigrants chinois, 31,3 % de ceux Asiatiques occidentaux et 34,4 % de ceux Arabes). Notons enfin que plus de six immigrants sur dix ayant déclaré appartenir au groupe des Latino-Américains ou des Sud-Asiatiques sont arrivés après 1991, avec une accélération pour la période 2001-2006.

Continent de naissance

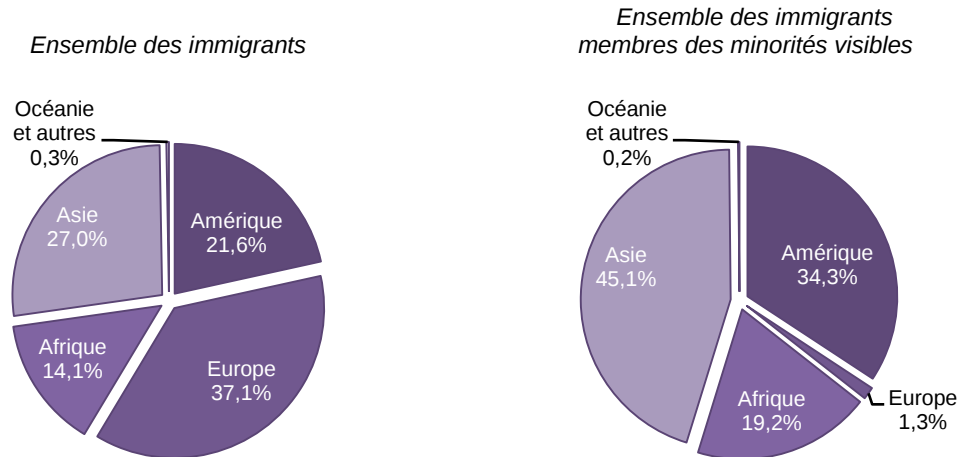
La présente section offre un tableau d'ensemble de la répartition des individus selon le continent de naissance. Évidemment, les résultats d'analyses présentés ne concernent que les immigrants, membres des minorités visibles ou non, les personnes natives étant toutes nées en Amérique.

Au Québec, 45,6 % des personnes immigrantes membres des minorités visibles sont nées en Asie, 34,3 % en Amérique et 19,2 % en Afrique (voir graphique 18). En tout, moins de 2 % des personnes immigrantes membres des minorités visibles déclarent l'Europe ou l'Océanie comme continent de naissance. Cela contraste avec les données obtenues pour l'ensemble de la population immigrante : plus du tiers (37,1 %) de cette dernière a déclaré être née en Europe alors que seulement 27,0 % déclare être née en Asie.

Sans surprise, le tableau 11 montre que l'Amérique est le continent de naissance de la quasi-totalité des immigrants latino-américains (98,8 %) et d'une large majorité des immigrants noirs (71,6 %). Cela diffère grandement de ce que nous observons pour l'ensemble de la population immigrante qui ne mentionne l'Amérique comme continent de naissance que dans une proportion de 21,6 %. Par ailleurs, les personnes immigrantes membres des minorités visibles ne déclarent l'Europe comme lieu de naissance qu'en très faibles pourcentages, et ce, peu importe le groupe d'appartenance.

À l'inverse, l'Europe est le continent de naissance de la majorité (71,5 %) des immigrants qui ont déclaré n'appartenir à aucun groupe de minorités visibles. Pour ce qui est de l'Afrique, c'est le continent de naissance de la majorité des immigrants arabes (60,5 %) et d'un peu plus du quart des immigrants noirs (26,3 %).

Graphique 18. Répartition des immigrants membres des minorités visibles et de l'ensemble des immigrants, selon le continent de naissance, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Il n'est pas surprenant de constater que l'Asie est le lieu de naissance de la quasi-totalité des immigrants coréens (99,7 %), philippins (98,4 %), asiatiques du Sud-Est (98,1 %), asiatiques occidentaux (95,2 %), chinois (92,2 %), sud-asiatiques (88,6 %) et japonais (84,2 %). Enfin, rappelons que très peu (moins de 0,5 %) d'immigrants rapportent être nés en Océanie ou dans un autre lieu non mentionné, qu'il s'agisse d'immigrants membres des minorités visibles ou non.

Les hommes et les femmes d'un même groupe d'appartenance se distribuent de façon similaire quant à leur continent de naissance, sauf pour un regroupement (voir les tableaux 42 et 43 en annexe). Effectivement, les femmes noires immigrantes rapportent être nées en Amérique dans une proportion légèrement plus grande que leurs homologues masculins (75,3 % contre 67,1 %). Inversement, l'Afrique est le continent de naissance d'une plus grande proportion d'hommes noirs immigrants que de femmes noires immigrantes (30,6 % contre 22,7 %, respectivement)¹⁴.

¹⁴ Nous observons aussi des différences notables chez les femmes et les hommes japonais. La faible taille de ce groupe affecte toutefois la qualité des données obtenues.

Tableau 11. Répartition de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population immigrante, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le continent de naissance, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Amérique		Europe		Afrique		Asie		Océania et autres		Total (100 %)
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
Noir	68 585	71,6	1 570	1,6	25 235	26,3	240	0,3	215	0,2	95 845
Arabe	295	0,4	855	1,2	42 795	60,5	26 730	37,8	80	0,1	70 750
Latino-Américain	57 905	98,8	470	0,8	65	0,1	20	0,0	150	0,3	58 595
Chinois	390	0,8	360	0,7	3 000	6,2	44 850	92,2	50	0,1	48 655
Sud-Asiatique	2 110	4,7	560	1,3	2 310	5,2	39 380	88,6	65	0,1	44 430
Asiatique du Sud-Est	95	0,3	330	1,0	145	0,5	31 245	98,1	25	0,1	31 860
Philippin	150	1,0	75	0,5	15	0,1	15 005	98,4	10	0,1	15 250
Asiatique occidentale	90	0,8	270	2,4	165	1,5	10 735	95,2	10	0,1	11 275
Coréen	-	-	20	0,7	-	-	2 970	99,7	-	-	2 980
Japonais	145	11,7	20	1,6	30	2,4	1 040	84,2	-	-	1 235
Autres minorités visibles	1 405	61,0	415	18,0	100	4,3	380	16,5	-	-	2 305
Minorités visibles multiples	1 735	35,8	245	5,1	570	11,8	2 295	47,3	10	0,2	4 850
Total, minorités visibles	132 910	34,3	5 170	1,3	74 425	19,2	174 890	45,1	630	0,2	388 035
Pas une minorité visible	37 575	9,3	287 910	71,5	37 470	9,3	38 435	9,5	1 535	0,4	402 920
Ensemble de la population immigrante	170 475	21,6	293 075	37,1	111 895	14,1	213 325	27,0	2 175	0,3	790 945

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

PARTIE II : PORTRAIT DE L'INSERTION ÉCONOMIQUE

Dans cette deuxième partie, nous nous penchons sur différents indicateurs de l'insertion économique, soit, dans l'ordre : le taux d'activité, le taux d'emploi, le taux de chômage, la situation d'emploi et le revenu d'emploi moyen en 2005.

Chapitre 3 : Taux d'activité

Dans ce chapitre, nous présentons le taux d'activité des personnes ayant déclaré appartenir à un ou plusieurs groupes de minorités visibles selon diverses caractéristiques personnelles. Le taux d'activité correspond au ratio entre le nombre d'individus en emploi ou en recherche active d'emploi et l'ensemble de la population. Notons qu'il est possible de calculer un taux d'activité pour différents sous-groupes de population, par exemple, les femmes, les jeunes, etc. Dans ce chapitre, les différents taux d'activité sont analysés selon le groupe d'âge, le groupe d'appartenance, le sexe, la scolarité, le statut migratoire et la période d'immigration.

Taux d'activité selon le groupe d'âge

Pour l'ensemble des personnes membres des minorités visibles, tout comme pour l'ensemble de la population d'ailleurs, le taux d'activité en fonction des groupes d'âge suit une courbe en « U » inversé : il s'accroît au début de l'âge actif, plafonne, puis décroît considérablement. Il est peu surprenant que les taux d'activité les plus élevés soient observés chez les 25-55 ans en général, puisqu'ils sont davantage présents sur le marché du travail. Aussi, il existe une plus forte propension à étudier parmi les plus jeunes (15-24 ans) et à être à la retraite chez les plus âgés (65 ans et plus), et donc, à être exclu de la population active.

Faits saillants

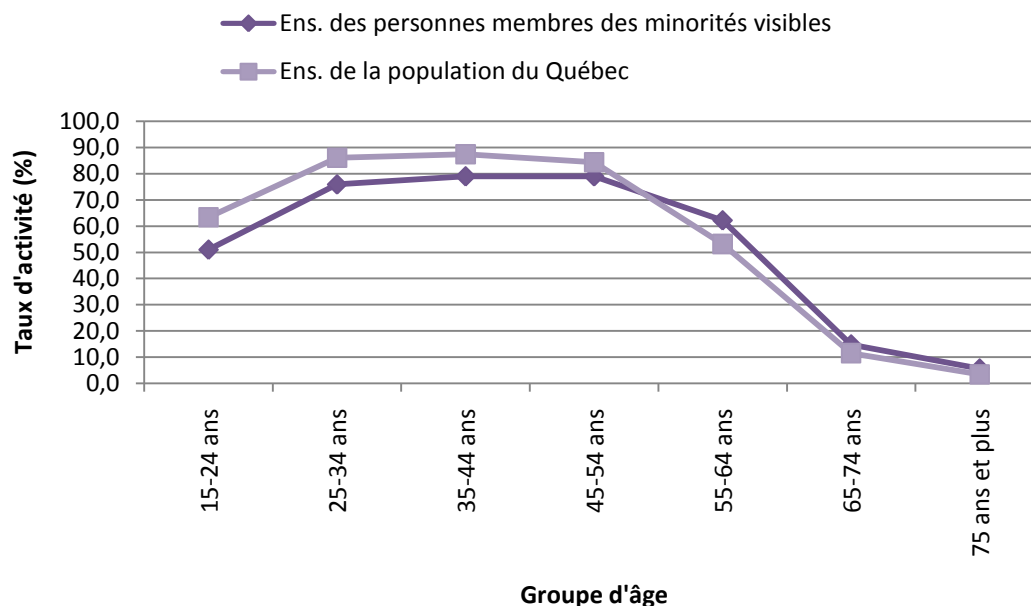
En 2006, le taux d'activité des personnes membres des minorités visibles...

- est plus faible que celui de l'ensemble de la population chez les moins de 55 ans. Il est toutefois plus élevé chez les 55 ans et plus;
- est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, sauf chez les 15-24 ans où il est du même ordre pour les deux sexes;
- augmente avec la scolarisation. Cependant, alors que le taux d'activité de l'ensemble de la population continue d'augmenter avec l'obtention d'un diplôme d'études universitaires, il plafonne chez les personnes membres des minorités visibles dès l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires;
- diffère selon le groupe d'appartenance, les personnes ayant déclaré appartenir aux groupes des Philippins, des Latino-Américains ou des Noirs affichant les plus forts taux d'activité.

Par ailleurs, en 2006, le taux d'activité des personnes immigrantes membres des minorités visibles...

- est moins élevé pour celles admises récemment (2001-2006);
- est supérieur à celui des personnes membres des minorités visibles nées au Canada ou résidentes non permanentes;

Graphique 19. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Parmi les membres des minorités visibles, les personnes âgées de 15 à 24 ans présentent, en 2006, un taux d'activité plus faible (51,0 %) que les personnes âgées de 25-64 ans en général. Ces dernières affichent les plus hauts taux d'activité observés : 79,0 % pour les 35-54 ans, 75,9 % pour les 25-34 ans et 62,2 % pour les 55-64 ans. Les taux d'activité des personnes de 65 à 74 ans (14,8 %) et des 75 ans et plus (5,6 %) sont nettement inférieurs à ceux des groupes d'âge plus jeunes.

Tableau 12. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006

Groupe d'âge	Ensemble des personnes membres des minorités visibles	Ensemble de la population du Québec
15-24 ans	51,0	63,4
25-34 ans	75,9	86,2
35-44 ans	79,0	87,5
45-54 ans	79,0	84,5
55-64 ans	62,2	53,2
65-74 ans	14,8	11,5
75 ans et plus	5,6	3,4
Total	65,8	64,9

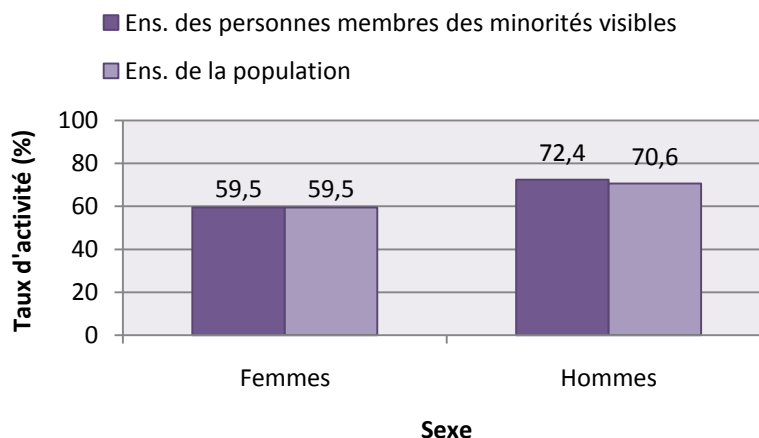
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Globalement, le taux d'activité de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles (65,8 %) est légèrement plus élevé, en 2006, que celui de l'ensemble de la population (64,9 %). Le portrait se diversifie toutefois lorsque nous comparons ces taux par groupe d'âge. En effet, les taux d'activité de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles sont inférieurs à ceux de l'ensemble de la population chez les moins de 55 ans. Cette situation s'inverse chez les personnes plus âgées. En effet, les taux d'activité des individus de 55 ans et plus ayant déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles se révèlent plus élevés que ceux de leurs homologues de l'ensemble de la population; l'écart est de 9 points de pourcentage chez les 55-64 ans et rétrécit à 2,2 points de pourcentage chez les 75 ans et plus. Les personnes membres des minorités visibles seraient ainsi actives plus longtemps que l'ensemble de la population du Québec. Notons que le plus grand écart entre le taux d'activité de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et celui de l'ensemble de la population est observé chez les 15-24 ans, soit 12,4 points de pourcentage (51,0 % contre 63,4 %, respectivement). Cet écart laisse supposer que, de façon générale, les jeunes (15-24 ans) des minorités visibles intégreraient le marché du travail à un âge plus avancé, en moyenne, que leurs homologues de l'ensemble de la population, conciliant peut-être moins souvent le travail et les études.

Taux d'activité selon le sexe

De façon générale, en 2006, les hommes membres des minorités visibles (72,4 %) ont un taux d'activité plus élevé que leurs homologues féminines (59,5 %), ce qui est aussi observé pour l'ensemble de la population du Québec (70,6 % pour les hommes et 59,5 % pour les femmes). Par ailleurs, le taux d'activité des femmes membres des minorités visibles et celui de l'ensemble des femmes sont similaires (soit 59,5 %) alors que le taux d'activité des hommes membres des minorités visibles (72,4 %) est légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des hommes (70,6 %).

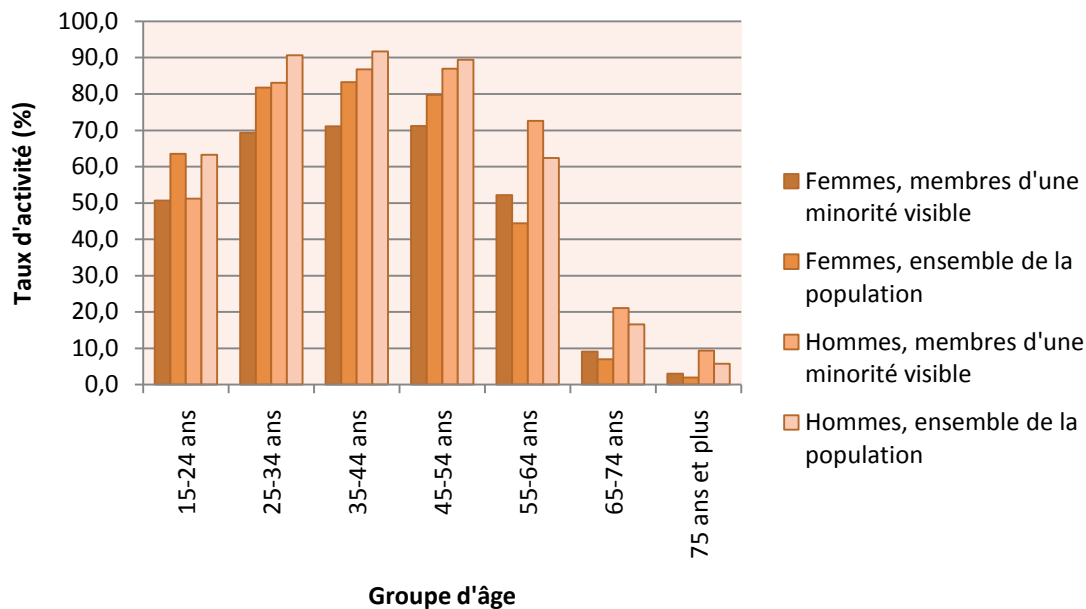
Graphique 20. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Le graphique 21 permet d'examiner la différence entre le taux d'activité des membres des minorités visibles et celui de l'ensemble de la population en 2006, et ce, en tenant compte des groupes d'âge et du sexe. Une même caractéristique ressort pour les hommes et les femmes : les taux d'activité des groupes d'âge de 54 ans et moins sont plus élevés pour l'ensemble de la population que pour l'ensemble des personnes membres des minorités visibles, mais l'écart s'inverse lorsqu'il s'agit des groupes d'âge plus avancé (55 ans et plus).

Graphique 21. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

De plus, les écarts observés entre le taux d'activité des hommes ayant déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles et celui de leurs homologues féminines sont présents pour la quasi-totalité des groupes d'âge, oscillant entre environ 6 points de pourcentage pour les personnes de 75 ans et plus (soit un taux d'activité de 3,0 % pour les femmes contre 9,3 % pour les hommes) à un peu plus de 20 points de pourcentage pour les personnes âgées de 55 à 64 ans (soit un taux d'activité de 52,2 % pour les femmes contre 72,6 % pour les hommes). Cependant, pour les individus de 15 à 24 ans, les hommes et les femmes membres des minorités visibles présentent, en 2006, un taux d'activité équivalent (50,7 % pour les femmes contre 51,2 % pour les hommes).

Taux d'activité selon le groupe d'appartenance

Dans la présente section, nous nous intéressons au taux d'activité selon les différents groupes d'appartenance¹⁵. Rappelons qu'en 2006, les personnes noires constituent, au Québec, le groupe de minorités visibles le plus peuplé (136 625 personnes ou 27,7 % de l'ensemble des minorités visibles) alors que les Coréens et les Japonais sont très peu nombreux (respectivement 4 000 personnes ou 0,8 % et 2 805 personnes ou 0,6 %).

Le tableau 13 montre que les Philippins ont le plus haut taux d'activité (74,8 %), suivis des Latino-Américains (68,4 %) et des Noirs (68,2 %). Ces trois groupes ainsi que les Arabes (66,2 %) et les Asiatiques du Sud-est (65,1 %) présentent, en 2006, des taux d'activité supérieurs, d'une part, à celui de l'ensemble des membres des minorités visibles (65,8 %) et, d'autre part, à celui de l'ensemble de la population du Québec (64,9 %). Les Asiatiques occidentaux (61,4 %), les Sud-Asiatiques (61,2 %) et les Chinois (60,3 %) montrent un taux d'activité légèrement inférieur à celui de l'ensemble des membres des minorités visibles. Les Coréens (57,2 %) et les Japonais (55,8 %) affichent les plus faibles taux d'activité observés. Rappelons toutefois que ces deux derniers groupes ont de très petits effectifs.

Tableau 13. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Femmes	Hommes	Total
Noir	64,5	72,4	68,2
Arabe	54,6	75,5	66,2
Latino-Américain	61,2	75,9	68,4
Chinois	55,5	65,4	60,3
Sud-Asiatique	50,1	71,2	61,2
Asiatique du Sud-Est	58,5	72,3	65,1
Philippin	73,9	76,4	74,8
Asiatique occidental	52,4	69,1	61,4
Coréen	57,7	56,4	57,2
Japonais	50,3	66,2	55,8
Autres minorités visibles	59,6	76,4	67,2
Minorités visibles multiples	61,1	72,6	66,8
Total, minorités visibles	59,5	72,4	65,8
Pas une minorité visible	59,5	70,5	64,8
Ensemble de la population	59,5	70,6	64,9

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

¹⁵ Pour une définition détaillée du groupe d'appartenance, se reporter au chapitre 2.

Par ailleurs, l'analyse du taux d'activité des femmes et des hommes selon le groupe d'appartenance montre que l'écart de points de pourcentage en faveur des hommes mentionné précédemment se maintient pour presque tous les groupes d'appartenance, variant de 2,5 points de pourcentage (pour les Philippins) à un peu plus de 20 points de pourcentage (pour les Arabes et les Sud-Asiatiques). Ce n'est que chez les Coréens que les femmes (57,7 %) enregistrent un taux d'activité similaire à celui de leurs homologues masculins (56,4 %).

Si nous comparons le taux d'activité des femmes membres des minorités visibles par groupe d'appartenance à celui de l'ensemble des femmes membres des minorités visibles, nous remarquons qu'en 2006 les Philippines ont un taux d'activité largement supérieur (73,9 % comparativement à 59,5 %). C'est également le cas, mais dans une moindre mesure, pour les femmes noires (64,5 %), celles Latino-Américaines (61,2 %) et celles ayant déclaré une appartenance à plus d'un groupe de minorités visibles (61,1 %). Les femmes des autres groupes de minorités visibles affichent des taux d'activité inférieurs à la moyenne d'ensemble, les Japonaises (50,3 %) et les Sud-Asiatiques (50,1 %) présentant les plus faibles taux d'activité observés.

En ce qui concerne les hommes, ce sont les Philippins (76,4 %), les membres d'un autre groupe de minorités visibles (76,4 %), les Latino-Américains (75,9 %) et les Arabes (75,5 %) qui présentent, en 2006, les plus hauts taux d'activité. Ces taux d'activité sont également supérieurs, d'une part, à celui de l'ensemble des hommes membres d'un groupe de minorités visibles (72,4 %) et, d'autre part, à celui de l'ensemble des hommes de la province (70,6 %). Les Coréens¹⁶ (56,4 %), les Chinois (65,4 %) et les Japonais (66,2 %) affichent les plus faibles taux d'activité.

Le tableau 14 permet d'analyser le taux d'activité à la fois selon le groupe d'appartenance et selon le groupe d'âge. Pour faciliter l'analyse, les groupes d'âge ont été regroupés en quatre catégories, soit les 15-24 ans, les 25-54 ans, les 55-64 ans et les 65 ans et plus.

Pour tous les groupes d'appartenance, comme pour l'ensemble de la population, le taux d'activité en fonction des groupes d'âge décrit une courbe en « U » inversé. Par ailleurs, notons que parmi les membres des minorités visibles âgés de 25 à 54 ans ou de 55 à 64 ans, les Philippins et les Noirs présentent, en 2006, des taux d'activité nettement supérieurs à la moyenne d'ensemble. C'est également le cas chez les jeunes (15-24 ans) de ces deux groupes, ainsi que du groupe des Latino-Américains. Chez les 65 ans et plus, les personnes noires (13,9 %), arabes (13,2 %) et sud-asiatiques (12,9 %)¹⁷ présentent des taux d'activité plus élevés que l'ensemble de la population de ce même groupe d'âge (8,0 %).

¹⁶ Notons toutefois qu'il faut interpréter les résultats avec nuance, car l'effectif du groupe des Coréens (n=975), tout comme celui des Japonais (n=665), est très petit.

¹⁷ Dans presque tous les groupes d'appartenance, les effectifs observés pour les 65 ans et plus sont petits, ce qui affecte la qualité des taux d'activité des 65 ans et plus en fonction du groupe d'appartenance.

Tableau 14. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total
Noir	53,3	82,2	66,8	13,9	68,2
Arabe	48,0	75,9	59,8	13,2	66,2
Latino-Américain	55,6	78,4	60,3	9,1	68,4
Chinois	41,2	74,4	59,7	8,1	60,3
Sud-Asiatique	49,5	71,8	57,7	12,9	61,2
Asiatique du Sud-Est	51,0	79,3	60,7	7,1	65,1
Philippin	61,0	85,4	70,7	11,7	74,8
Asiatique occidentale	50,8	72,3	47,1	9,0	61,4
Coréen	37,4	70,7	66,7	9,3	57,2
Japonais	48,3	69,2	57,7	9,5	55,8
Autres minorités visibles	63,3	81,0	69,4	6,1	67,2
Minorités visibles multiples	52,7	79,5	62,1	14,3	66,8
Total, minorités visibles	51,0	77,8	62,2	11,2	65,8
Pas une minorité visible	64,9	86,9	52,7	7,9	64,8
Ensemble de la population	63,4	86,0	53,2	8,0	64,9

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Toutefois, notons qu'en comparaison de l'ensemble de la population du Québec, ces trois groupes d'appartenance comportent, proportionnellement, davantage d'individus âgés de 65 à 74 ans que d'individus de 75 ans et plus. Cette caractéristique a une incidence sur le taux d'activité dans la mesure où, en général, les personnes âgées de 65 à 74 sont proportionnellement plus présentes sur le marché du travail que celles de 75 ans et plus.

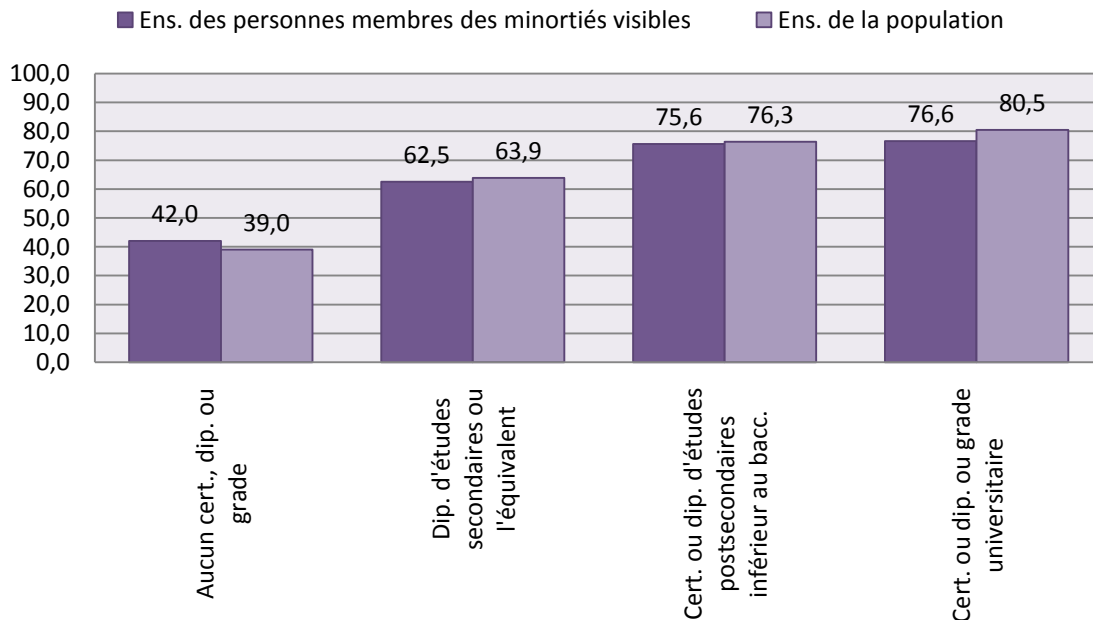
Taux d'activité selon le niveau de scolarité

Tout comme l'âge, le niveau de scolarité d'un individu peut influencer sur sa participation au marché du travail. Pour faciliter l'analyse, les catégories « certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers », « certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire » et « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » ont été regroupées en une seule catégorie, soit « certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat ».

Le graphique 22 permet de voir qu'en 2006, le taux d'activité s'accroît effectivement avec l'éducation : parmi les membres des minorités visibles, les plus faibles taux d'activité sont observés chez les personnes possédant une scolarité de niveau secondaire (62,5 %) ou moindre (42,0 %), alors que ce taux augmente considérablement chez celles ayant un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat (75,6 %), puis plafonne pour atteindre 76,6 % chez les détenteurs d'un

« certificat, diplôme ou grade universitaire »¹⁸. Pour l'ensemble de la population, la situation est similaire, sauf que la participation au marché du travail croît de façon plus importante chez les personnes possédant un « certificat, diplôme ou grade universitaire ».

Graphique 22. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Les personnes qui ont déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles affichent un taux d'activité plus élevé que l'ensemble de la population lorsqu'elles ne possèdent « aucun certificat, diplôme ou grade » (42,0 % comparativement à 39,0 %). Par contre, le taux d'activité des personnes membres des minorités visibles est, d'une part, équivalent à celui de l'ensemble de la population dans le cas des détenteurs de diplôme d'études secondaires (62,5 % contre 63,9 % respectivement) ou d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat (75,6 % contre 76,3 % respectivement) et, d'autre part, inférieur à celui de l'ensemble de la population pour les individus possédant un « certificat, diplôme ou grade universitaire » (76,6 % contre 80,5 % respectivement).

Par ailleurs, le graphique 54 en annexe permet de comparer le taux d'activité des femmes membres des minorités visibles à celui de leurs homologues masculins, et ce, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Mentionnons seulement que

¹⁸ Sous « certificat, diplôme ou grade universitaire » sont regroupés les détenteurs d'un diplôme de niveau baccalauréat, maîtrise (incluant les diplômes en médecine, en médecine vétérinaire, etc.) ou doctorat.

lorsque le sexe est intégré à l'analyse, nous observons que, pour un même diplôme, les femmes ont généralement un taux d'activité inférieur à celui des hommes.

Le tableau 15 présente le taux d'activité, en 2006, des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population selon le groupe d'appartenance et le plus haut diplôme obtenu.

Tableau 15. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le plus haut diplôme obtenu, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	Certificat, diplôme ou grade universitaire	Total
Noir	41,4	66,3	78,9	83,0	68,2
Arabe	34,4	55,2	73,4	76,3	66,2
Latino-Américain	47,7	68,5	78,9	77,7	68,4
Chinois	40,5	54,5	65,0	71,6	60,3
Sud-Asiatique	41,5	59,9	72,2	71,9	61,2
Asiatique du Sud-Est	43,9	63,4	77,4	81,3	65,1
Philippin	38,7	74,2	81,4	78,9	74,8
Asiatique occidentale	44,6	56,2	72,2	71,3	61,4
Coréen	31,0	47,3	60,6	66,4	57,2
Japonais	25,0	42,7	55,0	67,5	55,8
Autres minorités visibles	44,3	73,2	73,9	84,8	67,2
Minorités visibles multiples	46,4	70,3	72,4	77,5	66,8
Total, minorités visibles	42,0	62,5	75,6	76,6	65,8
Pas une minorité visible	38,8	64,0	76,4	81,1	64,8
Ensemble de la population	39,0	63,9	76,3	80,5	64,9

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Nous observons de très forts taux d'activité chez les personnes détenant un diplôme universitaire et ayant déclaré appartenir aux groupes des Asiatiques du Sud-Est (81,3 %) ou des Noirs (83 %).

De plus, les Philippins et les Latino-Américains présentent généralement des taux d'activité parmi les plus élevés pour la quasi-totalité des niveaux de scolarité. Par exemple, les Latino-Américains ne détenant aucun diplôme (47,7 %) ont une participation au marché du travail nettement plus marquée que l'ensemble des personnes membres des minorités visibles ayant un tel niveau de scolarité (42,0 %).

À l'inverse, les Chinois affichent, en général, des taux d'activité inférieurs à la moyenne d'ensemble des personnes membres des minorités visibles, peu importe le niveau de scolarité atteint, tandis que les Arabes affichent des taux d'activité plus faibles lorsqu'ils sont peu scolarisés, mais présentent, somme toute, des taux d'activité semblables à la

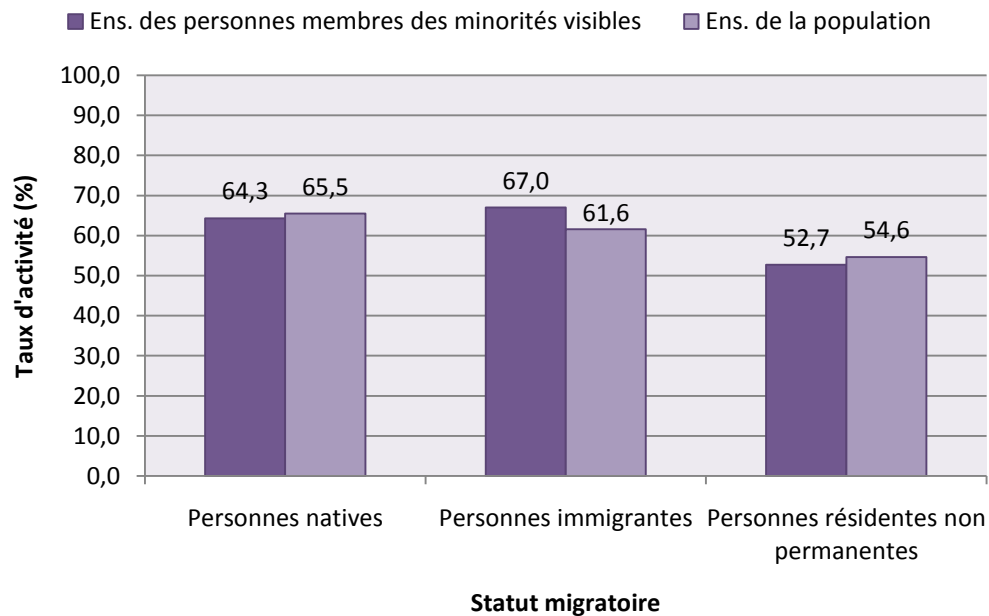
moyenne d'ensemble lorsqu'ils possèdent minimalement une scolarité de niveau postsecondaire.

Enfin, le tableau 45 en annexe présente le taux d'activité lorsque nous croisons le plus haut diplôme obtenu, le groupe d'appartenance et le sexe. En fait, peu de différences notables à ce tableau d'ensemble apparaissent lorsque nous tenons compte à la fois du sexe et du groupe d'appartenance, si ce n'est que les femmes présentent généralement une plus faible participation au marché du travail que leurs homologues masculins détenant une scolarité équivalente.

Taux d'activité selon le statut migratoire

Dans la présente section, nous présentons les taux d'activité des membres des minorités visibles en fonction du statut migratoire, c'est-à-dire selon qu'ils sont nés au pays, qu'ils sont immigrants ou résidents non permanents. Le graphique 23 montre que le plus haut taux d'activité parmi les personnes ayant déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles est observé chez les immigrants (67,0 %), suivis des natifs (64,3 %), puis des résidents non permanents (52,7 %).

Graphique 23. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, Québec, 2006



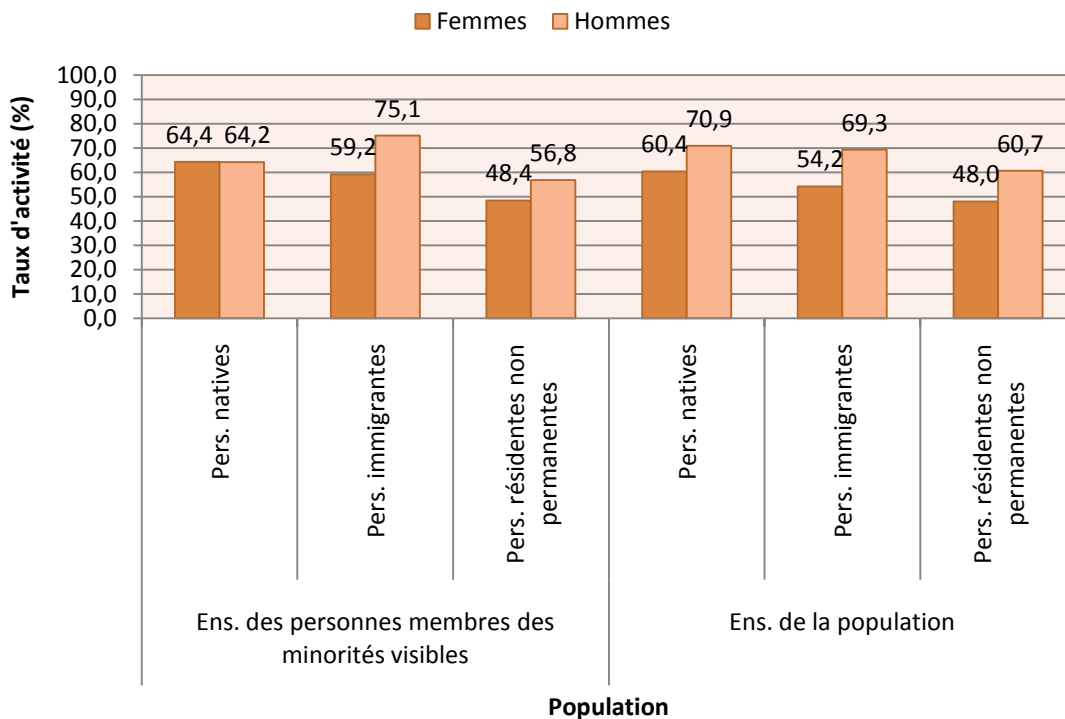
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Lorsque nous comparons le taux d'activité des personnes membres des minorités visibles à celui de l'ensemble de la population selon le statut migratoire, nous observons que les personnes immigrantes membres des minorités visibles ont un taux d'activité supérieur à celui de l'ensemble des immigrants (67,0 % contre 61,6 % respectivement). Par contre, le taux d'activité des membres des minorités visibles nés au Canada est légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la population native

(64,3 % contre 65,5 %). Un écart semblable peut être observé chez les résidents non permanents (52,7 % contre 54,6 % pour l'ensemble des résidents non permanents). Notons que, dans l'ensemble, les taux d'activité les plus faibles sont observés chez les résidents non permanents, et ce, peu importe qu'il s'agisse de personnes membres des minorités visibles ou non¹⁹.

Le graphique 24 permet de comparer, par sexe, le taux d'activité de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et de la population totale, selon le statut migratoire. Nous constatons que le taux d'activité des hommes est généralement supérieur à celui des femmes, à l'exception des personnes natives membres des minorités visibles où les femmes et les hommes affichent un même taux d'activité (soit 64,4 % et 64,2 % respectivement).

Graphique 24. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Les femmes natives membres des minorités visibles présentent le plus haut taux d'activité (64,4 %) parmi toutes les femmes, peu importe le statut migratoire. Qu'elles soient natives ou immigrantes, les femmes membres des minorités visibles ont

¹⁹ Les taux d'activité plus faibles obtenus par les résidents non permanents peuvent s'expliquer, en partie du moins, par le fait qu'un certain pourcentage des résidents non permanents sont des étudiants, et donc, ne sont pas présents sur le marché du travail. De plus, les demandeurs de statut de réfugié ne peuvent pas, en général, obtenir de permis de travail. Seuls ceux ne pouvant subsister sans l'assistance publique sont autorisés à travailler.

également une participation au marché du travail supérieure à leurs vis-à-vis de l'ensemble de la population. Toutefois, ce n'est pas le cas des résidentes non permanentes, qui présentent un taux d'activité quasi identique (48,4 % et 48 % respectivement).

Chez les hommes membres des minorités visibles, les immigrants ont le taux d'activité le plus élevé (75,1 %), puis suivent les natifs (64,2 %) et les résidents non permanents (56,8 %). Les immigrants membres des minorités visibles présentent également, en 2006, un taux d'activité supérieur à celui de l'ensemble des hommes immigrants (69,3 %), tandis que les natifs membres des minorités visibles affichent, pour leur part, un taux d'activité inférieur à celui de l'ensemble des hommes natifs (70,9 %). Enfin, tout comme pour les femmes, les hommes résidents non permanents, qu'ils soient membres de minorités visibles ou non, affichent les plus faibles taux d'activité observés.

Le tableau 16 permet d'analyser le taux d'activité selon le statut migratoire et le groupe d'appartenance. Les Philippins résidents non permanents (88,6 %) ont un taux d'activité grandement supérieur à tous les autres taux d'activité enregistrés²⁰. Ce fait contraste avec ce que nous venons tout juste de constater alors que nous nous intéressions au taux d'activité selon le statut migratoire sans égard au groupe d'appartenance. De plus, les Philippins ont aussi les taux d'activité les plus élevés parmi les natifs (72,1 %) ou les immigrants (73,5 %).

Tableau 16. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le statut migratoire, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Population native	Population immigrante	Résidents non permanents	Total
Noir	67,1	69,5	56,5	68,2
Arabe	63,0	67,6	46,3	66,2
Latino-Américain	57,4	70,8	54,7	68,4
Chinois	63,9	61,1	31,8	60,3
Sud-Asiatique	63,7	60,9	58,9	61,2
Asiatique du Sud-Est	56,4	67,6	38,7	65,1
Philippin	72,1	73,5	88,6	74,8
Asiatique occidentale	67,1	62,4	43,2	61,4
Coréen	65,1	63,0	29,3	57,2
Japonais	58,7	58,9	43,0	55,8
Autres minorités visibles	76,6	64,3	45,5	67,2
Minorités visibles multiples	64,1	68,8	46,2	66,8
Total, minorités visibles	64,3	67,0	52,7	65,8
Pas une minorité visible	65,5	56,5	57,6	64,8
Ensemble de la population	65,5	61,6	54,6	64,9

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

²⁰ Le taux d'activité très élevé des Philippins pourrait être dû au *Programme des aides familiaux résidents* (PAFR).

Par ailleurs, notons les écarts important dans la participation au marché du travail entre les Latino-Américains nés au pays (57,4 %) et ceux qui ont immigré (70,8 %). On note un écart semblable chez les Asiatiques du Sud-Est : le taux d'activité des natifs est de 56,4 %, comparativement à 67,6 % chez les immigrants. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que, dans ces deux derniers groupes, la population native est nettement plus jeune que la population immigrante.

Le tableau 17 montre que, dans le cas des personnes membres des minorités visibles, le taux d'activité des hommes natifs et des femmes natives d'un même groupe d'appartenance est généralement assez similaire. En outre, c'est au sein de la population immigrante que l'on observe les plus grandes différences de taux d'activité entre les hommes et les femmes d'un même groupe d'appartenance; les immigrants arabes (78,1 %) et sud-asiatiques (73,2 %) enregistrent des taux d'activité supérieurs à leurs homologues féminines arabes (54,6 %) et sud-asiatiques (47,7 %), et ce, de plus de 23 points de pourcentage. Les Philippines résidentes non permanentes (91,5 %²¹) présentent un taux d'activité beaucoup plus élevé que tous les autres groupes, et ce, peu importe le statut migratoire, le sexe ou le groupe d'appartenance.

Tableau 17. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Population native		Population immigrante		Résidents non permanents		Total	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	67,2	66,9	64,7	75,1	49,4	63,7	64,5	72,4
Arabe	63,3	62,8	54,6	78,1	34,5	52,8	54,6	75,5
Latino-Américain	57,6	57,4	62,8	79,5	44,6	62,6	61,2	75,9
Chinois	61,8	65,6	55,6	67,2	32,1	31,0	55,5	65,4
Sud-Asiatique	64,9	62,4	47,7	73,2	47,2	64,9	50,1	71,2
Asiatique du Sud-Est	58,5	54,5	59,3	76,7	30,3	50,8	58,5	72,3
Philippin	70,9	73,7	71,2	77,6	91,5	52,2	73,9	76,4
Asiatique occidentale	66,7	66,7	52,8	70,9	32,2	49,1	52,4	69,1
Coréen	72,7	56,7	65,0	60,1	27,4	33,3	57,7	56,4
Japonais	58,2	59,3	50,3	74,7	35,6	59,3	50,3	66,2
Autres minorités visibles	70,1	83,0	55,9	74,6	46,2	55,6	59,6	76,4
Minorités visibles multiples	63,2	65,2	61,4	76,2	28,6	61,1	61,1	72,6
Total, minorités visibles	64,4	64,2	59,2	75,1	48,4	56,8	59,5	72,4
Pas une minorité visible	60,3	71,0	49,4	63,8	47,4	66,2	59,5	70,5
Ensemble de la population	60,4	70,9	54,2	69,3	48,0	60,7	59,5	70,6

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

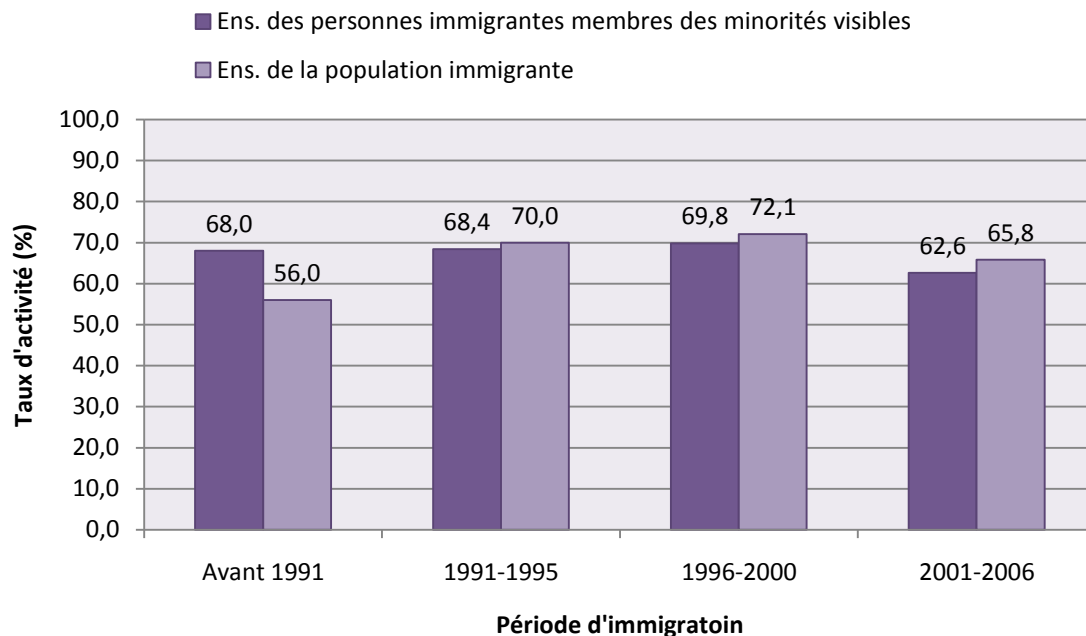
²¹ Il est probable que ce taux d'activité très élevé soit dû au *Programme des aides familiaux résidents* (PAFR), dont une très grande majorité des participants sont des femmes qui proviennent des Philippines.

Taux d'activité selon la période d'immigration

Puisqu'elle traite du taux d'activité selon la période d'immigration²², la présente section ne porte que sur la population immigrante, membre des minorités visibles ou non.

Le graphique 25 permet de visualiser, par période d'immigration, le taux d'activité des personnes immigrantes membres des minorités visibles ainsi que celui de l'ensemble de la population immigrante. Notons que les taux d'activité des personnes immigrantes membres des minorités visibles admis avant 1991 (68,0 %), entre 1991 et 1995 (68,4 %) et entre 1996 et 2000 (69,8 %) sont similaires. Ce taux est toutefois légèrement plus bas pour les personnes admises récemment, soit durant la période 2001-2006 (62,6 %).

Graphique 25. Taux d'activité (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Le portrait est similaire dans l'ensemble de la population immigrante pour les personnes admises depuis 1991. Les taux d'activité observés pour ces dernières sont toutefois légèrement plus élevés que ceux des immigrants membres des minorités visibles. En ce qui concerne les personnes admises avant 1991, le taux d'activité de l'ensemble de la population immigrante est nettement inférieur au taux d'activité des immigrants (membres des minorités visibles ou non) admis plus récemment, mais également à celui des immigrants membres des minorités visibles arrivés avant 1991. Ceci pourrait s'expliquer par la répartition des pays d'origine des premiers

²² Le concept de « période d'immigration » est défini de façon détaillée au chapitre 2. Pour faciliter l'analyse, nous employons les périodes d'immigration utilisées par Statistique Canada soit : avant 1991, de 1991 à 1995, de 1996 à 2000 et de 2001 à 2006.

immigrants ainsi que par l'ancienneté de leur admission au pays. Au recensement de 2006, les immigrants admis avant 1991 sont majoritairement originaires d'Europe et ils ont déclaré plus fréquemment n'appartenir à aucun groupe de minorités visibles. Ces derniers sont aussi issus d'une immigration beaucoup plus ancienne que les immigrants membres des minorités visibles admis avant 1991²³. Il est probable qu'ils participent moins au marché du travail que les immigrants membres des minorités visibles admis avant 1991 parce qu'ils sont plus âgés et qu'il se pourrait que qu'ils soient, proportionnellement, plus nombreux à avoir pris leur retraite.

Au tableau 18, le taux d'activité en fonction de la période d'immigration est détaillé pour chacun des groupes d'appartenance. Parmi les personnes admises depuis plus longtemps (c'est-à-dire avant 1991), les Latino-Américains (73,7 %) et les Asiatiques occidentaux (73,3 %) présentent les plus forts taux d'activité. Les Philippins (79,7 %) enregistrent le taux d'activité le plus élevé parmi les immigrants admis entre 1991 et 1995, suivis des Latino-Américains (73,7 %) et des Noirs (72,5 %).

Tableau 18. Taux d'activité (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration et le groupe d'appartenance, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Avant 1991	1991-1995	1996-2000	2001-2006
Noir	67,6	72,5	73,6	69,0
Arabe	68,1	66,2	70,4	66,4
Latino-Américain	73,7	73,7	74,0	63,2
Chinois	62,5	62,5	69,0	54,4
Sud-Asiatique	64,9	60,7	62,6	53,9
Asiatique du Sud-Est	69,1	65,8	65,6	56,2
Philippin	67,7	79,7	73,5	76,0
Asiatique occidentale	73,3	66,0	64,3	50,1
Coréen	67,4	61,6	64,9	56,4
Japonais	52,7	56,7	70,2	60,3
Autres minorités visibles	64,1	70,8	62,5	56,2
Minorités visibles multiples	70,1	62,8	68,9	69,6
Total, minorités visibles	68,0	68,4	69,8	62,6
Pas une minorité visible	48,9	73,0	76,1	71,5
Ensemble de la population immigrée	56,0	70,0	72,1	65,8

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Quant à la période d'immigration de 1996 à 2000, ces mêmes trois groupes, soit les Latino-Américains (74,0 %), les Noirs (73,6 %) et les Philippins (73,5 %) affichent les taux d'activité les plus élevés tandis que la plus faible participation au marché du travail est notée chez les Sud-Asiatiques (62,6 %). Enfin, pour ce qui est de la période

²³ En 2006, la majorité (54 %) des immigrants membres des minorités visibles admis avant 1991 avaient été admis au Canada entre 1981 et 1990, alors que ce pourcentage n'est que de 19,4 % pour les immigrants ne s'étant pas identifiés à un groupe de minorités visibles.

d'immigration la plus récente, les Philippins se démarquent avec un taux de 76,0 %, alors que les Asiatiques occidentaux (50,1 %) affichent, pour leur part, le plus faible taux.

Enfin, en croisant le groupe d'appartenance avec le sexe et la période d'immigration, nous remarquons que le taux d'activité des femmes est généralement plus faible que celui des hommes pour l'ensemble des périodes d'immigration étudiées. Il existe toutefois quelques rares exceptions à cette tendance générale, notamment pour les Coréens. Les données détaillées sont présentées dans le tableau 46 en annexe. Mentionnons seulement que, dans l'ensemble, les plus notables différences de taux d'activité entre hommes et femmes d'un même groupe d'appartenance sont toutes en faveur des hommes.

Chapitre 4 : Taux d'emploi

Le présent chapitre porte sur le taux d'emploi, en 2006, des personnes ayant déclaré appartenir à un ou plusieurs groupes de minorités visibles. Le taux d'emploi se définit comme la proportion d'individus en emploi au sein d'une population donnée. Il est, par conséquent, toujours plus bas que le taux d'activité puisqu'une certaine proportion des personnes dites actives sont en recherche d'emploi et donc au chômage.

Soulignons par ailleurs qu'il est aussi possible de calculer un taux d'emploi pour différents sous-groupes de population (par exemple, les personnes âgées, les immigrants, etc.). Une analyse détaillée des différents taux d'emploi selon le groupe d'âge, le sexe, le groupe d'appartenance, le statut migratoire, le niveau de scolarité et la période d'immigration est présentée ci-dessous.

Taux d'emploi selon le groupe d'âge

Tout comme nous l'avions observé pour le taux d'activité, le taux d'emploi en fonction de l'âge suit une courbe en « U » inversé; il s'accroît rapidement en début d'âge actif, tend à plafonner par la suite et chute vers la fin de l'âge actif. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que les plus jeunes (15-24 ans), plus souvent aux études, et les plus âgés (65 ans et plus), plus souvent à la retraite, sont moins fréquemment présents sur le marché du travail que les 25-64 ans et, par extension, sont moins souvent en emploi que ces derniers.

Faits saillants

En 2006, le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles...

- est plus faible que celui de l'ensemble de la population chez les moins de 55 ans. Il est toutefois plus élevé chez les 55 ans et plus;
- est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, sauf chez les 15-24 ans où il n'y a pas de différences significatives;
- augmente avec la scolarisation, mais, contrairement au taux d'emploi de l'ensemble de la population, plafonne chez les détenteurs de diplôme d'études postsecondaires;
- diffère selon le groupe d'appartenance, les Philippins présentant un taux d'emploi nettement plus élevé que l'ensemble.

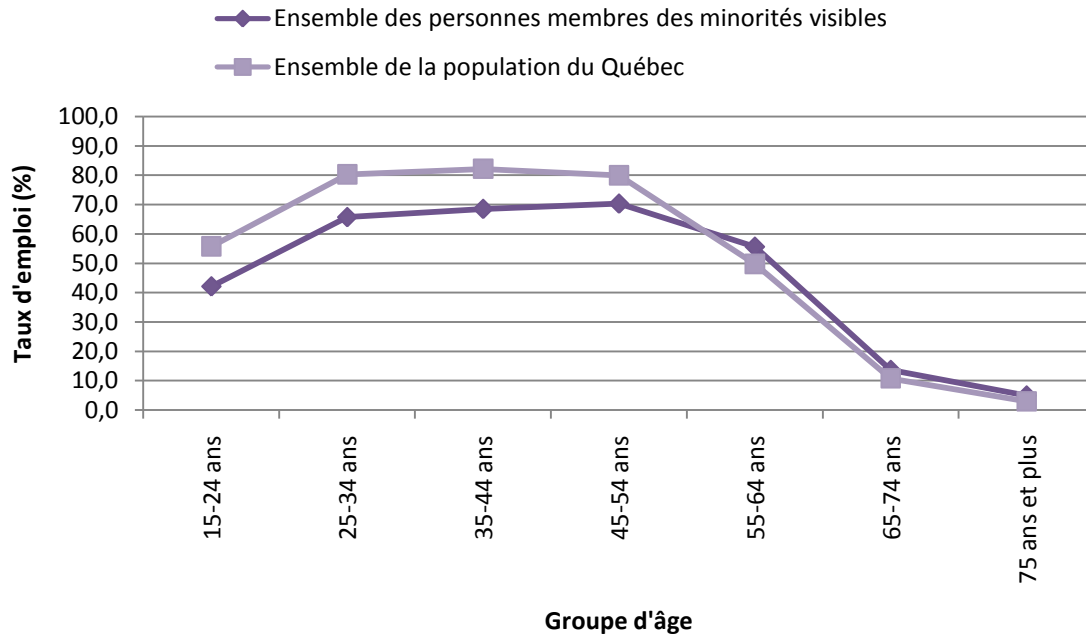
Par ailleurs, en 2006, le taux d'emploi des personnes immigrantes membres des minorités visibles...

- est moins élevé pour celles admises récemment (2001-2006);
- est supérieur à celui des personnes membres des minorités visibles nées au Canada ou résidentes non permanentes.

Enfin, en 2006...

- les personnes noires âgées de 65 ans et plus ont une présence en emploi nettement supérieure à la moyenne d'ensemble pour ce groupe d'âge. Cela laisse supposer qu'elles demeurent en emploi jusqu'à un âge plus avancé que l'ensemble de la population.

Graphique 26. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Parmi les personnes ayant déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles, les plus forts taux d'emploi sont observés, en 2006, chez les personnes de 25 à 64 ans en général. Parmi celles-ci, ce sont les 45-54 ans qui affichent le plus haut taux d'emploi (70,4 %), suivis des 35-44 ans (68,6 %), des 25-34 ans (65,8 %) et, enfin, des 55-64 ans (55,7 %).

Les individus membres des minorités visibles âgés de 15 à 24 ans ont, quant à eux, un taux d'emploi moindre (42,2 %) que les 25-64 ans, mais leur taux d'emploi demeure largement supérieur à celui des personnes en âge de la retraite (65 ans et plus). En effet, ces dernières présentent les plus faibles taux d'emploi observés, soit des taux de 13,7 % pour les 65-74 ans et de 5,0 % pour les 75 ans et plus.

Par ailleurs, les personnes membres des minorités visibles affichent, en 2006, un taux d'emploi (57,2 %) inférieur à celui de l'ensemble de la population du Québec (60,4 %). Cependant, le tableau se complexifie lorsque ce taux est analysé par groupe d'âge. Chez les personnes âgées de moins de 55 ans, les membres de minorités visibles affichent généralement un taux d'emploi nettement inférieur à celui de l'ensemble de la

Tableau 19. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006

Groupe d'âge	Ensemble des personnes membres des minorités visibles	Ensemble de la population du Québec
15-24 ans	42,2	55,8
25-34 ans	65,8	80,3
35-44 ans	68,6	82,2
45-54 ans	70,4	80,0
55-64 ans	55,7	49,8
65-74 ans	13,7	10,8
75 ans et plus	5,0	3,0
Total	57,2	60,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

population. Cet écart varie d'un peu plus de 9 points de pourcentage pour les 45-54 ans à 14,5 points de pourcentage pour les 25-34 ans. Notons toutefois que la tendance s'inverse chez les personnes de plus de 55 ans, alors que l'écart entre le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles excède celui de l'ensemble de la population de 2 points de pourcentage chez les 75 ans et plus et de 6 points de pourcentage environ chez les 55-64 ans. Chez plus jeunes, soit les personnes de 15 à 24 ans, le taux d'emploi des membres des minorités visibles est nettement inférieur à celui de l'ensemble de la population (soit un écart de plus de 13 points de pourcentage).

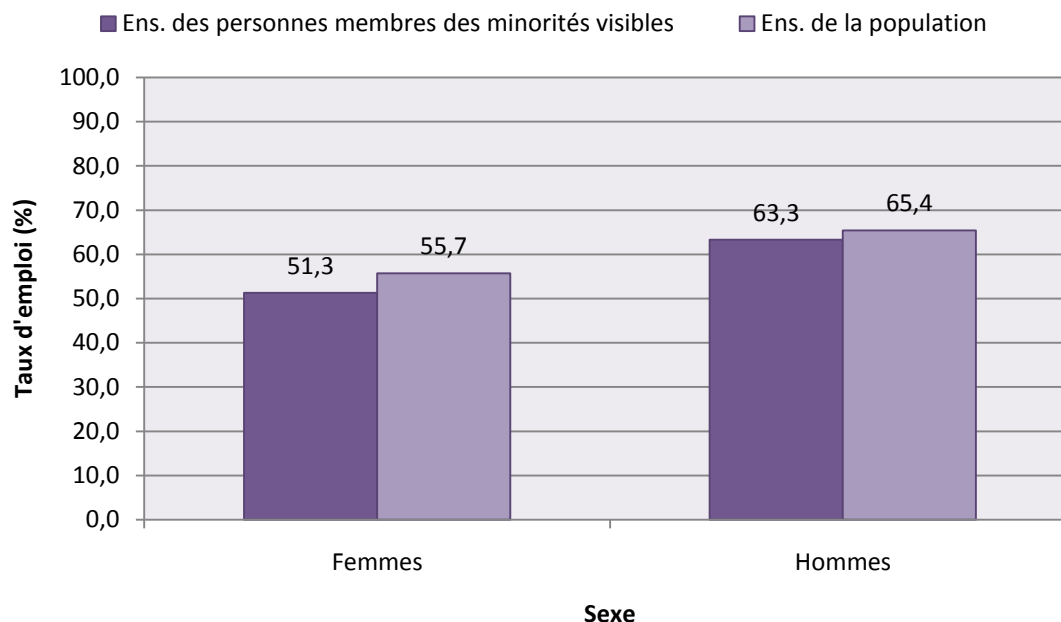
Cet écart laisse supposer que, dans l'ensemble, les jeunes issues des minorités visibles intégreraient un emploi à un âge plus avancé que l'ensemble de la population. À l'inverse, ces personnes resteraient en emploi plus longtemps que l'ensemble de la population, repoussant l'âge de la retraite. Il semblerait donc qu'un certain « décalage » du temps en emploi s'opère chez les personnes membres des minorités visibles.

Taux d'emploi selon le sexe

Au graphique 27, nous voyons que le taux d'emploi des femmes membres des minorités visibles (51,3 %) est, en 2006, nettement plus faible que celui de leurs homologues masculins (63,3 %). Cette situation est semblable à celle observée pour l'ensemble de la population du Québec (soit un taux d'emploi de 55,7 % pour les femmes et de 65,4 % pour les hommes).

Par ailleurs, les femmes et les hommes membres des minorités visibles ont un taux d'emploi légèrement moindre que leurs homologues de même sexe pour l'ensemble de la population du Québec.

Graphique 27. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, selon le sexe, Québec, 2006

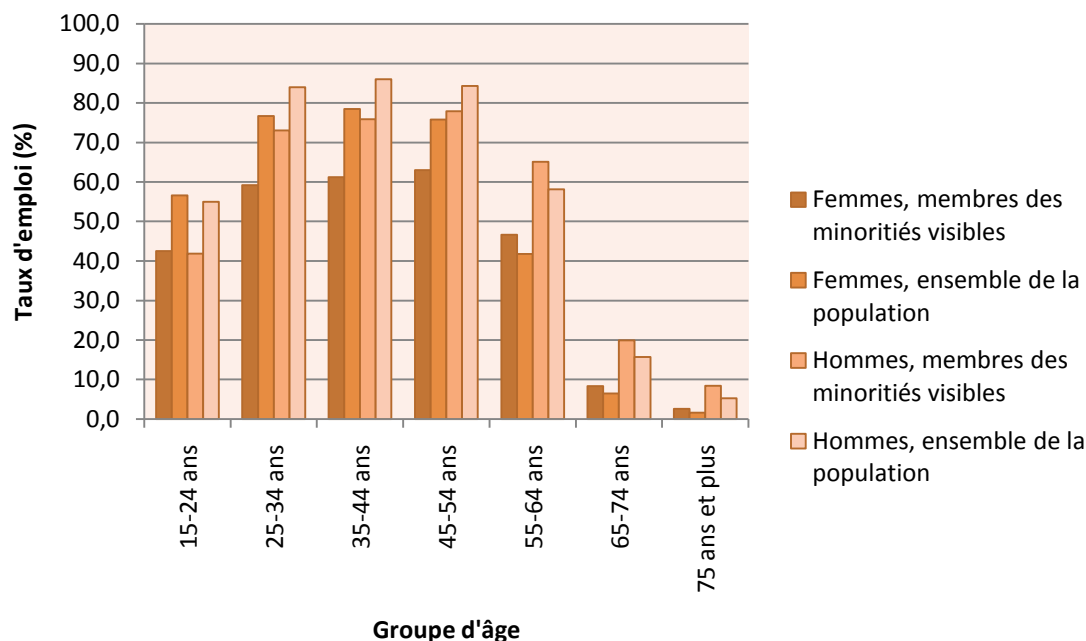


Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Le graphique 28 illustre, de façon plus détaillée, le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles ainsi que de l'ensemble de la population, lorsque le sexe et le groupe d'âge sont considérés simultanément. Ainsi, tant les femmes que les hommes membres des minorités visibles présentent un taux d'emploi inférieur à celui de l'ensemble de la population pour les groupes d'âge de 54 ans et moins. La situation s'inverse toutefois chez les personnes plus âgées (55 ans et plus).

De plus, une comparaison du taux d'emploi des femmes membres des minorités visibles à celui de l'ensemble des femmes d'un même groupe d'âge fait ressortir des différences particulièrement marquées chez les 15-54 ans, en général, quant à la présence en emploi. Par exemple, chez les femmes âgées de 25 à 34 ans, les membres des minorités visibles ont un taux d'emploi de 59,2 % alors que celui de l'ensemble des femmes atteint 76,7 %, soit un écart notable d'un peu plus de 17 points de pourcentage. Cette situation se reproduit aussi chez les hommes de 15-54 ans, bien que la différence entre le taux d'emploi des membres des minorités visibles et celui de l'ensemble des hommes soit, en général, moins prononcée.

Graphique 28. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Par ailleurs, notons que chez les personnes membres des minorités visibles âgées de 15 à 24 ans, le taux d'emploi, en 2006, des femmes et des hommes est du même ordre (42,5 % pour les femmes et 41,9 % pour les hommes). Cela contraste avec la situation observée dans les autres groupes d'âge : les femmes membres des minorités visibles âgées de plus de 25 ans présentent un taux d'emploi inférieur à leurs homologues masculins, et ce, dans une étendue d'un peu moins de six points de pourcentage chez les 75 ans et plus²⁴ (2,6 % pour les femmes contre 8,4 % pour les hommes) à près de 19 points de pourcentage chez les 55-64 ans (46,6 % contre 65,1 % respectivement). Mentionnons aussi que cette différence quant à la présence en emploi des femmes et des hommes est généralement beaucoup plus marquée chez les personnes membres des minorités visibles que dans l'ensemble de la population.

Taux d'emploi selon le groupe d'appartenance²⁵

Le tableau 20 montre que les plus hauts taux d'emploi sont observés pour les Philippins (70,5 %), suivis des Latino-Américains (59,4 %), des personnes ayant déclaré une appartenance à un autre groupe de minorités visibles (59,2 %), des Noirs (59,0 %) et des Asiatiques du Sud-Est (58,8 %). D'ailleurs, ces cinq derniers groupes affichent, en 2006, des taux d'emploi supérieurs à celui de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles (57,2 %). Les Philippins sont toutefois les seuls à présenter un taux

²⁴ Les effectifs de ces deux groupes sont cependant très petits (500 hommes et 220 femmes).

²⁵ Pour une définition complète du concept de « groupe d'appartenance », voir le chapitre 2.

d'emploi plus élevé que l'ensemble de la population (60,4 %). À l'opposé, les Japonais (51,7 %) et les Coréens (51,2 %) ont les plus faibles taux d'emploi observés. Mentionnons toutefois que ces deux derniers groupes ont un petit effectif.

Tableau 20. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Femmes	Hommes	Total
Noir	55,7	62,8	59,0
Arabe	44,5	62,6	54,5
Latino-Américain	52,1	67,1	59,4
Chinois	50,0	59,6	54,6
Sud-Asiatique	41,2	61,9	52,1
Asiatique du Sud-Est	52,0	66,1	58,8
Philippin	69,8	71,9	70,5
Asiatique occidentale	42,9	61,1	52,7
Coréen	51,5	50,3	51,2
Japonais	47,2	59,7	51,7
Autres minorités visibles	52,7	67,1	59,2
Minorités visibles multiples	52,6	64,5	58,5
Total, minorités visibles	51,3	63,3	57,2
Pas une minorité visible	56,0	65,6	60,7
Ensemble de la population	55,7	65,4	60,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

L'examen du taux d'emploi des hommes et des femmes des divers groupes d'appartenance révèle que, de façon générale, les hommes ont un taux d'emploi plus élevé que les femmes, l'importance de cet écart variant d'un groupe d'appartenance à l'autre. En effet, alors que les Philippines ont un taux d'emploi très légèrement inférieur à celui des Philippins (69,8 % et 71,9 % respectivement), les femmes arabes (44,5 %), les Sud-Asiatiques (41,2 %) et les Asiatiques occidentales (42,9 %) affichent des taux d'emploi nettement en deçà de ceux de leurs homologues masculins (62,6 % pour les hommes arabes, 61,9 % pour les hommes sud-Asiatiques et 61,1 % pour les hommes asiatiques occidentaux). L'écart femmes-hommes pour ces trois derniers groupes se situe donc à plus de 18 points de pourcentage. Dans ce portrait, les Coréens font exception : les femmes et les hommes affichent un taux d'emploi similaire (51,5 % et 50,3 % respectivement).

Plus précisément, lorsque nous comparons à celui de l'ensemble des femmes le taux d'emploi des femmes membres des minorités visibles selon le groupe d'appartenance, nous remarquons qu'en 2006, le plus haut taux d'emploi est observé pour les Philippines (69,8 %), qui affichent un écart de plus de 18 points de pourcentage avec celui de l'ensemble des femmes membres des minorités visibles (51,3 %). Suivent les femmes noires (55,7 %), latino-américaines (52,1 %), asiatiques du Sud-Est (52,0 %) et coréennes (51,5 %) qui présentent un taux d'emploi plus élevé que celui de l'ensemble

des femmes membres des minorités visibles. Inversement, les femmes sud-asiatiques et arabes présentent les plus faibles taux d'emploi (soit 41,2 % et 44,5 % respectivement). Notons que seuls les taux d'emploi des femmes philippines et des femmes noires sont supérieurs ou égaux à celui de l'ensemble de la population féminine du Québec (55,7 %).

Chez les hommes membres des minorités visibles, en 2006, les Philippines affichent le plus fort taux d'emploi (71,9 %), suivis des Latino-Américains (67,1 %) et des Asiatiques du Sud-Est (66,1 %). Ces trois derniers groupes affichent des taux d'emploi supérieurs, d'une part, à l'ensemble des hommes membres des minorités visibles (63,3 %) et, d'autre part, à l'ensemble des hommes (65,4 %). Notons que les hommes des autres groupes de minorités visibles ont des taux d'emploi inférieurs aux moyennes d'ensemble.

Le tableau 21 montre le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles lorsque le groupe d'appartenance et le groupe d'âge sont considérés simultanément. Tout comme pour le taux d'activité, les groupes d'âge ont été regroupés de façon à obtenir quatre catégories, soit les 15-24 ans, les 25-54 ans, les 55-64 ans et les 65 ans et plus.

Tableau 21. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total
Noir	43,1	71,9	66,8	12,6	59,0
Arabe	38,0	62,4	59,8	12,2	54,5
Latino-Américain	47,1	68,4	60,3	7,5	59,4
Chinois	35,7	67,6	59,7	7,9	54,6
Sud-Asiatique	41,1	61,1	57,7	12,0	52,1
Asiatique du Sud-Est	43,8	72,3	60,7	6,7	58,8
Philippin	53,2	81,2	70,7	10,9	70,5
Asiatique occidentale	42,1	62,6	47,1	7,8	52,7
Coréen	31,5	64,3	66,7	5,6	51,2
Japonais	43,3	64,1	57,7	7,4	51,7
Autres minorités visibles	55,8	71,5	69,4	4,9	59,2
Minorités visibles multiples	41,8	70,6	62,1	14,3	58,5
Total, minorités visibles	42,2	68,0	55,7	10,4	57,2
Pas une minorité visible	57,4	82,2	52,7	7,4	60,7
Ensemble de la population	55,8	80,9	49,8	7,5	60,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Pour tous les groupes d'appartenance, le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles selon l'âge décrit une courbe en « U » inversé. Les Philippines affichent

un taux d'emploi élevé chez les personnes âgées de 15 à 64 ans en général. Notons aussi que les jeunes Noirs (15-24 ans) présentent un taux d'emploi (43,1 %) équivalent à celui de l'ensemble des jeunes membres des minorités visibles alors que les Noirs âgés de 25 à 64 ans ont un taux d'emploi supérieur à celui des personnes membres des minorités visibles, bien qu'il soit inférieur à la moyenne d'ensemble. En outre, la présence en emploi des Arabes âgés de moins de 54 ans est plus faible que celle de l'ensemble de la population, tandis que la situation s'inverse chez les personnes de plus de 55 ans.

Par ailleurs, chez les personnes de 65 ans et plus²⁶ les plus hauts taux d'emploi sont observés chez les Noirs, les Arabes et les Sud-Asiatiques, ces trois groupes affichant des taux d'emploi similaires (12,6 %, 12,2 % et 12,0 % respectivement). Rappelons que cela pourrait être dû à la composition en âge de ces trois groupes, qui comptent, proportionnellement, davantage d'individus âgés de 65-74 ans que d'individus de 75 ans et plus en comparaison de l'ensemble de la population.

Le tableau 47 en annexe présente le taux d'emploi selon le groupe d'appartenance, le groupe d'âge et le sexe. Sans entrer dans le détail, mentionnons seulement que si le taux d'emploi des femmes et des hommes d'un groupe d'appartenance donné est sensiblement similaire chez les 15-24 ans, la présence en emploi des femmes se révèle, dans l'ensemble, moins élevée que celle des hommes des autres groupes d'âge²⁷.

Taux d'emploi selon le niveau de scolarité

Dans la présente section, nous nous penchons sur le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles en fonction du plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Encore une fois, afin de faciliter l'analyse, les catégories « certificat, diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers », « certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire » et « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » ont été regroupées sous « certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat ».

Au graphique 29, nous voyons que, tout comme pour le taux d'activité, le taux d'emploi augmente avec la scolarité : parmi les personnes membres des minorités visibles, les plus faibles taux d'emploi sont observés, en 2006, chez les personnes détenant une scolarité de niveau secondaire (53,6 %) ou moindre (34,1 %), tandis que ce taux grimpe considérablement dès qu'une scolarité postsecondaire est déclarée (67,1 % pour les personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat et 67,5 % pour les personnes ayant une scolarité universitaire), mais tend à plafonner. La situation est semblable pour l'ensemble de la population, outre le fait que la présence en

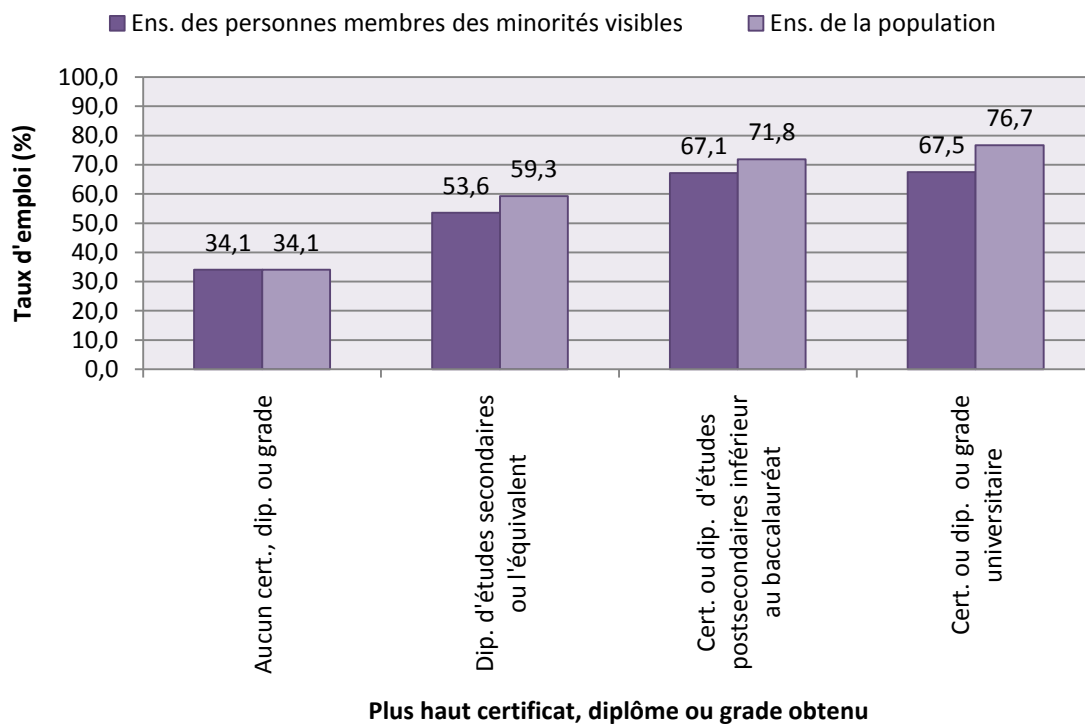
²⁶ Il faut cependant interpréter les taux d'emploi obtenus pour les 65 ans et plus avec prudence, car l'effectif pour chacun des groupes d'appartenance (à l'exception des personnes noires) est particulièrement bas, affectant ainsi la qualité des résultats obtenus.

²⁷ Il faut toutefois faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats obtenus pour les 65 ans et plus, car si les effectifs de ce groupe d'âge sont faibles, ils sont encore plus bas lorsque les données sont segmentées par sexe.

emploi ne plafonne pas. Elle continue plutôt d'augmenter progressivement chez les personnes possédant un diplôme d'études universitaires (76,7 %). Cela suggère que l'obtention d'une scolarité universitaire aurait un effet différencié sur la présence en emploi des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population.

Lorsque le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles ayant une scolarité donnée est comparé à celui de l'ensemble de la population possédant un diplôme de même niveau, nous remarquons que, de façon générale, les personnes membres des minorités visibles ont un taux d'emploi inférieur. Cette différence dans la présence en emploi est particulièrement prononcée chez les personnes possédant une scolarité universitaire, alors qu'un écart de 9,2 points de pourcentage est observé (soit un taux d'emploi de 67,5 % pour les personnes membres des minorités visibles comparativement à 76,7 % pour l'ensemble de la population). Toutefois, le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles ne se distingue pas de celui de l'ensemble de la population pour les personnes n'ayant aucun certificat ou diplôme (34,1 % dans les deux cas).

Graphique 29. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Le graphique 55 en annexe permet de comparer les taux d'emploi des hommes et des femmes pour chacun des niveaux de scolarité. Nous constatons que, pour un niveau de diplôme équivalent, les femmes membres des minorités visibles présentent un taux d'emploi inférieur à celui de leurs homologues masculins, mais que cet écart tend à diminuer avec la scolarité. Par ailleurs, sauf pour les personnes ayant une faible scolarité, les femmes et les hommes membres des minorités visibles affichent un taux d'emploi moins élevé que leurs homologues de l'ensemble de la population. Cet écart entre les premiers et les seconds est davantage apparent chez les femmes où il varie d'environ six points de pourcentage pour les personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat (63,4 % contre 69,3 % pour l'ensemble de la population) à plus de 12 points de pourcentage pour les diplômées universitaires (63,7 % contre 76,1 % pour l'ensemble de la population).

Le tableau 22 montre le taux d'emploi, en 2006, des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population du Québec lorsque l'analyse combine à la fois le groupe d'appartenance et le plus haut niveau de scolarité atteint.

Tableau 22. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	Certificat, diplôme ou grade universitaire	Total
Noir	32,4	55,9	70,4	73,4	59,0
Arabe	26,7	45,3	60,3	63,5	54,5
Latino-Américain	39,4	59,3	70,7	67,0	59,4
Chinois	37,1	49,8	58,6	64,6	54,6
Sud-Asiatique	32,4	49,3	63,9	63,6	52,1
Asiatique du Sud-Est	36,1	56,4	71,8	76,8	58,8
Philippin	33,8	69,6	77,2	74,7	70,5
Asiatique occidentale	35,4	47,2	63,0	64,1	52,7
Coréen	25,4	40,9	55,2	59,5	51,2
Japonais	20,0	37,6	51,5	63,7	51,7
Autres minorités visibles	32,8	68,0	67,2	77,2	59,2
Minorités visibles multiples	38,5	57,4	66,3	70,0	58,5
Total, minorités visibles	34,1	53,6	67,1	67,5	57,2
Pas une minorité visible	34,1	59,8	72,2	78,1	60,7
Ensemble de la population	34,1	59,3	71,8	76,7	60,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

En ce qui concerne les personnes membres des minorités visibles, des taux d'emploi élevés sont observés chez les personnes ayant une scolarité universitaire et ayant déclaré appartenir au groupe des Noirs (73,4 %), des Philippins (74,7 %) ou des

Asiatiques du Sud-Est (76,8 %). Notons que seuls ces trois derniers groupes et les Latino-Américains (67,0 %) présentent un taux d'emploi supérieur ou équivalent à celui de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles ayant une telle scolarité (67,5 %).

Par ailleurs, dans presque tous les niveaux de scolarité, les Philippins affichent, en 2006, un taux d'emploi plus élevé que, d'une part, l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et d'autre part, l'ensemble de la population. Seuls les Philippins ayant la plus faible scolarité affichent un taux d'emploi équivalent à la moyenne d'ensemble.

Les Arabes présentent, en 2006, un taux d'emploi nettement inférieur non seulement à l'ensemble de la population, mais aussi à l'ensemble des personnes membres des minorités visibles, et ce, pour tous les niveaux de scolarité. Notons que l'écart tend toutefois à se combler avec le niveau de scolarité.

Le tableau 48 en annexe présente le taux d'emploi des femmes et des hommes selon le groupe d'appartenance et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Dans l'ensemble, pour un même groupe d'appartenance et une même scolarité, les femmes présentent un taux d'emploi grandement inférieur à celui des hommes. Mentionnons toutefois que les femmes noires possédant une scolarité universitaire affichent un taux d'emploi du même ordre que celui de leurs homologues masculins (73,6 % et de 73,3 % respectivement).

Taux d'emploi selon le statut migratoire

Dans la présente section, nous analysons en détail le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles selon leur statut migratoire²⁸. Le graphique 30 montre que, parmi les membres des minorités visibles, ce sont les immigrants qui affichent le taux d'emploi le plus élevé (58,1 %), suivis des natifs (56,9 %) et des résidents non permanents (43,9 %).

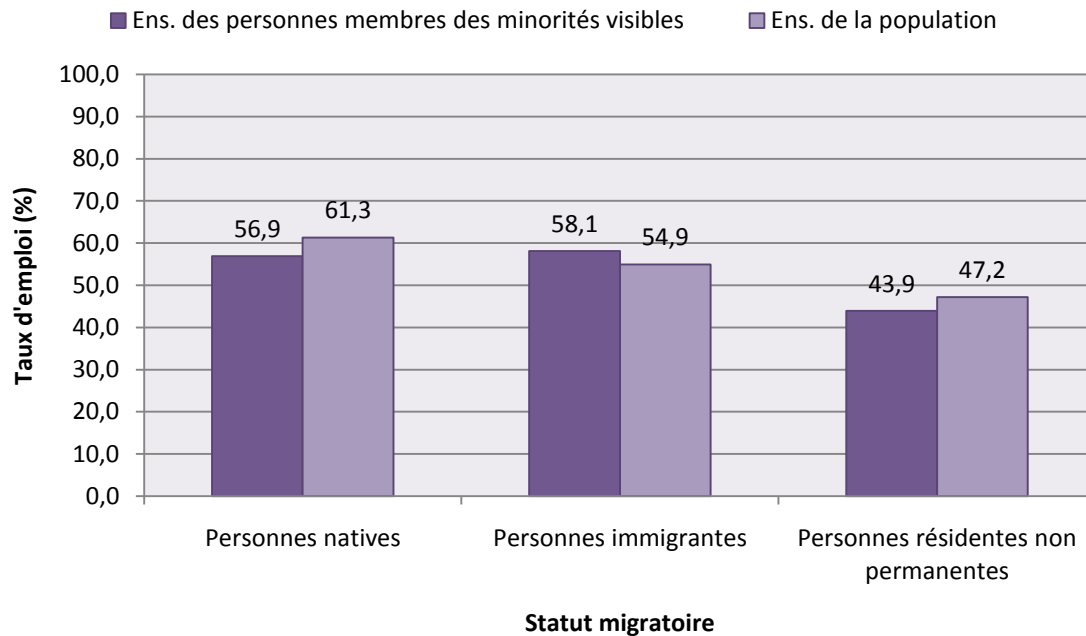
Comparativement à l'ensemble de la population, les personnes membres des minorités visibles présentent un taux d'emploi moins élevé lorsqu'elles sont natives (56,9 % contre 61,3 % pour l'ensemble des natifs) ou résidentes non permanentes (43,9 % contre 47,2 % pour l'ensemble des résidents non permanents). Par contre, les personnes immigrantes membres des minorités visibles affichent un taux d'emploi supérieur à celui de l'ensemble des immigrants (58,1 % contre 54,9 % respectivement).

Mentionnons qu'en 2006, tout comme nous l'avons observé pour le taux d'activité, les personnes résidentes non permanentes (qu'elles aient déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles ou non) affichent les plus faibles taux d'emploi²⁹.

²⁸ Pour une définition complète du statut migratoire et de ses composantes, voir le chapitre 2.

²⁹ Rappelons que, outre les travailleurs temporaires, cette catégorie regroupe les étudiants étrangers et les personnes qui revendiquent un statut de réfugié ainsi que les membres de leur famille vivant avec

Graphique 30. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, Québec, 2006

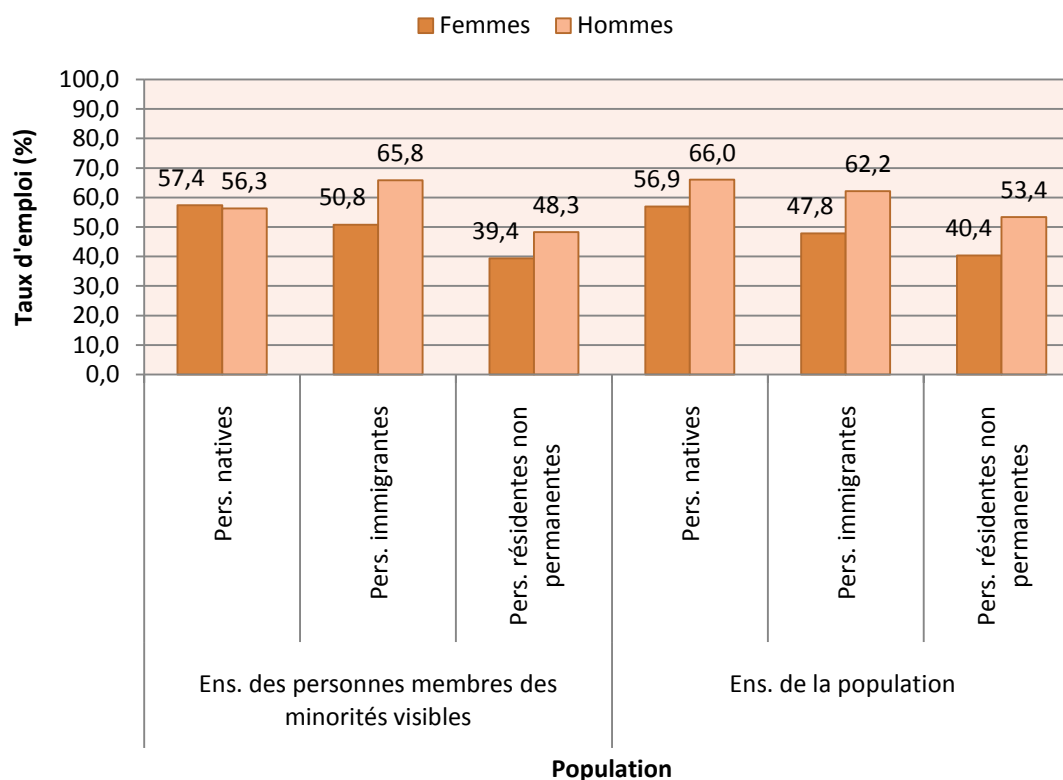


Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Le graphique 31 offre un aperçu, par sexe, du taux d'emploi en fonction du statut migratoire. Nous voyons que, pour un même statut migratoire, les femmes membres des minorités visibles ont généralement un taux d'emploi moins élevé que leurs homologues masculins, l'écart entre le taux d'emploi des premières et des seconds oscillant de 8,9 points de pourcentage chez les résidents non permanents (39,4 % contre 48,3 % respectivement) à 15 points de pourcentage chez les immigrants (50,8 % contre 65,8 % respectivement). Notons que l'écart s'estompe toutefois chez les personnes natives : les femmes et les hommes membres des minorités visibles nés au Canada affichent un taux d'emploi similaire (57,4 % et 56,3 % respectivement).

elles au Canada. Le faible taux d'emploi observé pour les résidents non permanents pourrait s'expliquer, en partie, par le fait que les étudiants étrangers et les demandeurs de statut de réfugié ne peuvent pas, en général, obtenir de permis de travail ce qui les empêche *de facto* d'occuper un emploi.

Graphique 31. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Chez les femmes membres des minorités visibles, le plus fort taux d'emploi est observé chez les natives (57,4 %), suivies des immigrantes (50,8 %) et des résidentes non permanentes (39,4 %). De plus, les femmes membres des minorités visibles nées au pays ont une présence en emploi équivalente à celle de l'ensemble des femmes (57,4 % et 56,9 % respectivement). C'est également le cas des femmes résidentes non permanentes (39,4 % contre 40,4 %), tandis que le taux d'emploi des femmes immigrantes ayant déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles (50,8 %) excède de 3 points de pourcentage celui de l'ensemble des femmes immigrantes (47,8 %).

Chez les hommes membres des minorités visibles, le graphique 31 montre que le taux d'emploi le plus élevé est observé chez les immigrants (65,8 %), suivis des natifs (56,3 %) et, enfin, des résidents non permanents (48,3 %). Cela contraste avec ce que l'on observe pour l'ensemble des hommes : les natifs affichent le plus fort taux d'emploi, suivis des immigrants et des résidents non permanents.

En outre, les hommes immigrants membres des minorités visibles présentent un taux d'emploi légèrement supérieur, en 2006, à leurs vis-à-vis de l'ensemble de la population (65,8 % contre 62,2 % respectivement). À l'inverse, les hommes natifs membres des minorités visibles présentent un taux d'emploi nettement moindre que leurs homologues de l'ensemble de la population (56,3 % et 66,0 % respectivement), ce qui est aussi notable chez les résidents non permanents (soit un taux d'emploi de 48,3 % contre 53,4 % respectivement).

Le tableau 23 présente les résultats de l'analyse du taux d'emploi selon le groupe d'appartenance et le statut migratoire. Tout comme nous l'avons observé pour le taux d'activité, les Philippins résidents non permanents ont un taux d'emploi (85,7 %) nettement supérieur aux autres taux observés, tous statuts migratoires ou groupes d'appartenance confondus³⁰. En fait, les Philippins affichent aussi le plus haut taux d'emploi observé au sein des populations native et immigrante, soit de 65,4 % et 69,4 % respectivement.

Tableau 23. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le statut migratoire, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Population native	Population immigrante	Résidents non permanents	Total
Noir	58,7	60,1	44,6	59,0
Arabe	55,5	55,5	35,6	54,5
Latino-Américain	49,4	61,7	46,1	59,4
Chinois	58,9	55,1	27,4	54,6
Sud-Asiatique	56,4	51,6	47,4	52,1
Asiatique du Sud-Est	50,6	61,1	34,7	58,8
Philippin	65,4	69,4	85,7	70,5
Asiatique occidentale	55,9	53,9	34,9	52,7
Coréen	58,7	56,6	23,6	51,2
Japonais	53,1	54,4	42,0	51,7
Autres minorités visibles	69,0	56,1	45,5	59,2
Minorités visibles multiples	56,8	59,8	46,2	58,5
Total, minorités visibles	56,9	58,1	43,9	57,2
Pas une minorité visible	61,4	51,8	52,1	60,7
Ensemble de la population	61,3	54,9	47,2	60,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

À l'opposé, les taux d'emploi des Latino-Américains et des Asiatiques du Sud-Est qui sont nés au Canada (49,4 % et 50,6 % respectivement) sont, en 2006, nettement inférieurs à celui de l'ensemble de la population native et, dans une moindre mesure, à celui de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles nées au Canada.

³⁰ Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, cela pourrait être dû au *Programme des aides familiaux résidents* (PAFR), puisque les participants à ce programme sont plus fréquemment des Philippins sans résidence permanente.

Il existe d'ailleurs, pour les Latino-Américains et les Asiatiques du Sud-Est, un écart notable entre la présence en emploi des personnes natives et immigrantes : cette différence est de 12,3 points de pourcentage pour les premiers et de 10,5 points de pourcentage pour les seconds. Le fait que les personnes nées au pays et ayant déclaré appartenir à l'un ou l'autre de ces deux groupes sont, en général, plus jeunes que celles immigrantes pourrait être une piste d'explication pour ces disparités dans la présence en emploi.

Finalement, lorsque le sexe est intégré à l'analyse du taux d'emploi selon le statut migratoire et le groupe d'appartenance (voir le tableau 49 en annexe), nous remarquons que, de façon générale, les femmes d'un groupe d'appartenance donné affichent généralement un taux d'emploi moindre que les hommes de ce même groupe d'appartenance. Par contre, chez les personnes natives, les femmes et les hommes d'un même groupe d'appartenance ont généralement des profils similaires en ce qui a trait à leur présence en emploi.

Taux d'emploi selon la période d'immigration

Dans la présente section, nous étudions le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles selon les diverses périodes d'immigration³¹. Bien entendu, étant donné le sujet principal de la section, les analyses présentées ne portent que sur les personnes immigrantes.

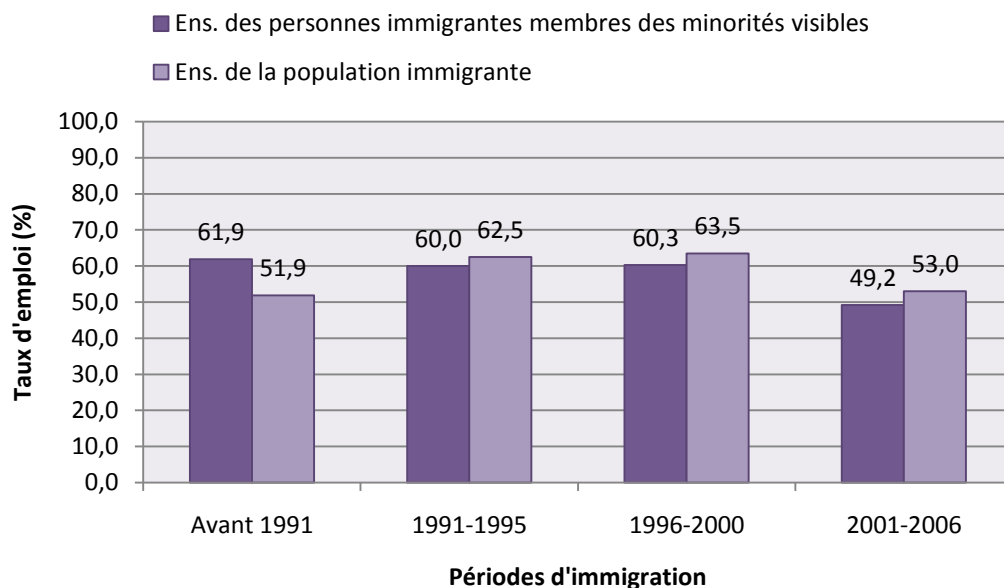
Le graphique 32 rend compte du taux d'emploi des immigrants membres des minorités visibles et de l'ensemble des immigrants selon la période d'immigration. Parmi les personnes ayant déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles, les immigrants admis récemment, soit de 2001 à 2006, ont un taux d'emploi (49,2 %) nettement inférieur à celui des immigrants admis plus anciennement. Ces derniers affichent, peu importe la période d'immigration, un taux d'emploi similaire : 61,9 % pour les immigrants membres des minorités visibles admis avant 1991, 60,0 % pour ceux admis de 1991 à 1995 et 60,3 % pour ceux admis de 1996 à 2000 (60,3 %).

Le portrait est quelque peu différent pour l'ensemble de la population immigrante. Nous observons que le taux d'emploi suit une courbe, peu prononcée, en forme de « U » inversé : les immigrants admis avant 1991 présentent un faible taux d'emploi (51,9 %), puis ce taux s'accroît, plafonne et décroît chez les personnes d'immigration récente pour retrouver un taux (53,0 %) similaire à celui des immigrants admis avant 1991.

Parmi les immigrants admis après 1991, le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles est inférieur à celui de l'ensemble des immigrants. Toutefois, pour les immigrants admis antérieurement à 1991, les personnes membres des minorités visibles présentent un taux d'emploi nettement supérieur (61,9 % contre 51,9 % pour l'ensemble des immigrants).

³¹ Le concept de « période d'immigration » est défini au chapitre 2 du présent document. Pour faciliter l'analyse, nous employons les périodes d'immigration utilisées par Statistique Canada, soit : avant 1991, de 1991 à 1995, de 1996 à 2000 et de 2001 à 2006.

Graphique 32. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Deux pistes d'explication interreliées soulevées au chapitre précédent pourraient expliquer cette présence en emploi différenciée, soit la répartition des pays d'origine des immigrants admis avant 1991 ainsi que des différences quant à l'ancienneté de l'admission au pays : les immigrants admis avant 1991 sont plus fréquemment originaires d'Europe, moins fréquemment des personnes membres des minorités visibles et sont issus d'une immigration beaucoup plus ancienne que les immigrants membres des minorités visibles admis avant 1991. Il est donc probable que ces derniers, en général plus âgés, soient moins présents sur le marché du travail et, conséquemment, soient moins fréquemment en emploi.

Le tableau 24 renseigne sur le taux d'emploi selon la période d'immigration et le groupe d'appartenance. Nous voyons que les Latino-Américains (67,0 %) et les Asiatiques occidentaux (66,3 %) affichent, en 2006, les taux d'emploi les plus élevés parmi les immigrants admis avant 1991, soit des taux d'emploi largement supérieurs à celui de l'ensemble des immigrants admis au cours de cette période (51,9 %). À l'opposé, les immigrants chinois admis depuis longtemps (soit avant 1991) présentent le plus bas taux d'emploi observé (57,8 %). Malgré cela, leur taux d'emploi demeure supérieur à celui de l'ensemble des immigrants admis avant 1991.

De plus, en 2006, les immigrants philippins ont un taux d'emploi supérieur aux autres taux observés pour les périodes d'immigration de 1991 à 1995 (74,9 %), de 1996 à 2000 (69,6 %) et de 2001 à 2006 (70,0 %). À l'inverse, les Sud-Asiatiques admis de 1991 à

1995 et de 1996 à 2000 affichent les plus faibles taux d'emploi, soit des taux avoisinant le 50 %. Notons qu'il s'agit en fait de taux d'emploi relativement bas si nous les comparons à ceux de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles admis entre 1991 et 1995 (60,0 %) ou entre 1996 et 2000 (60,3 %). En ce qui concerne les immigrants admis récemment, les Asiatiques occidentaux présentent les plus faibles taux d'emploi observés (39,7 %), suivis des Sud-Asiatiques (43,2 %).

Tableau 24. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration et le groupe d'appartenance, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Avant 1991	1991-1995	1996-2000	2001-2006
Noir	61,2	62,2	62,2	54,9
Arabe	61,6	56,6	60,0	47,2
Latino-Américain	67,0	65,5	64,3	50,3
Chinois	57,8	58,3	63,3	46,0
Sud-Asiatique	58,3	50,7	50,8	43,2
Asiatique du Sud-Est	63,3	58,4	58,0	46,6
Philippin	65,0	74,9	69,6	70,0
Asiatique occidentale	66,3	56,9	56,8	39,7
Coréen	61,1	57,1	57,9	48,3
Japonais	46,2	53,3	70,2	53,8
Autres minorités visibles	57,4	59,7	51,4	40,6
Minorités visibles multiples	62,1	55,4	62,3	55,0
Total, minorités visibles	61,9	60,0	60,3	49,2
Pas une minorité visible	46,1	67,1	69,0	59,5
Ensemble de la population immigrée	51,9	62,5	63,5	53,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Précisons que, contrairement à ce que nous venons tout juste de mentionner, alors que l'analyse du taux d'emploi était faite uniquement en fonction de la période d'immigration, les Philippins sont les seuls pour qui le taux d'emploi des personnes admises récemment n'est pas inférieur, en 2006, à celui des personnes admises plus anciennement; ils présentent plutôt un taux d'emploi similaire.

Le tableau 50 en annexe montre les divers taux d'emploi détaillés selon le groupe d'appartenance et la période d'immigration lorsque le sexe est intégré à l'analyse. Dans l'ensemble, les femmes affichent un taux d'emploi inférieur à celui des hommes du même groupe d'appartenance, et ce, peu importe la période d'immigration. Notons que pour les personnes ayant déclaré appartenir au groupe des Arabes ou des Sud-Asiatiques, cette différence dans la présence en emploi est davantage manifeste chez les immigrants d'admission récente.

Chapitre 5 : Taux de chômage

Dans le présent chapitre, nous discutons du taux de chômage des personnes ayant déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles selon différentes caractéristiques. Le taux de chômage correspond au ratio entre le nombre de chômeurs³² d'un groupe donné par rapport à la population active (c'est-à-dire les individus en emploi et les chômeurs) de ce groupe, et ce, *pendant la semaine ayant précédé le recensement*.

De même que pour le taux d'activité et le taux d'emploi, il est possible de calculer le taux de chômage pour des sous-groupes, par exemple, les hommes, les personnes peu scolarisées, etc. Nous analysons également le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles selon l'âge, le sexe, le groupe d'appartenance, le niveau de scolarité, le statut migratoire, et, pour conclure, la période d'immigration.

Taux de chômage selon le groupe d'âge

Le graphique 33 donne un aperçu du taux de chômage en fonction de l'âge des personnes membres des minorités visibles en 2006. Il permet aussi de comparer rapidement, par groupe d'âge, le taux de chômage des personnes membres des minorités visibles à celui de l'ensemble de la population du Québec.

Le taux de chômage des membres des minorités visibles est particulièrement élevé pour les individus âgés de 15 à 24 ans (17,2 %); il décroît ensuite progressivement chez les personnes

Faits saillants

En 2006, le taux de chômage des personnes membres des minorités visibles...

- est plus élevé que celui de l'ensemble de la population;
- diminue avec la scolarisation, mais de façon beaucoup plus modérée que pour l'ensemble de la population;
- est, en général, légèrement plus élevé pour les femmes que pour les hommes alors qu'il est moins élevé pour les femmes que pour les hommes dans l'ensemble de la population;
- diffère selon le groupe d'appartenance, les Arabes affichant un taux de chômage particulièrement élevé et les Philippins, un taux en deçà de la moyenne d'ensemble.

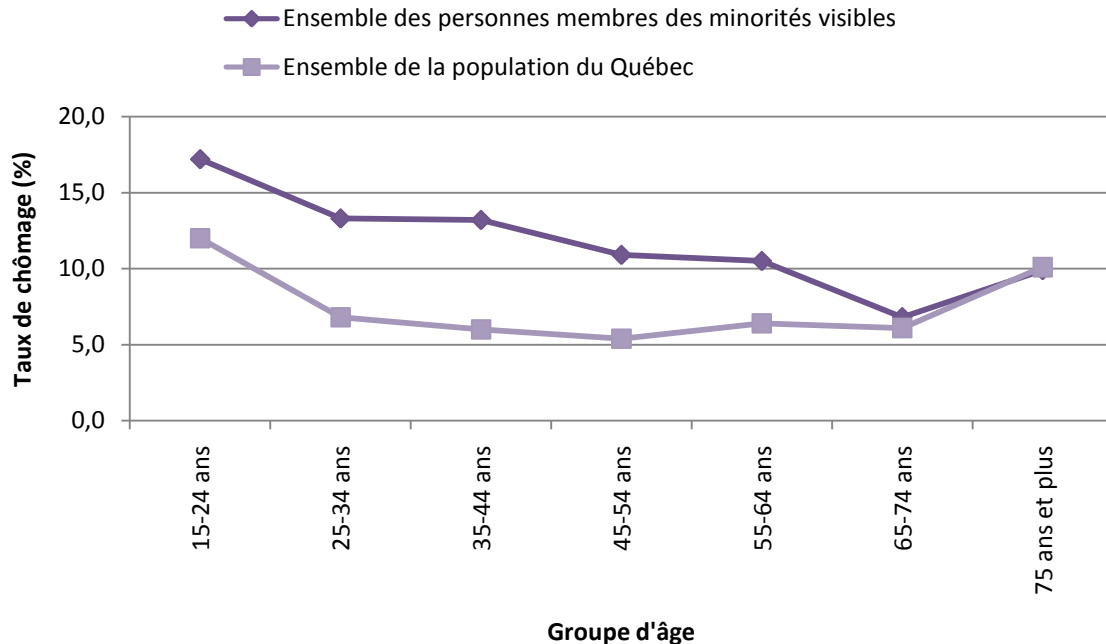
De plus, en 2006, le taux de chômage des immigrants membres des minorités visibles...

- est plus élevé pour les personnes admises récemment (2001-2006);
- est supérieur à celui des membres des minorités visibles nés au Canada, mais est inférieur à celui des résidents non permanents membres des minorités visibles.

³² Dans le recensement, les chômeurs sont des personnes qui « étaient sans emploi salarié et sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et : a) avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines [précédant la semaine de référence] ou b) avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi ou c) avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines [suivant la semaine de référence] ». (Statistique Canada)

âgées de 25 à 74 ans avant de s'accroître légèrement chez les 75 ans et plus (9,9 %) ³³.

Graphique 33. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Une situation similaire est observée pour l'ensemble de la population. Cependant, si le taux de chômage tend à décroître avec l'âge, cela semble se faire beaucoup plus progressivement et de façon moins prononcée pour les personnes membres des minorités visibles.

Le tableau 25 montre, de façon détaillée, le taux de chômage par groupe d'âge de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population du Québec. D'emblée, nous observons que, dans l'ensemble, en 2006, le taux de chômage des personnes membres des minorités visibles est pratiquement le double de celui de l'ensemble de la population (soit 13,1 % comparativement à 7,0 %).

Par contre, le portrait se diversifie quelque peu lorsque nous examinons ce taux par groupe d'âge. Les personnes membres des minorités visibles âgées de moins de 65 ans affichent des taux de chômage plus élevés que leurs homologues de l'ensemble de la population du Québec. Cet écart varie, en 2006, d'environ 7,2 points de pourcentage chez les individus de 35 à 44 ans (soit 13,2 % comparativement à 6,0 % pour l'ensemble

³³ Notons toutefois que l'effectif de ce groupe d'âge est particulièrement bas pour les personnes membres des minorités visibles (n=80). De même, l'effectif des 65-74 ans membres des minorités visibles est, lui aussi, très petit (n=235). Cela affecte la qualité des taux d'emploi présentés pour ces deux groupes d'âge.

de la population) à environ 4 points de pourcentage chez ceux de 55 à 64 ans (soit 10,5 % comparativement à 6,4 % pour l'ensemble de la population).

Tableau 25. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2006

Groupe d'âge	Ensemble des personnes membres des minorités visibles	Ensemble de la population du Québec
15-24 ans	17,2	12,0
25-34 ans	13,3	6,8
35-44 ans	13,2	6,0
45-54 ans	10,9	5,4
55-64 ans	10,5	6,4
65-74 ans	6,8	6,1
75 ans et plus	9,9	10,1
Total	13,1	7,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Toutefois, il n'y a pas de différences marquées entre le taux de chômage des personnes membres des minorités visibles et celui de la population en général pour les personnes âgées de 65 ans et plus. L'écart dans l'accès à l'emploi observé entre les personnes membres des minorités visibles et l'ensemble de la population se résorberait donc en fin d'âge actif, même si les premières affichent un taux d'activité supérieur aux secondes.

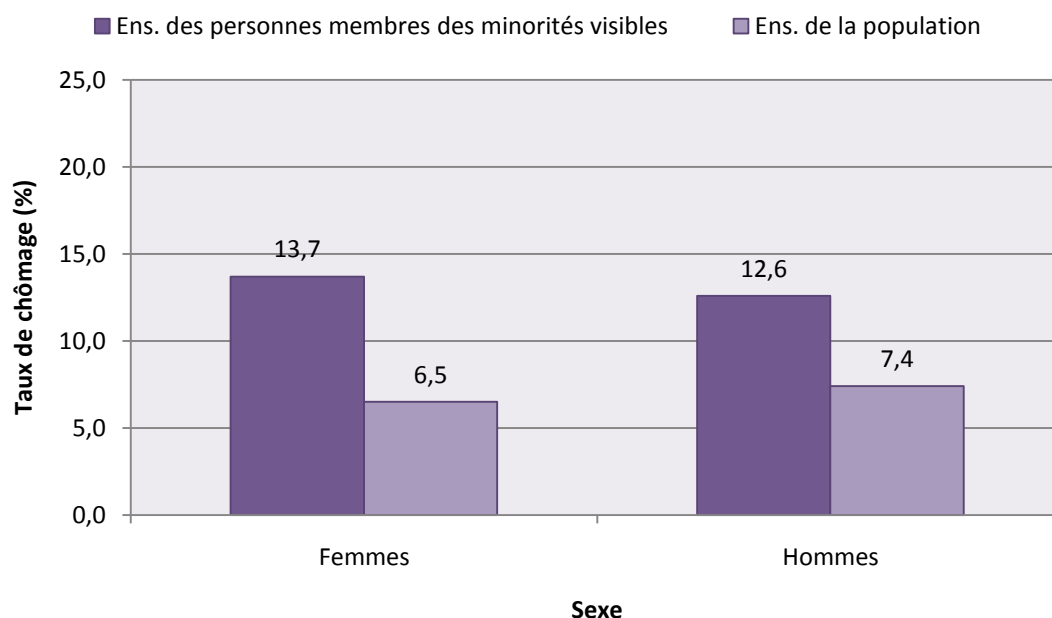
Taux de chômage selon le sexe

Le taux de chômage est aussi susceptible de varier en fonction du sexe. Le graphique 34 présente ce taux, selon le sexe, pour les personnes membres des minorités visibles et pour l'ensemble de la population.

Le taux de chômage des femmes membres des minorités visibles (13,7 %) est légèrement supérieur à celui de leurs homologues masculins (12,6 %), alors que ce rapport est inversé dans l'ensemble de la population (6,5 % pour les femmes et 7,4 % pour les hommes).

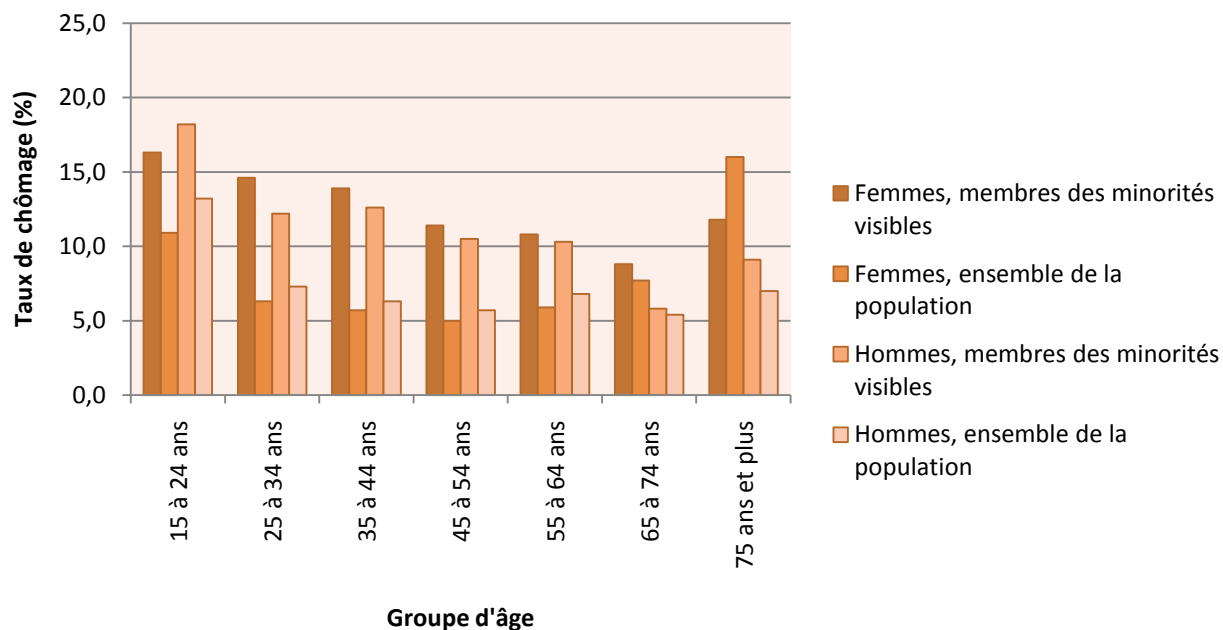
Par ailleurs, tant chez les femmes que chez les hommes, les personnes membres des minorités visibles affichent des taux de chômage supérieurs à celui de l'ensemble de la population. Toutefois, cet écart est beaucoup plus marqué chez les femmes; celles membres des minorités visibles affichent un taux de chômage de plus du double de celui de l'ensemble des femmes (soit un écart de 7,2 points de pourcentage).

Graphique 34. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Graphique 35. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Le graphique 35 permet d'examiner le taux de chômage des individus, membres des minorités visibles ou non, à la fois selon le sexe et le groupe d'âge. Chez les plus jeunes (15-24 ans), en 2006, les femmes membres des minorités visibles affichent un taux de chômage légèrement moindre que leurs homologues masculins (16,3 % et 18,2 % respectivement). À l'opposé, l'écart entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes membres des minorités visibles, relevé précédemment, se maintient pour les individus âgés de 25 à 44 ans ou ceux de 65 ans et plus. Ce taux est toutefois équivalent pour les personnes qui ont entre 45 et 64 ans.

Taux de chômage selon le groupe d'appartenance³⁴

Le tableau 26 nous permet d'apprécier, par sexe, le taux de chômage des personnes membres des minorités visibles, et ce, pour chaque groupe d'appartenance. Au recensement de 2006, les Arabes présentent le plus fort taux de chômage observé (17,7 %), suivis des Sud-Asiatiques (14,9 %) et des Asiatiques occidentaux (14,1 %). Notons que le taux de chômage de ces trois derniers groupes, mais particulièrement des Arabes, est nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population (7,0 %). À l'opposé, les Philippins affichent le plus faible taux de chômage (5,7 %), soit un taux non seulement grandement inférieur à celui de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles (13,1 %), mais aussi à celui de l'ensemble de la population (7,0 %). Les Philippins sont d'ailleurs les seuls à afficher un taux de chômage moins élevé que l'ensemble de la population.

Tableau 26. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Femmes	Hommes	Total
Noir	13,7	13,3	13,5
Arabe	18,6	17,1	17,7
Latino-Américain	14,9	11,5	13,1
Chinois	10,0	9,0	9,5
Sud-Asiatique	17,8	13,1	14,9
Asiatique du Sud-Est	11,1	8,5	9,7
Philippin	5,6	6,0	5,7
Asiatique occidental	18,2	11,4	14,1
Coréen	10,3	10,8	10,7
Japonais	6,1	9,0	7,7
Autres minorités visibles	11,0	12,6	11,8
Minorités visibles multiples	13,7	11,2	12,3
Total, minorités visibles	13,7	12,6	13,1
Pas une minorité visible	5,9	6,9	6,4
Ensemble de la population	6,5	7,4	7,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

³⁴ Pour une définition détaillée du concept de « groupe d'appartenance », voir le chapitre 2.

Par ailleurs, lorsque le sexe est intégré à l'analyse du taux de chômage selon le groupe d'appartenance, nous remarquons que, bien que l'écart général entre les femmes et les hommes se maintienne dans la majorité des cas, son ampleur est variable. Par exemple, alors que les femmes asiatiques occidentales affichent un taux de chômage largement supérieur à celui des hommes du même groupe d'appartenance³⁵ (18,2 % et 11,4 % respectivement, soit un écart d'environ 7 points de pourcentage), les femmes et les hommes noirs présentent un taux de chômage équivalent (13,7 % et 13,3 % respectivement).

L'analyse du taux de chômage des femmes membres des minorités visibles selon le groupe d'appartenance dresse un portrait quasi identique à celui mentionné précédemment lorsque l'analyse n'intégrait pas le sexe : les femmes arabes (18,6 %), celles Asiatiques occidentales (18,2 %) et celles Sud-Asiatiques (17,8 %) affichent, en 2006, les plus forts taux de chômage. Ces taux sont également largement supérieurs au taux de chômage de l'ensemble des femmes. Les Philippines (5,6 %), pour leur part, présentent le plus faible taux.

Chez les hommes, les taux de chômage des Arabes (17,1 %, soit un écart de près de 10 points de pourcentage avec le taux de chômage de l'ensemble des hommes), des Noirs (13,3 %) et des Sud-Asiatiques (13,1 %) sont les plus élevés tandis que les Philippins³⁶ (6,0 %) présentent un faible taux.

Le tableau 27 croise le groupe d'appartenance et l'âge. Tout comme pour le taux d'activité et le taux d'emploi, nous avons regroupé l'âge en quatre catégories (soit les 15-24 ans, les 25-54 ans, les 55-64 ans et les 65 ans et plus) afin de faciliter l'analyse.

Pour la majorité des groupes d'appartenance, le taux de chômage en fonction de l'âge tend à suivre la courbe décrite précédemment alors que l'analyse faisait fi du groupe d'appartenance : le taux de chômage est plus élevé en début d'âge actif (15-24 ans), puis s'abaisse chez les personnes dans la force de l'âge (25-64 ans), pour atteindre généralement sa plus faible valeur chez les individus de 65 ans et plus³⁷.

³⁵ Les effectifs de ces deux sous-groupes sont cependant petits, soit un n=565 pour les femmes et n=545 pour les hommes.

³⁶ Notons que la taille de ce groupe est de 300 personnes.

³⁷ L'effectif des 65 ans et plus étant très réduit, et ce, dans la totalité des groupes d'appartenance, il convient d'interpréter les résultats présentés avec prudence.

Tableau 27. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total
Noir	19,1	12,5	11,2	8,9	13,5
Arabe	20,9	17,8	11,3	7,3	17,7
Latino-Américain	15,2	12,8	10,0	16,4	13,1
Chinois	13,3	9,1	7,7	3,0	9,5
Sud-Asiatique	17,2	14,8	13,7	5,6	14,9
Asiatique du Sud-Est	13,9	8,9	10,2	3,7	9,7
Philippin	12,4	4,9	5,0	-	5,7
Asiatique occidentale	17,1	13,5	13,3	13,3	14,1
Coréen	15,9	9,0	6,5	40,0	10,7
Japonais	6,9	7,3	10,0	-	7,7
Autres minorités visibles	10,5	11,4	15,3	-	11,8
Minorités visibles multiples	20,8	11,1	5,6	-	12,3
Total, minorités visibles	17,2	12,7	10,5	7,4	13,1
Pas une minorité visible	11,5	5,4	6,4	6,8	6,4
Ensemble de la population	12,0	6,0	6,2	6,8	7,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Le tableau 51 en annexe présente le taux de chômage des personnes membres des minorités visibles lorsque le sexe, le groupe d'appartenance et l'âge sont considérés simultanément. Mentionnons seulement que, chez les personnes âgées de 15 à 24 ans, les femmes chinoises affichent un taux de chômage (9,7 %) nettement inférieur à celui des hommes chinois du même groupe d'âge³⁸ (16,9 %), de même qu'à celui de l'ensemble des personnes de minorités visibles âgées de 15 à 24 ans (17,2 %).

Taux de chômage selon le niveau de scolarité

Dans la présente section, nous abordons le taux de chômage des personnes membres des minorités visibles selon le plus haut diplôme obtenu. Tout comme pour l'analyse du taux d'activité et du taux d'emploi, les catégories « certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers », « certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire » et « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » ont été regroupées en une seule, soit « certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat ».

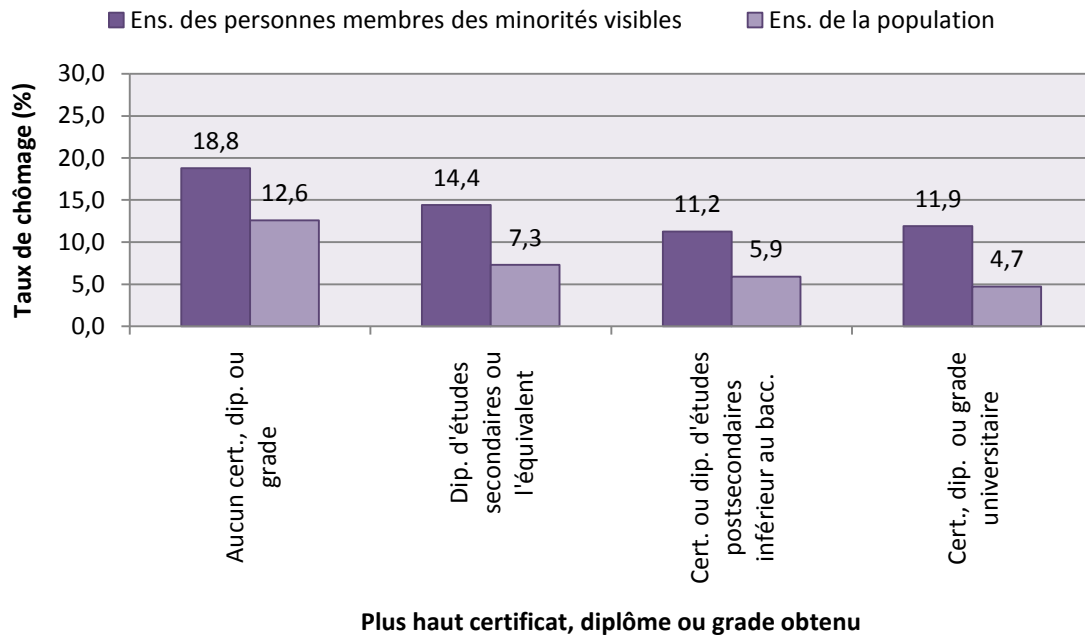
Le graphique 36 montre que le taux de chômage diminue avec la scolarité, mais que cette décroissance est, en 2006, beaucoup plus progressive pour les personnes membres des minorités visibles. De plus, dans leur cas, le taux de chômage semble stagner après l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires inférieur au

³⁸ Notons que les effectifs de ces deux sous-groupes sont petits, soit 215 femmes et 395 hommes.

baccalauréat, oscillant entre environ 11 % et 12 %, alors qu'il continue de diminuer légèrement dans l'ensemble de la population. L'obtention d'un diplôme universitaire n'aurait donc pas le même impact sur l'accès à l'emploi pour les personnes membres des minorités visibles que pour l'ensemble de la population.

Parmi les membres des minorités visibles, ce sont les personnes peu scolarisées, c'est-à-dire celles qui ne possèdent aucun certificat, diplôme ou grade, qui affichent, en 2006, le plus fort taux de chômage (18,8 %). À l'opposé, les plus faibles taux de chômage sont affichés par les personnes détenant minimalement un diplôme d'études postsecondaires, qu'il s'agisse d'un diplôme inférieur au baccalauréat (11,2 %) ou d'un diplôme universitaire (11,9 %). Un portrait similaire est observé dans l'ensemble de la population.

Graphique 36. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Pour un niveau de scolarité équivalent, les personnes membres des minorités visibles présentent un taux de chômage supérieur à celui de l'ensemble de la population. Cet écart est particulièrement frappant dans le cas des personnes possédant une scolarité de niveau universitaire : le taux de chômage des personnes membres des minorités visibles équivaut, en 2006, à plus du double de celui observé pour l'ensemble de la population (soit un taux de 11,9 % pour les minorités visibles contre 4,7 % pour l'ensemble de la population).

Le tableau 28 nous renseigne sur le taux de chômage, en 2006, des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population lorsque le groupe d'appartenance et le plus haut certificat diplôme ou grade obtenu sont considérés simultanément. Parmi la population peu scolarisée, les Arabes³⁹ (22,4 %), les Sud-Asiatiques (22,0 %), les Noirs (21,8 %) et les Asiatiques occidentaux⁴⁰ (20,8 %) affichent les plus forts taux de chômage. À l'inverse, les personnes chinoises ne détenant aucun diplôme ont un taux de chômage particulièrement bas (8,3 %), nettement moindre que celui de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles ayant une telle scolarité (18,8 %) ou que l'ensemble de la population (12,6 %).

Parmi les personnes fortement scolarisées, c'est-à-dire celles possédant un « certificat, diplôme ou grade universitaire », les Arabes et les Latino-Américains affichent les taux de chômage les plus élevés (soit 16,7 % et 13,7 % respectivement). Dans le cas des Arabes, il s'agit d'un taux de chômage particulièrement important en regard de celui de l'ensemble de la population possédant un tel diplôme (4,7 %) : l'écart observé est de 12 points de pourcentage. À l'inverse, les Philippins et les Asiatiques du Sud-Est détenant un diplôme universitaire ont, pour leur part, les plus faibles taux de chômage (5,3 % et 5,6 % respectivement), soit des taux comparables à celui de l'ensemble de la population.

Mentionnons que, peu importe la scolarité, les personnes Chinoises et celles Philippines affichent un faible taux de chômage tandis que celui des personnes arabes demeure élevé, peu importe la scolarité acquise. De plus, si le taux de chômage des Noirs est particulièrement élevé chez les personnes peu scolarisées (21,8 %), il chute considérablement chez celles détenant minimalement un diplôme d'études secondaires (15,7 %) et décroît aussi avec l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires.

Le tableau 52 en annexe présente le taux de chômage selon le groupe d'appartenance et selon la scolarité lorsque le sexe est intégré à l'analyse. De façon générale, il apparaît peu de différences notables : pour un même niveau de scolarité, les femmes et les hommes d'un même groupe d'appartenance affichent des taux de chômage, somme toute, similaires⁴¹. Cela est d'autant plus vrai chez les personnes fortement scolarisées, c'est-à-dire celles détenant un « certificat, diplôme ou grade universitaire ». Par contre, chez les individus détenant une scolarité postsecondaire inférieure au baccalauréat, nous remarquons que les femmes latino-américaines ont un taux de chômage

³⁹ Les personnes ayant déclaré appartenir à un autre groupe d'appartenance que ceux listés dans le questionnaire de recensement obtiennent le taux de chômage le plus élevé (25,9 %). L'effectif du groupe (n=105) est cependant très bas et les résultats obtenus doivent être interprétés avec nuance.

⁴⁰ Dans le cas des personnes asiatiques occidentales, l'effectif est cependant très petit, soit n=285 pour une population active de 1370 personnes.

⁴¹ Certes, pour les Coréens et les Japonais, certains écarts majeurs apparaissent entre le taux de chômage des hommes et des femmes détenant un même diplôme. Toutefois, ces résultats doivent être interprétés avec nuance en raison de la petite taille de l'effectif de ces groupes.

Tableau 28. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Cert. ou dip. d'études postsecondaires inférieur au bacc.	Certificat, diplôme ou grade universitaire	Total
Noir	21,8	15,7	10,8	11,5	13,5
Arabe	22,4	17,9	17,8	16,7	17,7
Latino-Américain	17,4	13,4	10,4	13,7	13,1
Chinois	8,3	8,7	9,9	9,9	9,5
Sud-Asiatique	22,0	17,7	11,4	11,5	14,9
Asiatique du Sud-Est	17,6	11,2	7,1	5,6	9,7
Philippin	12,0	6,0	5,0	5,3	5,7
Asiatique occidentale	20,8	16,0	12,8	10,4	14,1
Coréen	18,2	12,5	8,2	9,9	10,7
Japonais	20,0	14,0	5,3	5,7	7,7
Autres minorités visibles	25,9	7,1	8,5	9,0	11,8
Minorités visibles multiples	17,2	17,9	8,1	9,7	12,3
Total, minorités visibles	18,8	14,4	11,2	11,9	13,1
Pas une minorité visible	12,1	6,7	5,5	3,7	6,4
Ensemble de la population	12,6	7,3	5,9	4,7	7,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

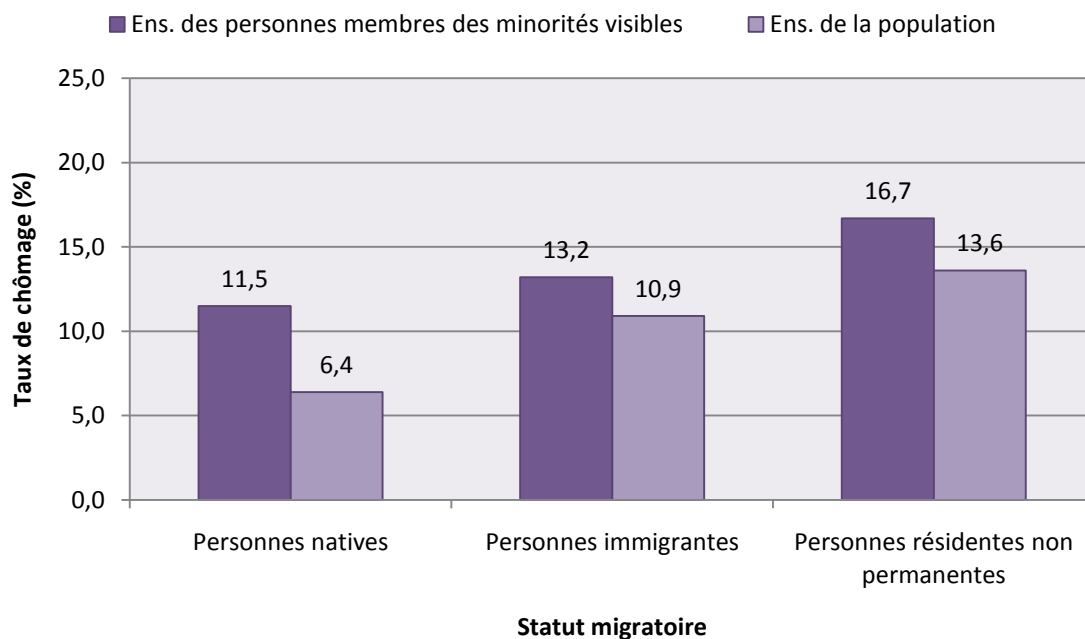
supérieur à celui des hommes, et ce, d'un peu plus de 4 points de pourcentage (12,4 % pour les femmes et 8,3 % pour les hommes).

Taux de chômage selon le statut migratoire

Dans la présente section, nous examinons le taux de chômage des personnes membres des minorités visibles selon le statut migratoire, c'est-à-dire selon qu'elles sont nées au pays, immigrantes ou résidentes non permanentes.

Le taux de chômage en fonction du statut migratoire est présenté au graphique 37. Parmi les personnes membres des minorités visibles, les natifs affichent, en 2006, le plus faible taux de chômage (11,5 %), suivis des immigrants (13,2 %), puis des résidents non permanents (16,7 %). Une même situation est observée pour l'ensemble de la population.

Graphique 37. Taux de chômage (%) de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, Québec, 2006

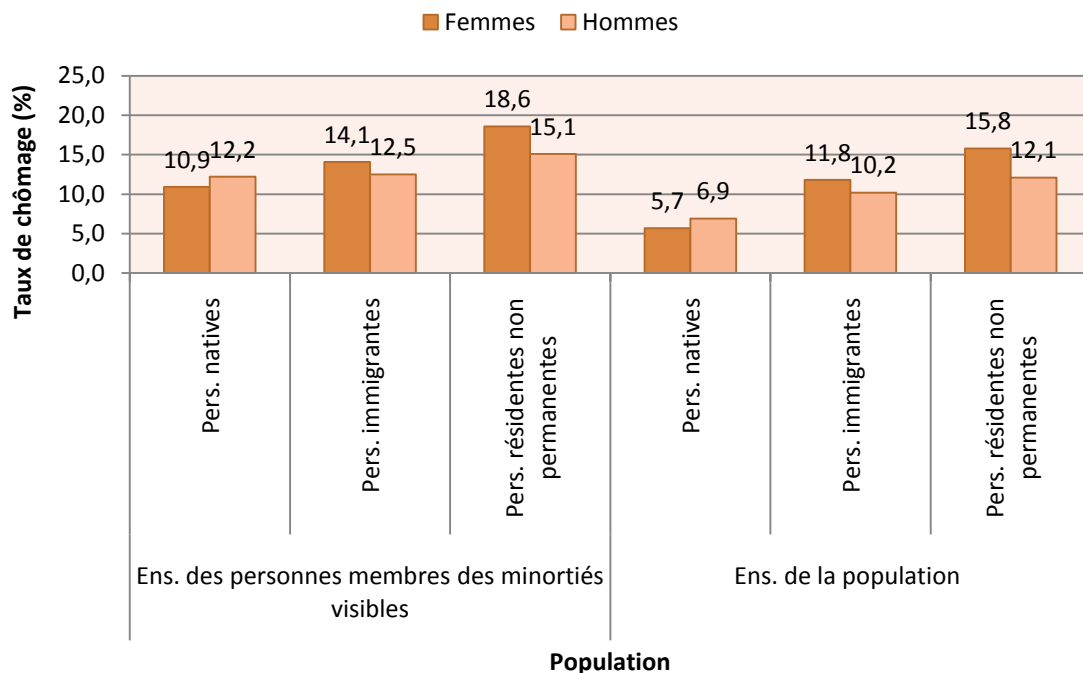


Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

De façon générale, pour un même statut migratoire, les personnes membres des minorités visibles obtiennent un taux de chômage supérieur à celui de l'ensemble de la population. Notons que cet écart est nettement plus prononcé au sein de la population native (11,5 % comparativement à 6,4 % pour l'ensemble de la population, soit un écart d'environ 5 points de pourcentage). Cela pourrait être attribuable, en partie du moins, au fait que les personnes natives membres des minorités visibles sont, dans l'ensemble, plus jeunes que la population native totale.

Au graphique 38, le taux de chômage, selon le sexe et le statut migratoire, de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles est comparé à celui de la population totale du Québec. Tant pour l'ensemble des personnes membres des minorités visibles que pour l'ensemble de la population du Québec, les femmes présentent un taux de chômage supérieur à celui des hommes partageant un même statut migratoire, sauf parmi les personnes natives où elles obtiennent un taux de chômage légèrement moindre (soit 10,9 % et 12,2 % respectivement pour les personnes natives membres des minorités visibles et 5,7 % et 6,9 % respectivement pour l'ensemble de la population native).

Graphique 38. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Parmi les femmes membres des minorités visibles, les natives présentent le plus faible taux de chômage (10,9 %), suivies des immigrantes (14,1 %), puis des résidentes non permanentes (18,6 %). La même situation est observée pour l'ensemble de la population féminine.

Le portrait est toutefois différent chez les hommes membres des minorités visibles : les natifs et les immigrants affichent, en 2006, un taux de chômage équivalent (12,2 % et 12,5 % respectivement), tandis que les résidents non permanents ont un taux plus élevé (15,1 %). Par ailleurs, tant chez les femmes que chez les hommes, les personnes membres des minorités visibles présentent, en 2006, un taux de chômage supérieur à leurs vis-à-vis de l'ensemble de la population.

Au tableau 29, l'analyse du taux de chômage est faite en fonction du statut migratoire et du groupe d'appartenance. D'emblée nous remarquons que, pour la quasi-totalité des groupes d'appartenance, le taux de chômage des résidents non permanents est supérieur, en 2006, à celui des membres d'un même groupe ayant un statut migratoire différent, sauf en ce qui concerne les Philippins résidents non permanents⁴².

Tableau 29. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et le statut migratoire, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Population native	Population immigrante	Résidents non permanents	Total
Noir	12,5	13,4	20,9	13,5
Arabe	12,0	17,9	23,4	17,7
Latino-Américain	13,9	12,8	16,0	13,1
Chinois	7,8	9,7	13,8	9,5
Sud-Asiatique	11,5	15,3	19,6	14,9
Asiatique du Sud-Est	10,4	9,6	8,6	9,7
Philippin	9,4	5,5	3,6	5,7
Asiatique occidentale	16,7	13,7	19,2	14,1
Coréen	7,3	10,1	19,5	10,7
Japonais	8,8	7,5	4,7	7,7
Autres minorités visibles	9,9	12,8	-	11,8
Minorités visibles multiples	11,4	13,0	-	12,3
Total, minorités visibles	11,5	13,2	16,7	13,1
Pas une minorité visible	6,3	8,3	9,4	6,4
Ensemble de la population	6,4	10,9	13,6	7,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

En effet, les Philippins présentent un taux de chômage particulièrement bas, peu importe leur statut migratoire, mais le phénomène est encore plus marqué chez les Philippins résidents non permanents (3,6 %)⁴³. À cet égard, il convient de noter qu'une proportion non négligeable de ces personnes sont arrivées au pays dans le cadre du *Programme des aides familiaux résidents* (PAFR) et qu'elles ont eu un emploi garanti dans la grande majorité des cas. Notons que les Chinois ont aussi un faible taux de chômage : qu'ils soient nés au pays (7,8 %), immigrants (9,7 %) ou résidents non permanents (13,8 %), leurs taux de chômage sont inférieurs à ceux de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles partageant un même statut migratoire.

⁴² Cependant, il faut faire preuve de prudence dans l'interprétation des taux de chômage des résidents non permanents selon le groupe d'appartenance, car la très faible taille des effectifs affecte grandement la fiabilité des résultats.

⁴³ Notons qu'au recensement de 2006, l'effectif pour les Philippins résidents non permanents est très petit (soit n=60 pour les chômeurs et n=1675 pour la population active).

De plus, le taux de chômage des personnes arabes nées au pays (12,0 %) est, en 2006, nettement inférieur au taux de celles immigrantes (17,9 %) ou résidentes non permanentes (23,4 %). Il en va de même pour les Sud-Asiatiques.

Le tableau 30 rend compte du taux de chômage détaillé selon le groupe d'appartenance, le statut migratoire et le sexe. Le taux de chômage des femmes chinoises et asiatiques du Sud-Est nées au pays (6,1 % et 9,6 % respectivement) est légèrement inférieur, en 2006, à celui de leurs homologues masculins (soit 9,3 % et 11,6 % respectivement).

Les femmes noires et arabes, qu'elles soient nées au Canada ou immigrantes, présentent un taux de chômage du même ordre que celui des hommes partageant un même statut migratoire et issus du même groupe d'appartenance. Par contre, en ce qui concerne les résidents non permanents, le taux de chômage des femmes de ces deux derniers groupes est beaucoup plus élevé que celui des hommes⁴⁴.

Tableau 30. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Population native		Population immigrante		Résidents non permanents		Total	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	11,7	13,3	13,7	13,1	27,9	15,5	13,7	13,3
Arabe	12,1	12,0	19,0	17,3	30,2	20,9	18,6	17,1
Latino-Américain	13,9	13,9	14,5	11,3	25,0	10,9	14,9	11,5
Chinois	6,1	9,3	10,8	8,6	10,0	17,7	10,0	9,0
Sud-Asiatique	10,9	11,8	19,0	13,0	24,2	17,5	17,8	13,1
Asiatique du Sud-Est	9,6	11,6	11,3	8,2	18,5	-	11,1	8,5
Philippin	8,6	10,7	5,7	5,1	3,4	-	5,6	6,0
Asiatique occidental	15,2	16,0	17,9	10,8	31,6	14,8	18,2	11,4
Coréen	12,5	-	9,0	11,0	19,2	13,3	10,3	10,8
Japonais	7,0	11,1	6,0	9,7	-	12,5	6,1	9,0
Autres minorités visibles	5,9	12,3	14,0	12,4	-	-	11,0	12,6
Minorités visibles multiples	11,2	11,6	15,1	11,4	-	-	13,7	11,2
Total, minorités visibles	10,9	12,2	14,1	12,5	18,6	15,1	13,7	12,6
Pas une minorité visible	5,7	6,9	9,1	7,7	11,1	8,4	5,9	6,9
Ensemble de la population	5,7	6,9	11,8	10,2	15,8	12,1	6,5	7,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

⁴⁴ Il faut cependant interpréter les résultats obtenus avec prudence, car l'effectif du sous-groupe de femmes arabes résidentes non permanentes est particulièrement petit (n=145 pour les chômeuses et n=480 pour la population active).

Taux de chômage selon la période d'immigration

Dans la présente section, nous étudions le taux de chômage selon la période d'immigration⁴⁵. Bien entendu, seul le taux de chômage des personnes immigrantes, membres des minorités visibles ou non, est discuté.

Le graphique 39 illustre, par période d'immigration, le taux de chômage de l'ensemble des personnes immigrantes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population immigrante.

Graphique 39. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Le taux de chômage des immigrants membres des minorités visibles s'accroît plus l'immigration est récente : les immigrants membres des minorités visibles admis entre 2001 et 2006 affichent le plus haut taux de chômage (21,3 %), suivis de ceux admis durant les périodes 1996-2000 (13,6 %), 1991-1995 (12,3 %) et enfin, ceux admis avant 1991 (9,0 %). Notons que la même tendance est observée pour l'ensemble de la population immigrante.

Dans les deux cas, cela pourrait s'expliquer par le fait que les personnes admises plus anciennement ont bénéficié, en comparaison de celles arrivées plus récemment, d'une plus longue période de temps entre leur admission et le recensement de 2006 et, par

⁴⁵ Le terme « période d'immigration » fait référence à la tranche d'années à l'intérieur de laquelle un immigrant a été admis au pays. Pour faciliter l'analyse, nous employons les périodes d'immigrations utilisées par Statistique Canada dans le recensement soit : avant 1991, de 1991 à 1995, de 1996 à 2000 et de 2001 à 2006.

extension, qu'elles ont eu plus de temps que ces dernières pour intégrer un emploi ou développer des compétences reconnues dans la littérature scientifique comme ayant une incidence positive sur l'insertion en emploi (diplôme canadien ou québécois, expérience d'emploi sur le marché du travail canadien, connaissance des langues, etc.). Il est aussi possible que les personnes admises plus anciennement, alors qu'elles étaient enfants, aient été, au recensement de 2006, suffisamment âgées pour intégrer le marché du travail, une situation moins plausible pour les personnes admises plus récemment. Par ailleurs, les personnes immigrantes en âge de travailler, mais admises alors qu'elles étaient enfants, bénéficient généralement de caractéristiques facilitant l'entrée en emploi : elles ont été scolarisées (en partie ou au complet) au Québec, elles connaissent le français, l'anglais ou les deux langues, elles ont un réseau de connaissances établies au Québec, etc.

Par ailleurs, les immigrants membres des minorités visibles présentent, en 2006, un taux de chômage légèrement plus élevé que celui de l'ensemble de la population immigrante admise au cours d'une même période. L'accès à l'emploi serait donc plus difficile pour les immigrants membres des minorités visibles que pour l'ensemble des immigrants.

Au tableau 31, le taux de chômage est présenté selon la période d'immigration et le groupe d'appartenance.

Tableau 31. Taux de chômage (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration et le groupe d'appartenance, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Avant 1991	1991-1995	1996-2000	2001-2006
Noir	9,4	14,2	15,4	20,4
Arabe	9,6	14,5	14,6	28,8
Latino-Américain	9,0	11,0	13,0	20,5
Chinois	7,5	6,8	8,4	15,4
Sud-Asiatique	10,3	16,3	18,9	19,8
Asiatique du Sud-Est	8,5	11,4	11,6	17,1
Philippin	3,9	6,2	5,1	8,0
Asiatique occidentale	9,5	13,4	11,6	20,7
Coréen	9,4	8,7	10,8	13,1
Japonais	10,2	-	-	8,5
Autres minorités visibles	10,4	15,7	17,8	22,2
Minorités visibles multiples	11,1	12,9	9,6	21,1
Total, minorités visibles	9,0	12,3	13,6	21,3
Pas une minorité visible	5,7	8,1	9,3	16,7
Ensemble de la population immigrante	7,2	10,8	11,9	19,5

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Pour la quasi-totalité des groupes d'appartenance, la tendance décrite précédemment est également constatée : plus l'immigration est récente, plus le taux de chômage est

élevé. Il existe toutefois certaines exceptions, notamment pour les immigrants chinois admis avant 1991 (7,5 %), entre 1991 et 1995 (6,8 %) ou entre 1996 et 2000 (8,4 %), qui affichent des taux de chômage assez stables. Une forte augmentation est toutefois observée dans ce groupe pour la cohorte de 2001-2006 (15,4 %), comme c'est le cas pour les autres groupes d'appartenance.

Par ailleurs, le taux de chômage des immigrants arabes admis au pays entre 2001 et 2006 (28,8 %) se révèle particulièrement élevé lorsqu'il est comparé, d'une part, au taux de chômage de l'ensemble de la population immigrante admise durant cette période (19,5 %) et, d'autre part, à celui de l'ensemble des personnes immigrantes membres des minorités visibles admises au cours de la même période (21,3 %).

Le tableau 54 en annexe présente le taux de chômage lorsque le sexe, la période d'immigration et le groupe d'appartenance sont considérés simultanément. Pour une même période d'immigration, les femmes affichent généralement un taux de chômage supérieur à celui des hommes du même groupe d'appartenance. Dans certains cas, toutefois, les femmes et les hommes présentent des taux de chômage semblables.

Chapitre 6 : Revenu d'emploi

L'étude de l'intégration au marché du travail ne pourrait être complète sans l'analyse du revenu d'emploi, qui constitue, pour les personnes actives, la principale source de revenu. En effet, même si d'autres sources peuvent venir compléter ce revenu, il demeure toutefois le principal indicateur d'une intégration économique réussie.

Ainsi, le présent chapitre analyse, pour l'année civile 2005, le revenu d'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus, et ce, pour chacun des sous-groupes à l'étude. Le revenu d'emploi moyen est utilisé⁴⁶.

La première partie du chapitre donne un aperçu de la situation d'emploi de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles. Vient ensuite une description du revenu d'emploi moyen en général, puis selon l'âge, le sexe, le groupe d'appartenance et le statut migratoire.

Situation d'emploi générale

Nous nous penchons tout d'abord sur la situation d'emploi puisqu'elle influence les revenus d'emploi des individus. Dans ce document, trois catégories sont utilisées pour définir la situation d'emploi d'une personne en 2005 :

- 1) n'a pas travaillé⁴⁷;
- 2) a travaillé toute l'année à temps plein;

Faits saillants

- Au recensement de 2006, les personnes membres des minorités visibles ayant travaillé en 2005 ont plus fréquemment travaillé une partie de l'année ou à temps partiel plutôt que toute l'année et à temps plein alors que pour l'ensemble de la population, la situation inverse est observée.

- Les personnes membres des minorités visibles présentent un revenu d'emploi moyen inférieur à celui de l'ensemble de la population, et ce, peu importe qu'elles aient travaillé toute l'année à temps plein ou qu'elles aient travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel.

Parmi les personnes membres des minorités visibles...

- les femmes ont un revenu d'emploi moyen moins élevé que les hommes;
- les plus jeunes ont un revenu d'emploi moyen moins élevé que les plus âgées.

Chez les personnes membres des minorités visibles ayant travaillé toute l'année à temps plein...

- les natifs présentent le plus haut revenu d'emploi moyen, suivis des immigrants et des résidents non permanents;
- les Philippins affichent le plus bas revenu d'emploi moyen.

Chez les personnes membres des minorités visibles ayant travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel...

- les immigrants ont le revenu d'emploi moyen le plus élevé, suivis des résidents non permanents, puis des natifs;
- les Latino-Américains présentent le plus bas revenu d'emploi moyen, suivis des Chinois.

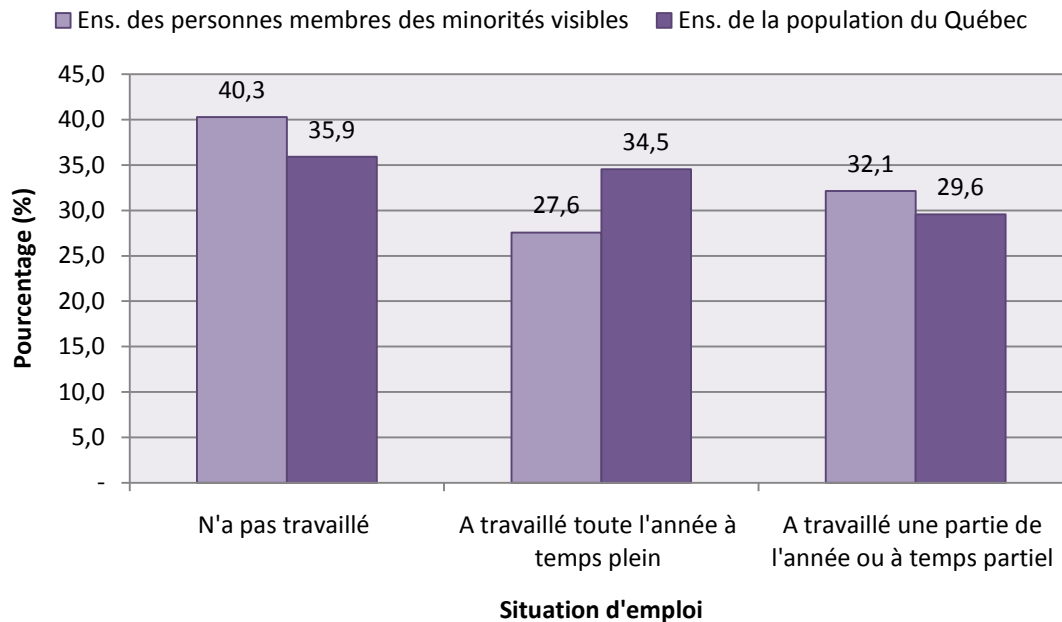
⁴⁶ Il s'agit d'une moyenne arithmétique de l'ensemble des revenus d'une population donnée, c'est-à-dire que les revenus d'emploi déclarés par tous les répondants sont additionnés, puis divisés par le nombre total de répondants. Il est aussi possible de calculer un revenu d'emploi moyen pour une sous-population, par exemple, les femmes, les personnes de 15 à 24 ans, etc.

⁴⁷ Il s'agit d'une catégorie utilisée par Statistique Canada, qui découle à la fois de la situation d'emploi des individus et de leur revenu d'emploi. Plus précisément, elle regroupe à la fois des personnes qui n'ont pas travaillé ou qui n'ont pas touché de revenu d'emploi en 2005.

3) a travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel.

Au recensement de 2006, 40,3 % (soit 198 450 personnes) des personnes membres des minorités visibles ont déclaré ne pas avoir travaillé en 2005. Ainsi, plus de la moitié (59,7 %) des personnes membres des minorités visibles ont mentionné avoir travaillé. Parmi celles-ci, légèrement plus de personnes déclarent avoir travaillé une partie de l'année seulement ou avoir travaillé à temps partiel (32,1 % ou 158 285 personnes) plutôt qu'avoir travaillé toute l'année à temps plein (27,6 % ou 135 795 personnes)⁴⁸.

Graphique 40. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la situation d'emploi, Québec, 2005



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

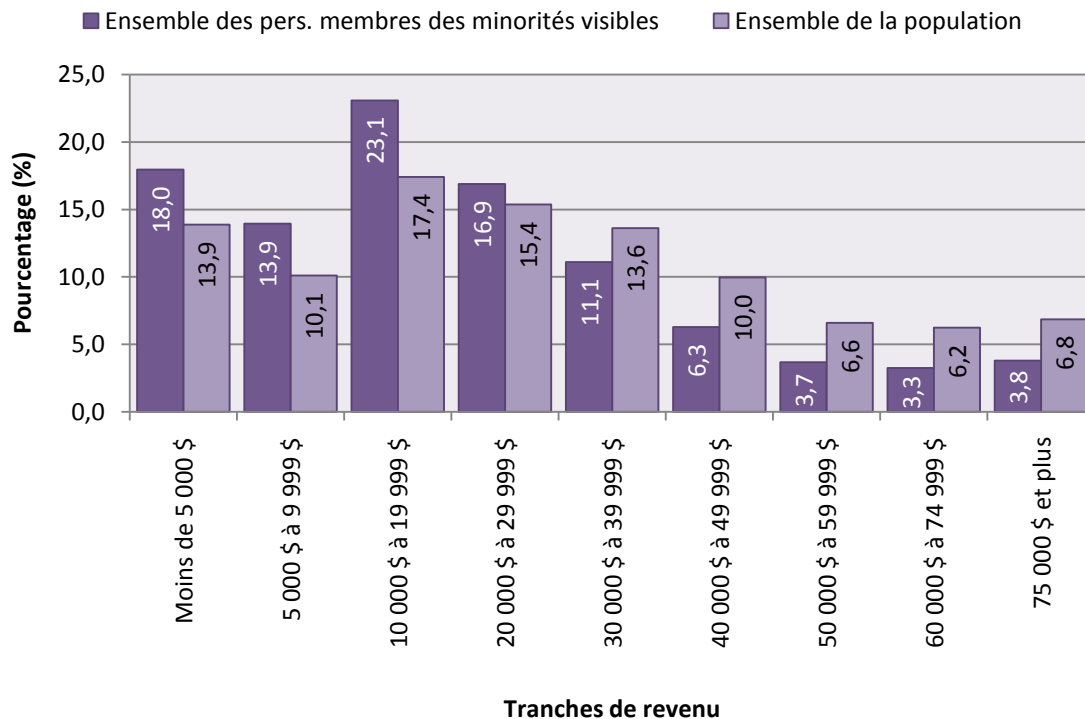
Comparativement à l'ensemble de la population du Québec, nous remarquons que les personnes membres des minorités visibles ont moins fréquemment travaillé à temps plein toute l'année (27,6 % comparativement à 34,5 % pour l'ensemble de la population). Au recensement de 2006, elles sont toutefois proportionnellement légèrement plus nombreuses à avoir travaillé une partie de l'année ou à avoir occupé un emploi à temps partiel (32,1 % comparativement à 29,6 % pour l'ensemble de la population). De plus, la proportion de personnes membres des minorités visibles n'ayant pas travaillé est supérieure à celle observée pour l'ensemble de la population du Québec (40,3 % contre 35,9 % respectivement).

⁴⁸ La répartition des personnes membres des minorités visibles selon leur situation d'emploi et de revenu est détaillée pour chacun des groupes d'appartenance au graphique 57 en annexe.

Revenu d'emploi général

Le graphique 41 compare la distribution selon les tranches de revenu d'emploi de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles à celle de l'ensemble de la population.

Graphique 41. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus ayant touché un revenu d'emploi en 2005, selon les tranches de revenu d'emploi, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Compilation : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. Les groupes d'appartenance à une minorité visible ont été reconstitués à partir des groupes de population.

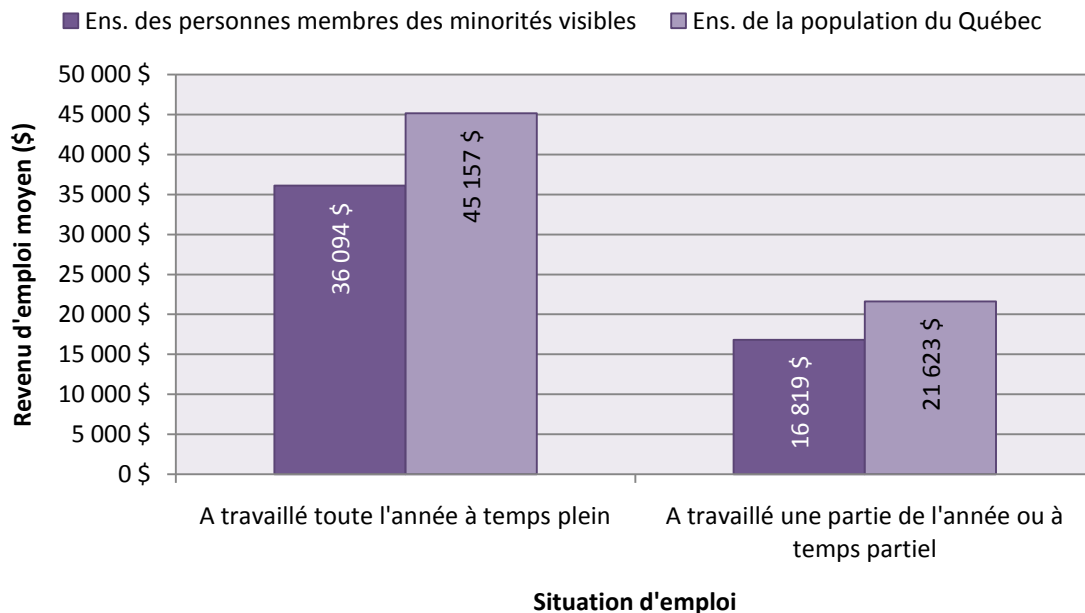
Au recensement de 2006, un peu moins du tiers (31,9 %) des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus et ayant touché un revenu d'emploi en 2005 ont déclaré un revenu d'emploi inférieur à 10 000 \$ et un peu moins du quart (23,1 %), de 10 000 \$ à 19 999 \$. Un peu plus du sixième (16,9 %) de celles-ci ont déclaré un revenu d'emploi pour 2005 de 20 000 \$ à 29 999 \$, 11,1 % de 30 000 \$ à 39 999 \$ et 6,3 % de 40 000 \$ à 49 999 \$. Environ le dixième (10,8 %) de ces personnes mentionnent un revenu d'emploi de 50 000 \$ et plus.

On remarque que les personnes membres des minorités visibles sont proportionnellement nettement plus nombreuses que l'ensemble de la population du Québec à avoir déclaré un revenu d'emploi se situant dans une tranche de revenu

inférieure à 30 000 \$ (71,9 % et 56,8 %, respectivement). Par conséquent, elles ont également moins fréquemment mentionné un revenu d'emploi supérieur à 30 000 \$, les écarts avec l'ensemble de la population oscillant entre 2,5 points de pourcentage pour la tranche de revenu d'emploi de 30 000 \$ à 39 999 \$ à 3,7 points de pourcentage pour celle de 40 000 \$ à 49 999 \$. Cela pourrait s'expliquer, entre autres, par le fait que les personnes membres des minorités visibles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel. En effet, il est possible qu'un nombre moins élevé d'heures de travail ait une incidence négative sur le revenu d'emploi annuel, ce qui expliquerait une partie des écarts observés. Le fait que les personnes membres des minorités visibles soient plus jeunes et, de ce fait, qu'elles aient peut-être cumulé moins d'expérience de travail et d'ancienneté que l'ensemble de la population du Québec pourrait aussi être un élément d'explication.

Le graphique 42 montre le revenu d'emploi moyen des personnes membres des minorités visibles selon la situation d'emploi. Dans l'ensemble, le revenu d'emploi moyen des personnes membres des minorités visibles ayant travaillé **toute l'année à temps plein** est de 36 034 \$. Sans grande surprise, les personnes membres des minorités visibles ayant travaillé **une partie de l'année ou à temps partiel** affichent un revenu d'emploi moyen (16 819 \$) nettement inférieur.

Graphique 42. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé en 2005, selon la situation d'emploi, Québec



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Pour une même situation d'emploi, les personnes membres des minorités visibles affichent un revenu d'emploi moyen inférieur à celui de l'ensemble de la population :

l'écart est de 9 063 \$ (environ 25,1 %) pour les personnes ayant travaillé toute l'année à temps plein et de 4 804 \$ (environ 28,6 %) pour les personnes ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel.

Les analyses descriptives présentées dans les sections suivantes portent uniquement sur le revenu d'emploi moyen des **personnes ayant déclaré avoir travaillé durant l'année 2005** (à temps plein ou à temps partiel, pendant l'année entière ou une partie seulement).

Revenu d'emploi selon le groupe d'âge

Au tableau 32, nous observons que le revenu d'emploi moyen des personnes membres des minorités visibles qui **ont travaillé toute l'année à temps plein**⁴⁹ a tendance à être faible pour les individus en début d'âge actif (soit 20 050 \$ pour les personnes de 15 à 24 ans), puis à s'accroître, pour atteindre sa valeur maximale chez les plus âgés (soit 45 004 \$ pour les personnes de 65 ans et plus). Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'avec l'âge, les individus acquièrent une plus grande expérience du marché du travail et, généralement, plus d'ancienneté, ce qui se traduit par un salaire plus élevé.

Pour l'ensemble de la population, le revenu d'emploi moyen tend également à s'accroître avec l'âge, mais, contrairement aux personnes membres des minorités visibles, il atteint un sommet chez les individus âgés de 45 à 54 ans, puis décroît. Une retraite prise généralement plus tardivement chez les personnes membres des minorités visibles pourrait fournir une piste d'explication quant à cette différence. Peu importe la tranche d'âge, les personnes membres des minorités visibles présentent un revenu d'emploi moyen inférieur à l'ensemble de la population.

Tableau 32. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la situation d'emploi en 2005 et le groupe d'âge, Québec, 2006

Groupe d'âge	Travaillé toute l'année à temps plein		Travaillé une partie de l'année ou à temps partiel	
	Ensemble des personnes issues des minorités visibles	Ensemble de la population	Ensemble des personnes issues des minorités visibles	Ensemble de la population
15-24 ans	20 050 \$	22 823 \$	7 979 \$	8 646 \$
25-44 ans	35 593 \$	43 320 \$	18 428 \$	24 705 \$
45-54 ans	38 996 \$	50 516 \$	22 036 \$	30 679 \$
55-64 ans	40 035 \$	49 297 \$	23 632 \$	26 512 \$
65 ans et plus	45 004 \$	48 619 \$	28 086 \$	22 028 \$
Total	36 094 \$	45 157 \$	16 819 \$	21 623 \$

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

⁴⁹ Soit 27,6 % des personnes membres des minorités visibles et 34,5 % de l'ensemble de la population.

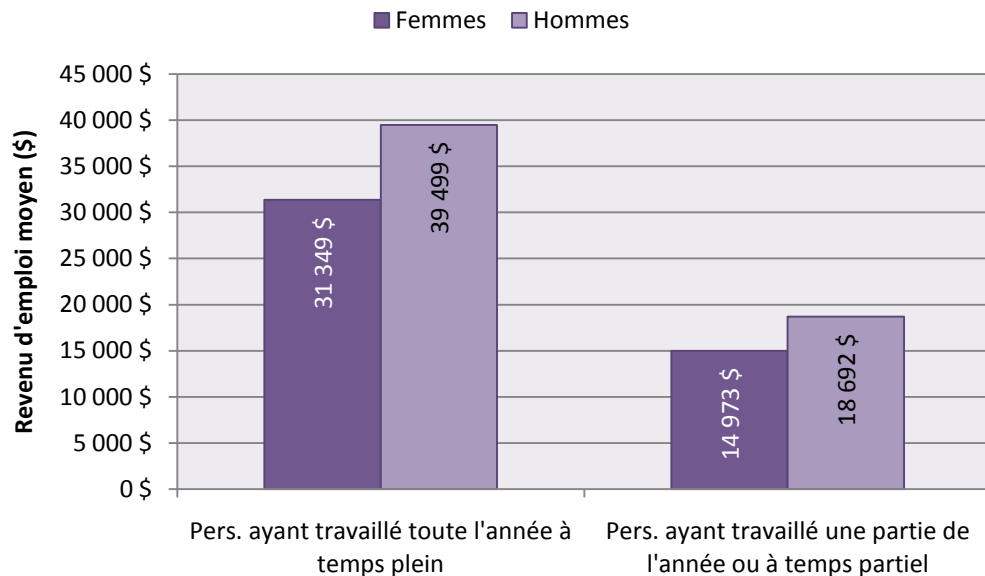
Au sein de la population **ayant travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel**⁵⁰, on remarque les mêmes dynamiques que chez les personnes qui ont travaillé toute l'année à temps plein. En effet, le revenu d'emploi moyen des personnes membres des minorités visibles s'accroît progressivement avec l'âge pour atteindre un sommet chez les plus de 65 ans (soit 28 086 \$), tandis que le revenu d'emploi moyen de l'ensemble de la population croît jusqu'à atteindre un sommet chez les 45 à 54 ans, puis décroît.

Comparativement à l'ensemble de la population ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel, les personnes membres des minorités visibles âgées de moins de 65 ans ont un revenu d'emploi moyen moins élevé. À l'inverse, les personnes membres des minorités visibles âgées de 65 ans et plus ont un revenu d'emploi moyen plus élevé que l'ensemble de la population (28 086 \$ contre 22 028 \$). Mentionnons que la différence de revenu d'emploi moyen entre les personnes membres des minorités visibles et l'ensemble de la population est presque inexistante en début d'âge actif, mais que l'écart se creuse progressivement, pour se réduire ensuite parmi les 55-64 ans et finalement s'inverser chez les personnes plus âgées (65 ans et plus).

Revenu d'emploi selon le sexe

Le graphique 42 montre les revenus d'emploi moyens des personnes membres des minorités visibles selon le sexe et la situation d'emploi.

Graphique 43. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles, personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé en 2005, selon le sexe et la situation d'emploi, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

⁵⁰ Soit 32,1 % des personnes membres des minorités visibles et 29,6 % de l'ensemble de la population du Québec.

Dans l'ensemble, les femmes membres des minorités visibles ont un revenu d'emploi moyen moindre que celui des hommes membres des minorités visibles, et ce, à situation d'emploi équivalente.

Sans grande surprise, le revenu d'emploi moyen des femmes et des hommes membres des minorités visibles ayant travaillé toute l'année à temps plein est nettement plus élevé que le revenu d'emploi moyen de leurs homologues ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel. Du simple au double, en réalité, l'écart étant de 20 807 \$ pour les hommes et de 15 376 \$ pour les femmes.

Le graphique 44 permet de comparer le revenu d'emploi moyen, en 2005, des personnes membres des minorités visibles à celui de l'ensemble de la population, tout en tenant compte du sexe et de la situation d'emploi.

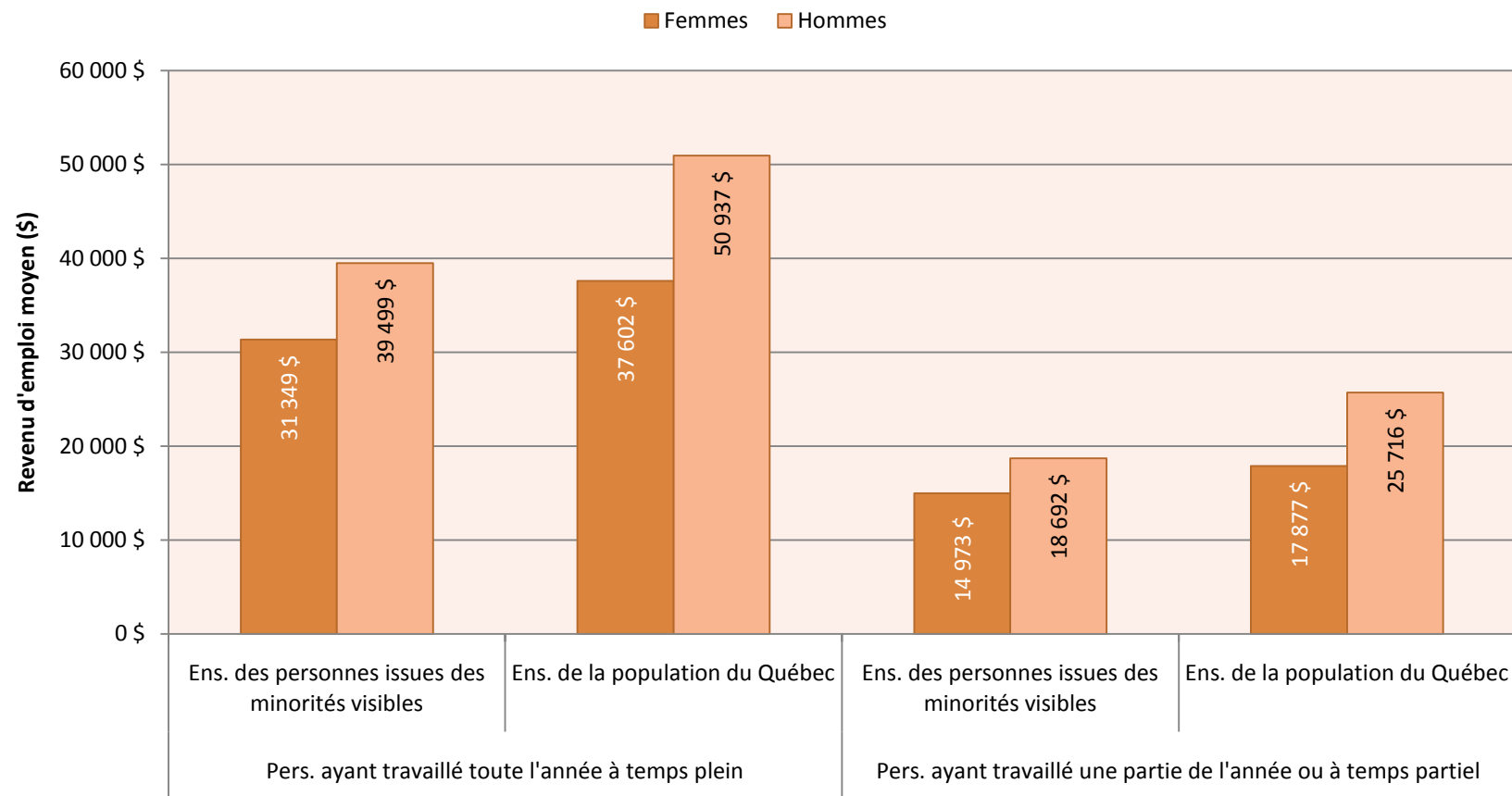
Les femmes membres des minorités visibles ayant travaillé toute l'année à temps plein affichent un revenu d'emploi moyen moindre que l'ensemble des femmes partageant cette même situation d'emploi (31 349 \$ contre 37 602 \$). Chez celles ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel, le revenu d'emploi moyen des femmes membres des minorités visibles est également moins élevé que celui observé pour la population féminine totale (14 973 \$ contre 17 877 \$ respectivement).

Chez les hommes, les individus membres des minorités visibles affichent également un revenu d'emploi moyen nettement inférieur à celui de l'ensemble des hommes, et ce, peu importe leur situation d'emploi. Chez les hommes ayant travaillé toute l'année à temps plein, le revenu d'emploi moyen des membres des minorités visibles se situe à 39 499 \$, soit nettement en deçà de celui de l'ensemble des hommes (50 937 \$). Chez les membres des minorités visibles ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel, il est de 18 692 \$, comparativement à 25 716 \$ pour l'ensemble des hommes.

Notons que l'écart entre le revenu d'emploi moyen des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population est davantage prononcé pour les hommes que pour les femmes.

Les tableaux 55 et 56 en annexe montrent le revenu d'emploi moyen des hommes et des femmes en fonction de l'âge et de la situation d'emploi. De façon générale, à situation d'emploi équivalente, les femmes membres des minorités visibles affichent un revenu d'emploi moyen moindre que les hommes membres des minorités visibles du même âge, sauf pour les personnes âgées de 15 à 24 ayant travaillé toute l'année à temps plein et celles de 65 ans et plus ayant travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel.

Graphique 44. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé en 2005, selon le sexe et la situation d'emploi, Québec



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Revenu d'emploi selon le groupe d'appartenance

Le tableau 33 affiche le revenu d'emploi moyen, en 2005, selon le groupe d'appartenance à une minorité visible et la situation d'emploi.

Au recensement de 2006, parmi les personnes membres des minorités visibles ayant **travaillé toute l'année à temps plein** en 2005, les Japonais présentent le plus haut revenu d'emploi moyen (108 019 \$)⁵¹, suivis des Chinois (41 246 \$), des Asiatiques du Sud-Est (39 472) et des Arabes (39 462 \$). Les plus faibles revenus d'emploi moyens sont observés pour les Philippins (28 793 \$), les Coréens (31 409 \$) et les Latino-Américains (31 779 \$).

Tableau 33. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé en 2005, selon le groupe d'appartenance et la situation d'emploi, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Personnes ayant travaillé toute l'année à temps plein	Personnes ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel
Noir	32 992 \$	16 764 \$
Arabe	39 462 \$	17 500 \$
Latino-Américain	31 779 \$	15 215 \$
Chinois	41 246 \$	15 310 \$
Sud-Asiatique	37 127 \$	16 491 \$
Asiatique du Sud-Est	39 472 \$	21 670 \$
Philippin	28 793 \$	17 426 \$
Asiatique occidentale	36 233 \$	15 901 \$
Coréen	31 409 \$	14 279 \$
Japonais	108 019 \$	19 485 \$
Autres minorités visibles	35 127 \$	18 795 \$
Minorités visibles multiples	37 629 \$	17 624 \$
Total, minorités visibles	36 094 \$	16 819 \$
Pas une minorité visible	45 772 \$	22 078 \$
Ensemble de la population	45 157 \$	21 623 \$

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Parmi les personnes membres des minorités visibles ayant **travaillé une partie de l'année ou à temps partiel**, les Asiatiques du Sud-Est présentent le revenu d'emploi moyen le plus élevé (21 670 \$), soit un revenu d'emploi moyen similaire à celui de l'ensemble de la population (21 623 \$). À l'inverse, les revenus d'emploi moyens des Coréens (14 279 \$), des Latino-Américains (15 215 \$) et des Chinois (15 310 \$) sont les moins élevés.

⁵¹ La petite taille de l'effectif de ce groupe (n=650) fait en sorte que le résultat doit être interprété avec prudence.

Un comparatif des revenus d'emploi moyens des hommes et des femmes en fonction du groupe d'appartenance et de la situation d'emploi est disponible en annexe (tableau 57). À situation d'emploi correspondante, les femmes affichent un revenu d'emploi moyen inférieur à celui des hommes du même groupe d'appartenance, sauf de rares exceptions.

Revenu d'emploi selon le statut migratoire

Dans la présente section, nous étudions le revenu d'emploi moyen des personnes membres des minorités visibles selon leur statut migratoire, c'est-à-dire selon qu'il s'agisse de personnes nées au Canada, immigrantes ou résidentes non permanentes. Nous débuterons toutefois par une mise en contexte de la situation d'emploi des personnes membres des minorités visibles selon le statut migratoire.

Le tableau 34 présente la répartition des personnes membres des minorités visibles en fonction du statut migratoire et de la situation d'emploi en 2005. Parmi les personnes membres des minorités visibles, celles nées au Canada ont plus fréquemment travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel que celles immigrantes (39,2 % contre 31,0 %). Inversement, les personnes natives membres des minorités visibles sont proportionnellement moins nombreuses que celles immigrantes à avoir travaillé à temps plein toute l'année (23,4 % contre 29,2 %). Cela pourrait être lié au fait que la population des personnes membres des minorités visibles nées au Canada est composée d'une forte proportion d'individus âgés de 15 à 24 ans, qui sont plus susceptibles d'être aux études ou en transition entre les études et le marché de l'emploi, ce qui est moins souvent le cas pour la population des personnes immigrantes membres des minorités visibles.

Par ailleurs, notons qu'un peu plus de la moitié (56,2 %) des personnes résidentes non permanentes membres des minorités visibles n'ont pas travaillé en 2005⁵². Par conséquent, il reste très peu d'individus résidents non permanents membres des minorités visibles qui ont travaillé toute l'année à temps plein (16,0 % ou 4 150 personnes) ou qui ont travaillé une partie de l'année ou à temps partiel (27,8 % ou 7 195 personnes). Pour cette raison, les données présentées ultérieurement pour ce sous-groupe de population devront être interprétées avec nuance.

La situation générale d'emploi des personnes membres des minorités visibles nées au Canada est très différente de celle de leurs vis-à-vis de l'ensemble de la population : les personnes natives membres des minorités visibles sont proportionnellement moins nombreuses à avoir travaillé toute l'année à temps plein (23,4 % contre 35,5 % pour l'ensemble de la population), tandis qu'elles ont plus fréquemment occupé un emploi durant une partie de l'année seulement ou à temps partiel (39,2 % contre 29,8 % pour l'ensemble de la population).

⁵² La fréquentation scolaire est une explication possible à la forte proportion de résidents non permanents n'ayant pas travaillé. De plus, rappelons que les personnes en attente d'un statut de réfugié ne peuvent demander un permis de travail qu'à certaines conditions.

Tableau 34. Répartition des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et la situation d'emploi en 2005, Québec

Situation d'emploi et de revenu en 2005	Ensemble des personnes membres des minorités visibles						Ensemble de la population					
	Personnes natives		Personnes immigrantes		Résidents non permanents		Personnes natives		Personnes immigrantes		Résidents non permanents	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
N'a pas travaillé ou n'a pas touché un revenu d'emploi en 2005	29 395	37,4	154 500	39,8	14 560	56,2	1 854 495	34,7	342 805	43,3	22 365	52,0
A travaillé toute l'année à temps plein et a touché un revenu d'emploi	18 360	23,4	113 280	29,2	4 150	16,0	1 899 405	35,5	229 275	29,0	8 025	18,7
A travaillé une partie de l'année ou à temps partiel et a touché un revenu d'emploi	30 840	39,2	120 250	31,0	7 195	27,8	1 596 660	29,8	218 870	27,7	12 585	29,3
Total	78 600	100,0	388 030	100,0	25 905	100,0	5 350 565	100,0	790 955	100,0	42 975	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Cependant, en ce qui concerne les personnes membres des minorités visibles immigrantes ou résidentes non permanentes, nous notons une répartition selon la situation d'emploi qui se rapproche de celle de l'ensemble de la population ayant un même statut migratoire.

Le graphique 45 montre le revenu d'emploi moyen des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population en fonction du statut migratoire et de la situation d'emploi. Parmi les personnes membres des minorités visibles ayant travaillé toute l'année à temps plein, les natifs obtiennent le plus haut revenu d'emploi moyen (39 994 \$), suivis des immigrants (35 691 \$), puis des résidents non permanents (29 840 \$). Notons que la situation est semblable à celle observée pour l'ensemble de la population ayant travaillé toute l'année à temps plein.

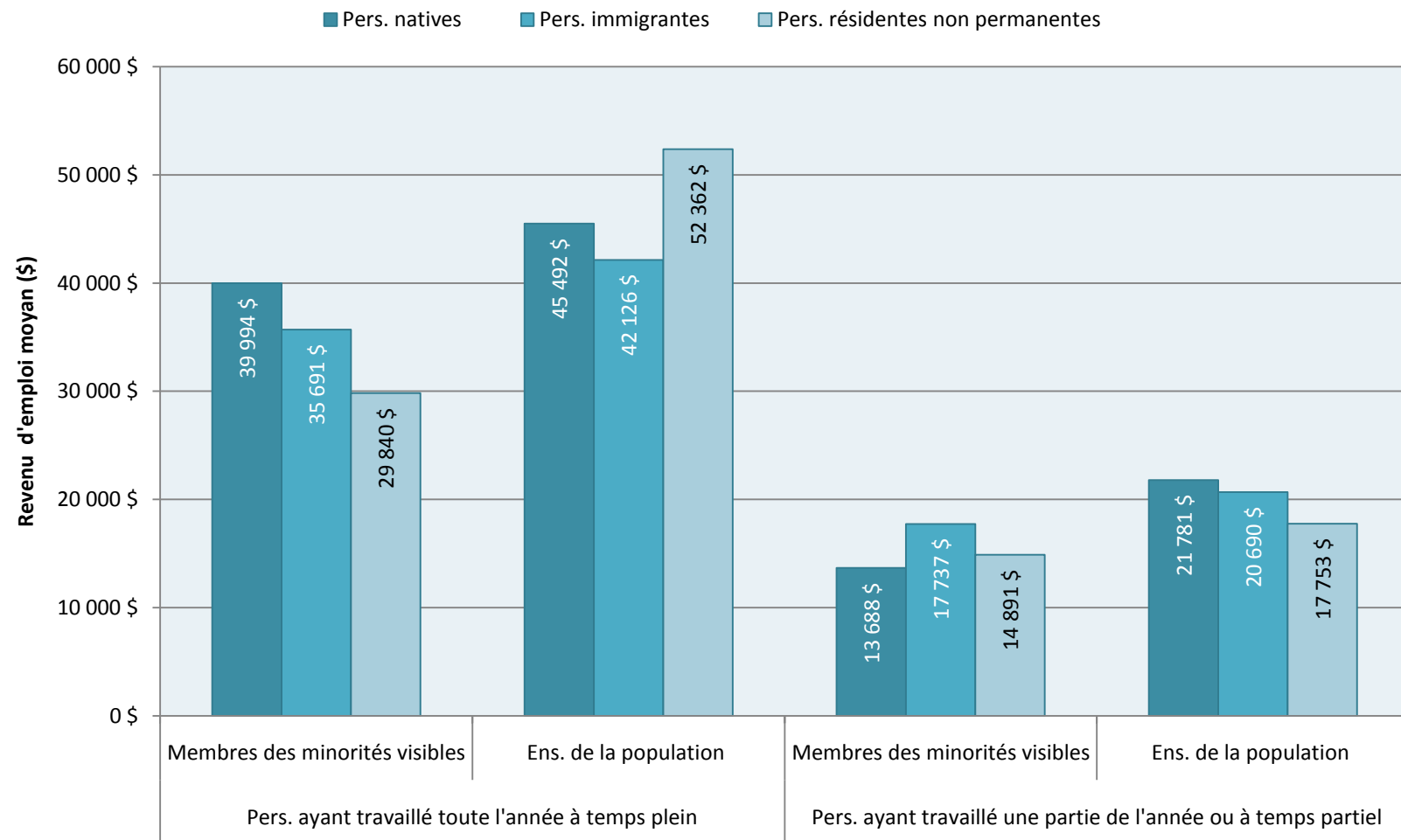
Dans l'ensemble, les personnes membres des minorités visibles ayant travaillé toute l'année à temps plein ont des revenus d'emploi moyens inférieurs à ceux de l'ensemble de la population possédant un même statut migratoire. Par contre, notons que la différence de revenu est nettement plus prononcée chez les résidents non permanents (soit un écart de plus de 22 000 \$).

Parmi les personnes membres des minorités visibles qui **ont travaillé une partie de l'année seulement ou qui ont travaillé à temps partiel**, les immigrants affichent, au recensement de 2006, le revenu d'emploi moyen (17 737 \$) le plus élevé. Suivent les résidents non permanents (14 891 \$) et les natifs (13 688 \$). La situation diffère toutefois pour l'ensemble de la population du Québec, alors que les natifs ont le plus haut revenu d'emploi moyen, suivies des immigrants et des résidents non permanents. Les personnes membres des minorités visibles ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel, en 2005, ont également un revenu d'emploi moyen inférieur à l'ensemble de la population, peu importe le statut migratoire.

Le graphique 46 présente le revenu d'emploi moyen des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population du Québec en fonction du sexe, du statut migratoire et de la situation d'emploi. Dans l'ensemble, les femmes affichent un revenu d'emploi moyen moins élevé que les hommes qui sont dans une situation d'emploi semblable et qui ont un même statut migratoire. Par ailleurs, l'inégalité des revenus d'emploi moyens observée entre les personnes membres des minorités visibles et l'ensemble de la population persiste généralement lorsque le sexe est intégré à l'analyse. Notons cependant que les femmes membres des minorités visibles nées au Canada présentent un revenu d'emploi moyen (37 564 \$) du même ordre que l'ensemble des femmes natives (37 900 \$) lorsqu'elles **ont travaillé toute l'année à temps plein**.

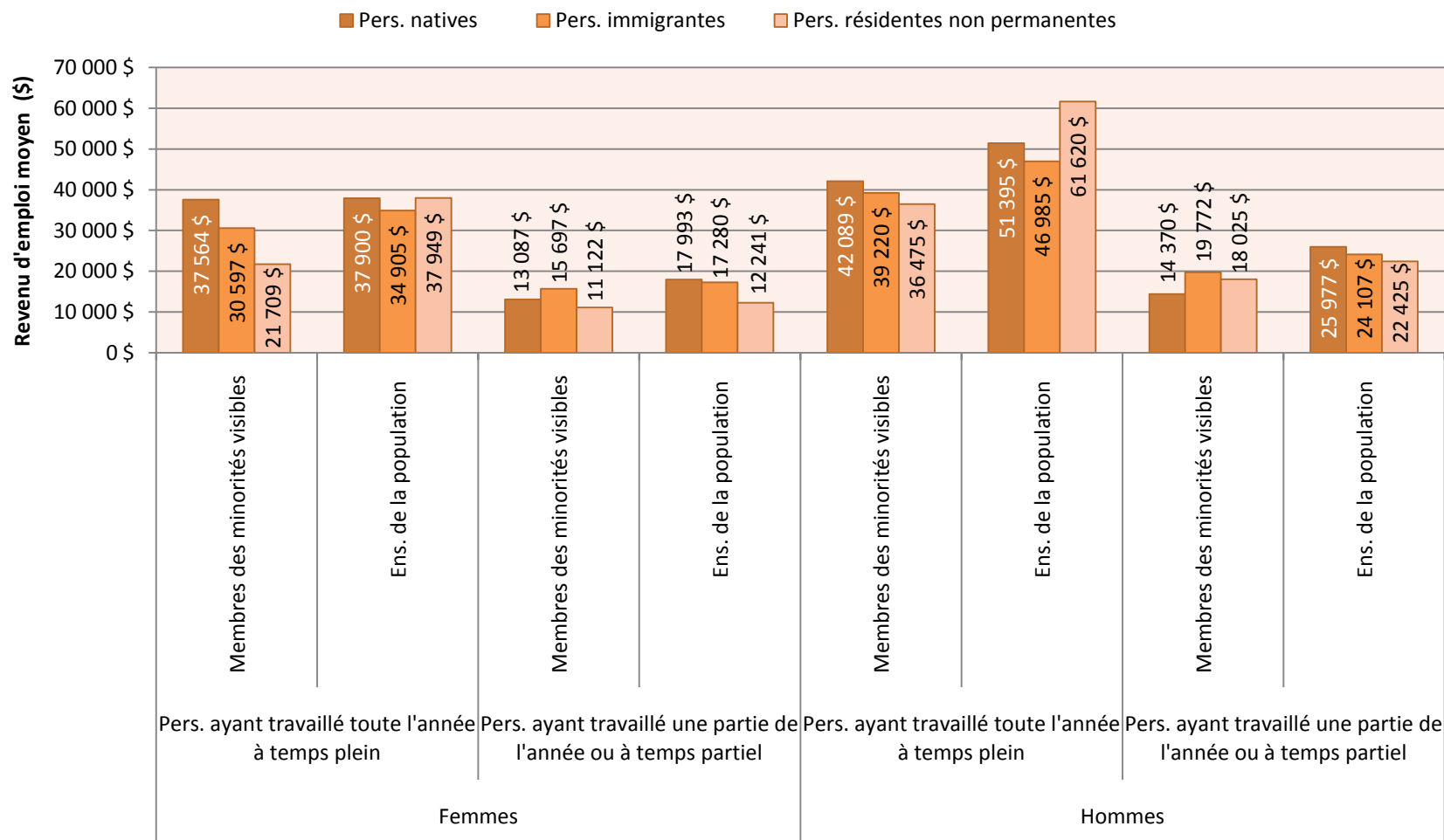
Finalement, mentionnons que la différence de revenu d'emploi observée entre les personnes membres des minorités visibles et l'ensemble de la population est nettement plus prononcée pour les hommes.

Graphique 45. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et la situation d'emploi, Québec



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Graphique 46. Revenu d'emploi moyen des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé en 2005, selon le statut migratoire, la situation d'emploi et le sexe, Québec



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Chapitre 7 : Synthèse

Le présent chapitre permet de consolider les résultats présentés dans les chapitres précédents et d'offrir une vision globale de l'état de l'insertion économique des personnes membres des minorités visibles. La première section dresse un portrait d'ensemble, puis dans les deux sections suivantes, l'analyse de l'insertion économique des personnes membres des minorités visibles est différenciée, d'une part, selon le groupe d'appartenance et, d'autre part, selon le groupe d'appartenance et le sexe, afin de rendre compte du caractère hétérogène des divers groupes composant les minorités visibles.

Les Asiatiques occidentaux, les Coréens, les Japonais, les individus ayant déclaré appartenir à un autre groupe de minorités visibles que ceux listés dans le recensement et ceux ayant déclaré appartenir à plus d'un groupe de minorités visibles sont exclus de cette synthèse, puisque leur faible effectif a une incidence sur la justesse des résultats obtenus.

L'insertion économique des personnes membres des minorités visibles

Dans l'ensemble, les personnes membres des minorités visibles ne bénéficient pas d'une situation d'insertion économique semblable à celle de l'ensemble de la population. Bien que leur participation au marché du travail soit légèrement supérieure à celle de l'ensemble de la population (soit un écart de moins d'un point de pourcentage), leur présence en emploi est inférieure. De plus, le taux de chômage des personnes membres des minorités visibles est plus d'une fois et demie celui de l'ensemble de la population.

Par ailleurs, lorsqu'elles sont en emploi, les personnes membres des minorités visibles ont, au recensement de 2006, plus fréquemment déclaré avoir travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel, plutôt qu'à temps plein durant toute l'année. Cette situation est à l'inverse de celle observée pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, le revenu d'emploi moyen des personnes membres des minorités visibles est nettement inférieur à celui de l'ensemble de la population, tant chez les personnes ayant travaillé à temps plein qu'à temps partiel. L'écart de revenu d'emploi moyen entre les personnes membres des minorités visibles et l'ensemble de la population est de 9 063 \$ (ou environ 25,1 %) chez les personnes ayant travaillé à temps plein et de 4 804 \$ (ou environ 28,6 %) chez celles ayant travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel.

Notons que les personnes membres des minorités visibles plus jeunes (15-24 ans) ont des taux d'activité et d'emploi inférieurs aux autres personnes membres des minorités visibles ainsi qu'un taux de chômage supérieur. De même, leur revenu d'emploi moyen est le plus bas observé, peu importe la situation d'emploi. L'insertion économique des jeunes membres des minorités visibles semble donc plus difficile que pour les

personnes membres des minorités visibles plus âgées, une situation également observée dans l'ensemble de la population du Québec. La situation moins favorable des jeunes membres des minorités visibles a une incidence certaine sur le portrait général de l'insertion économique des personnes membres des minorités visibles dans la mesure où les jeunes constituent un segment non négligeable de cette population.

Par ailleurs, les personnes membres des minorités visibles fortement scolarisées tendent à s'intégrer plus facilement au marché du travail que celles ayant une plus faible scolarité : leurs taux d'activité et d'emploi sont supérieurs à ceux de ces dernières alors que leur taux de chômage est inférieur.

L'insertion économique des personnes membres des minorités visibles varie aussi en fonction du statut migratoire. Les personnes immigrantes ayant déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles présentent des taux d'activité et d'emploi supérieurs à ceux observés pour les personnes membres des minorités visibles nées au Canada ou résidentes non permanentes, ces dernières affichant les plus faibles taux d'activité et d'emploi parmi les trois sous-groupes. Quant au taux de chômage, il est plus bas pour les personnes membres des minorités visibles nées au Canada puis s'accroît chez celles immigrantes pour atteindre un sommet chez celles résidentes non permanentes. À cela s'ajoute un revenu d'emploi moyen nettement inférieur pour les personnes membres des minorités visibles résidentes non permanentes ayant travaillé à temps plein (soit 10 154 \$ de moins que les natives et 5 851 \$ de moins que les immigrantes) alors que celles ayant travaillé à temps partiel présentent un revenu d'emploi moyen légèrement supérieur à celui des personnes membres des minorités visibles natives, mais tout de même inférieur à celui de celles immigrantes. Les personnes membres des minorités visibles résidentes non permanentes font donc face, sur le marché du travail, à une situation généralement plus défavorable que les personnes membres des minorités visibles natives ou immigrantes. La situation des personnes membres des minorités visibles nées au Canada, plus favorable que celle de leurs homologues résidentes non permanentes, mais moins favorable que celle de leurs homologues immigrantes est peut-être due, en partie du moins, au fait que ces personnes natives sont plus jeunes et sont, de ce fait, plus susceptibles d'être en transition entre les études et le marché du travail.

Toutefois, si l'insertion économique semble moins difficile pour les personnes membres des minorités visibles immigrantes, les résultats des analyses montrent des variations selon la période d'immigration. Les immigrants membres des minorités visibles récemment arrivés (2001-2006) présentent en effet les plus faibles taux d'activité et d'emploi et le plus fort taux de chômage. Cela serait lié, notamment, à la difficulté de faire reconnaître la scolarité et l'expérience acquises hors du marché du travail canadien et à une possible inadéquation entre les études réalisées et les exigences du marché du travail.

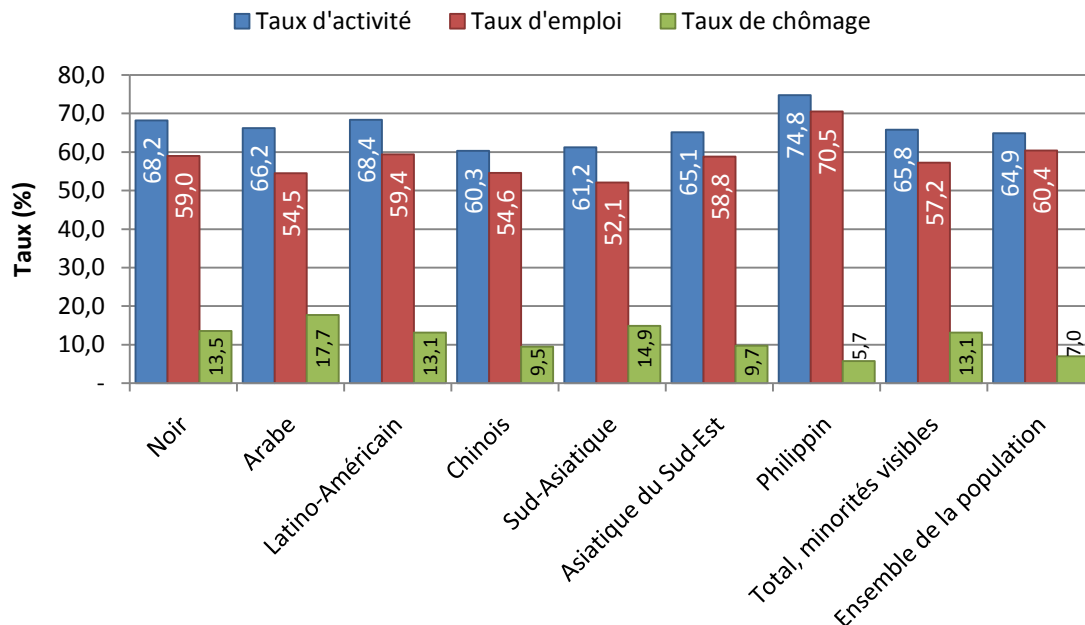
Ainsi, les données du recensement de 2006 montrent que, lorsque les personnes membres des minorités visibles s'intègrent au marché du travail, elles sont

proportionnellement plus nombreuses à obtenir un emploi à temps partiel ou durant une partie de l'année seulement plutôt qu'à temps plein durant toute l'année, que cela soit par contrainte ou par choix. Par ailleurs, elles jouissent, en général, de moins bons revenus d'emploi que l'ensemble de la population. Les difficultés d'insertion économique peuvent toutefois être atténuées ou exacerbées par l'âge, la scolarité, le statut migratoire et la période d'immigration. Cependant, ce portrait général de l'insertion économique des personnes membres des minorités visibles reflète mal la pluralité des situations d'insertion vécues par ces dernières. Les deux prochaines sections présentent une synthèse des analyses prenant en compte le groupe d'appartenance, le sexe ou les deux.

Synthèse de l'analyse différenciée selon le groupe d'appartenance

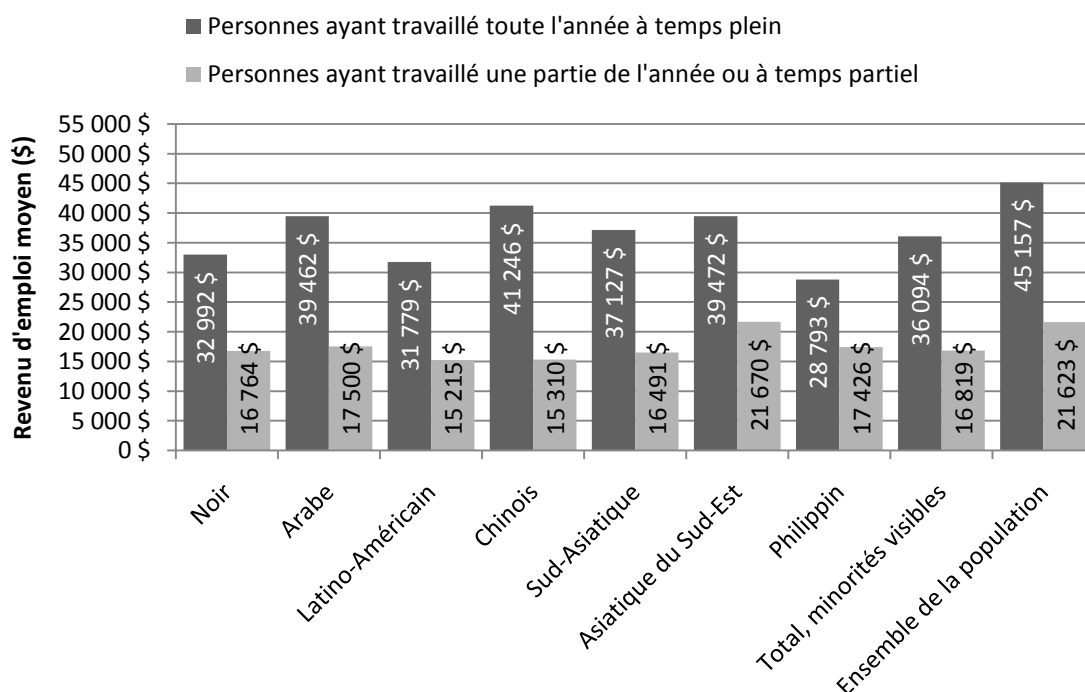
Le graphique 47 présente les taux d'activité, d'emploi et de chômage de chacun des groupes de minorités visibles identifiées dans le recensement de 2006 et de l'ensemble de la population, alors que le graphique 48 montre, pour ces mêmes populations, les revenus d'emploi moyens selon la situation d'emploi.

Graphique 47. Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Graphique 48. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et la situation d'emploi, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Dans l'ensemble, les Philippins affichent la situation d'insertion économique la plus favorable, du moins en fonction des indicateurs adoptés dans la présente étude. En effet, les Philippins présentent les plus forts taux d'activité et d'emploi alors que leur taux de chômage est particulièrement bas, dénotant une situation plus favorable que celle de l'ensemble de la population. Rappelons que les 25-54 ans, constituent une part importante (65,8 %) des Philippins, les personnes dans cette tranche d'âge étant plus susceptibles de participer au marché du travail.

Par ailleurs, le revenu d'emploi moyen des Philippins ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel est, en comparaison des autres groupes d'appartenance, parmi les plus élevés, s'approchant de celui de l'ensemble de la population. Le revenu d'emploi moyen des Philippins ayant travaillé toute l'année à temps plein est toutefois le plus bas observé, soit 7 301 \$ de moins que celui de leurs homologues de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et 16 364 \$ de moins que celui de l'ensemble de la population ayant une situation d'emploi similaire. En outre, notons que davantage de Philippins ont déclaré, au recensement de 2006, avoir travaillé à temps plein durant toute l'année plutôt qu'à temps partiel, la proportion des premiers étant plus élevée que dans l'ensemble de la population ou l'ensemble des personnes membres des minorités visibles.

La situation « favorable » des Philippins n'est sans doute pas sans lien avec le fait qu'ils sont, en général, très fortement scolarisés, 30,8 % d'entre eux possédant un diplôme universitaire. Ils se distinguent aussi des autres groupes d'appartenance par leurs connaissances linguistiques : bien qu'une faible proportion d'entre eux connaît le français (32,3 %), la presque totalité déclare connaître l'anglais (98,1 %). Rappelons également qu'un certain nombre sont arrivés au Québec dans le cadre du Programme des aides familiaux résidants (PAFR).

Sur le marché du travail, les Asiatiques du Sud-Est affichent la situation qui, dans l'ensemble des groupes d'appartenance, s'apparente le plus à celle observée pour l'ensemble de la population du Québec, bien que leurs taux d'activité et de chômage soient légèrement plus élevés que ceux de l'ensemble de la population, alors que leur taux d'emploi est inférieur. De plus, les Asiatiques du Sud-Est affichent des revenus d'emploi moyens parmi les plus élevés, tant pour les personnes ayant travaillé à temps plein qu'à temps partiel, surpassant ceux de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles. Comparativement à l'ensemble de la population du Québec, les Asiatiques du Sud-Est ont un revenu d'emploi moyen similaire pour les personnes ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel, mais inférieur pour les personnes ayant travaillé toute l'année à temps plein.

La relative similitude entre la situation d'insertion économique des Asiatiques du Sud-Est et celle de l'ensemble de la population pourrait être liée au fait que, d'une part, les immigrants asiatiques du Sud-Est sont, en général, issus d'une immigration relativement ancienne (plus de la moitié d'entre eux sont arrivés avant 1985) et, d'autre part, qu'une proportion non négligeable des Asiatiques du Sud-Est (17,1 %) est née au Canada.

Les Latino-Américains et les Noirs présentent, parmi les personnes membres des minorités visibles, une situation intermédiaire : leur participation au marché du travail est élevée, leur présence en emploi est semblable à celle de l'ensemble de la population, mais leur taux de chômage est presque le double de celui de l'ensemble de la population. Leurs revenus d'emploi moyens sont, pour ceux ayant travaillé toute l'année à temps plein, inférieurs à celui de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et à celui de la population totale alors que, pour les personnes ayant travaillé à temps partiel, les revenus d'emploi moyens sont moins élevés ou similaires à celui des personnes membres des minorités visibles et en deçà de celui de l'ensemble de la population. Par ailleurs, la proportion de Noirs et de Latino-Américains qui ont travaillé à temps plein toute l'année est semblable à celle observée pour l'ensemble des personnes membres des minorités visibles, mais elle demeure inférieure à celle de l'ensemble de la population.

Notons que les Noirs et les Latino-Américains sont relativement jeunes comparés aux autres groupes d'appartenance, les 15-34 ans représentant 45,6 % des Latino-Américains et 47,2 % des Noirs. Les taux de chômage élevés, les revenus moyens inférieurs à ceux de l'ensemble de la population et l'importante proportion d'individus ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel plutôt qu'à temps plein toute

l'année pourraient, entre autres, être en lien avec la composition démographique particulière de ces groupes d'appartenance, les jeunes du Québec présentant, en 2006, une situation d'insertion économique généralement moins favorable que leurs aînés.

La situation des Chinois et des Sud-Asiatiques semble plutôt défavorable en regard de la participation au marché du travail. Dans l'ensemble, ces deux groupes participent peu au marché du travail et leurs taux d'emploi se classent parmi les plus bas. Mentionnons toutefois qu'une forte proportion de Chinois est âgée de 65 ans et plus (10,2 %), ce qui pourrait avoir une certaine incidence sur leur taux d'activité. Le taux de chômage des Sud-Asiatiques est assez élevé alors que celui des Chinois n'est que légèrement plus élevé que celui de l'ensemble de la population.

En ce qui a trait au revenu, la situation des Chinois et des Sud-Asiatiques est toutefois plutôt favorable. Les Sud-Asiatiques qui ont travaillé toute l'année à temps plein affichent un revenu d'emploi moyen relativement élevé, soit supérieur à celui de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles, tandis que ceux ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel présentent un revenu d'emploi moyen similaire à celui de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles. Dans le cas des Chinois, les personnes ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel affichent un des plus faibles revenus d'emploi moyens, alors que ceux qui ont travaillé toute l'année à temps plein ont un revenu d'emploi moyen parmi les plus élevés, supérieur à celui de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles ayant une situation d'emploi semblable. Ce revenu moyen élevé pourrait être lié au fait qu'une forte proportion (36,7 %) des Chinois et, dans une moindre mesure, des Sud-Asiatiques (23,4 %) âgés de 15 ans et plus sont détenteurs d'un diplôme d'études universitaires, une forte scolarité étant généralement associée à une probabilité plus grande d'avoir un revenu plus élevé. Notons toutefois que lorsqu'ils ont travaillé, les Chinois et les Sud-Asiatiques l'ont plus fréquemment fait à temps partiel qu'à temps plein.

Le fait que les Chinois et les Sud-Asiatiques soient proportionnellement moins nombreux à déclarer connaître le français est une piste d'explication à leur situation plutôt défavorable quant à la participation au marché du travail, cette situation limitant leur accès au marché du travail québécois.

Dans l'ensemble, la situation des Arabes semble plutôt défavorable. Malgré une participation au marché du travail plus élevée que l'ensemble des minorités visibles ou que l'ensemble de la population du Québec, leur présence en emploi est inférieure à celle de ces deux groupes. Par ailleurs, leur taux de chômage est particulièrement élevé, surpassant à la fois celui de l'ensemble des minorités visibles et celui de l'ensemble de la population : un peu moins d'un Arabe sur cinq âgé de 15 ans et plus et faisant partie de la population active est en chômage.

Les Arabes, qu'ils aient travaillé toute l'année à temps plein, une partie de l'année ou à temps partiel, affichent un revenu d'emploi moyen légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles, mais en deçà de celui de l'ensemble de la population. Notons toutefois que les Arabes sont proportionnellement les moins nombreux à avoir travaillé toute l'année à temps plein.

Cette situation d'insertion économique plutôt défavorable est étonnante dans la mesure où les Arabes sont, dans l'ensemble, très fortement scolarisés et connaissent le français. Cependant, il est possible que cette insertion plus difficile au marché du travail tienne au fait que ce groupe, en comparaison des autres groupes d'appartenance, est davantage composé d'immigrants d'arrivée récente qui ont peut-être du mal à faire reconnaître l'expérience de travail et la formation scolaire acquises à l'étranger.

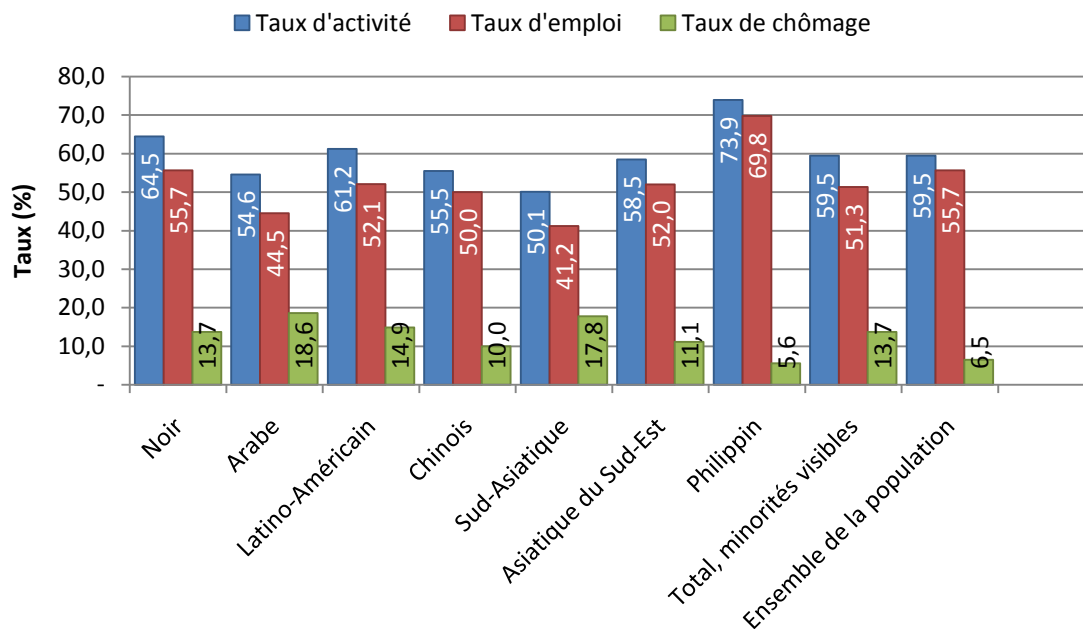
Synthèse de l'analyse différenciée selon le groupe d'appartenance et le sexe

L'analyse différenciée de l'insertion économique selon le groupe d'appartenance a mis en évidence certaines différences par rapport à la situation d'ensemble des personnes membres des minorités visibles. Cette analyse pourrait également être précisée par la prise en compte du sexe.

Nous avons vu que, dans l'ensemble, les femmes membres des minorités visibles ont une participation au marché du travail et une présence en emploi moins élevées que les hommes membres des minorités visibles et que leur taux de chômage est plus élevé que celui de ces derniers. Sauf en ce qui a trait aux écarts de taux de chômage, ces différences hommes-femmes en matière d'insertion au marché du travail vont dans le même sens que celles observées pour l'ensemble de la population. Leur ampleur est toutefois plus prononcée pour les personnes membres des minorités visibles que pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, les femmes membres des minorités visibles affichent un revenu d'emploi moyen moins élevé que leurs homologues masculins, qu'elles aient travaillé à temps plein durant toute l'année ou non. Notons que cet écart hommes-femmes est moins prononcé que celui observé pour l'ensemble de la population.

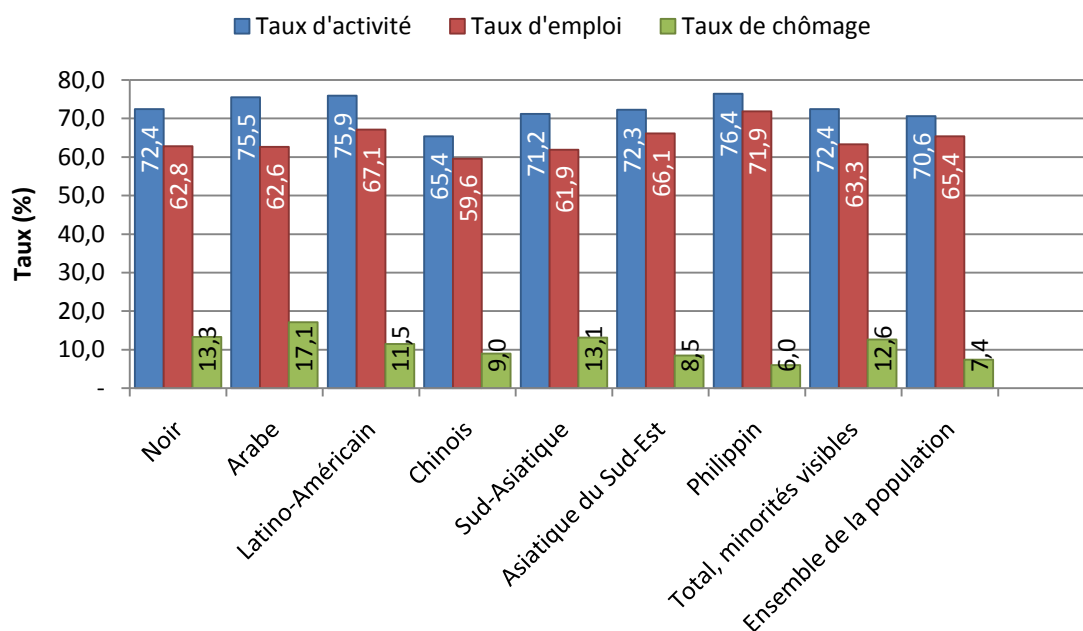
Le graphique 49 présente les taux d'activité, d'emploi et de chômage des femmes selon le groupe d'appartenance ainsi que pour l'ensemble des femmes, alors que le graphique 50 présente ces taux selon les mêmes caractéristiques pour les hommes. Les graphiques 51 et 52 présentent tous deux les revenus d'emploi moyens selon la situation d'emploi des divers groupes de minorités visibles et de l'ensemble de la population, le premier pour les femmes seulement et le second pour les hommes uniquement.

Graphique 49. Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, FEMMES, Québec, 2006



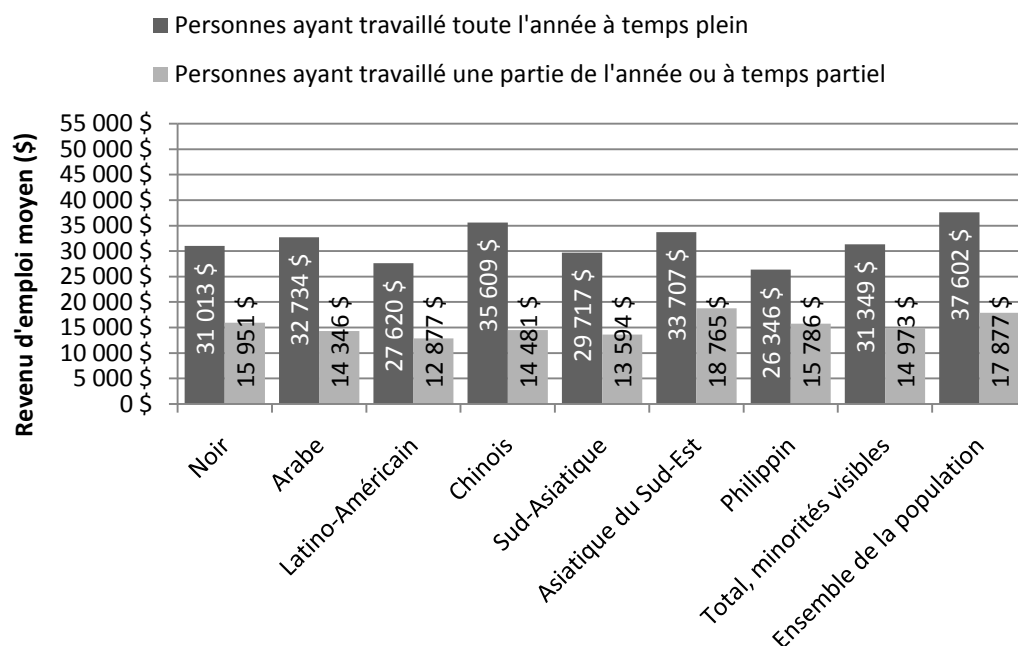
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Graphique 50. Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, HOMMES, Québec, 2006



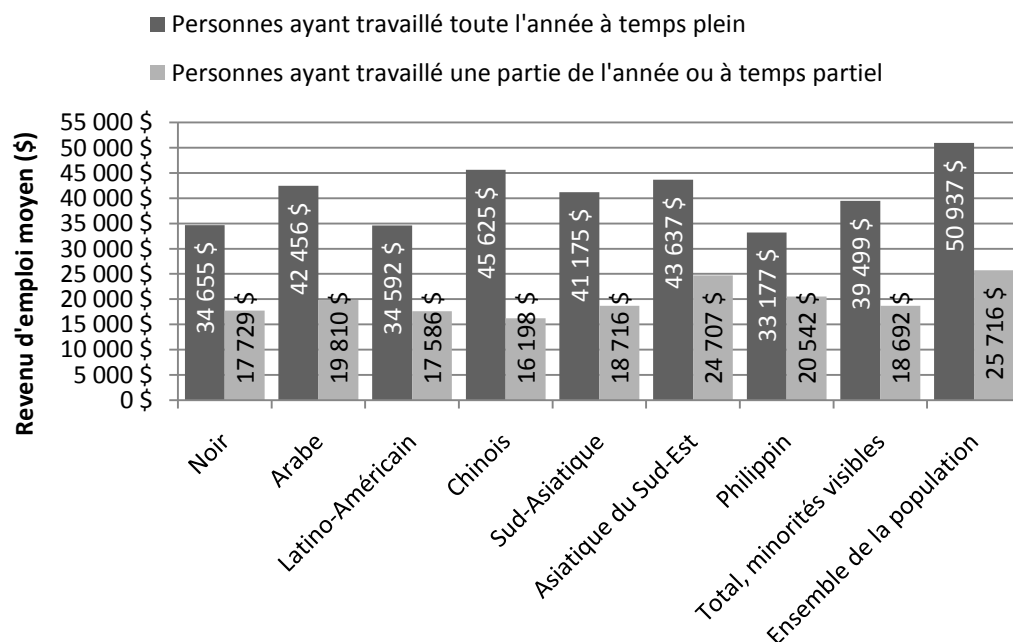
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Graphique 51. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et la situation d'emploi, FEMMES, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Graphique 52. Revenu d'emploi moyen en 2005 des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et la situation d'emploi, HOMMES, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Les hommes et les femmes ayant déclaré appartenir au groupe des Philippins présentent une situation d'insertion au marché du travail somme toute assez similaire. En effet, bien que certains écarts hommes-femmes en faveur des hommes soient observés sur le plan des taux d'activité (2,5 points de pourcentage), d'emploi (2,1 points de pourcentage) et de chômage (moins d'un demi-point de pourcentage), il demeure que ces écarts sont moins importants que ceux observés pour les autres groupes d'appartenance à une minorité visible.

Le portrait est toutefois différent si l'on s'attarde aux revenus d'emploi moyens : les Philippins et les Philippines qui ont travaillé une partie de l'année ou à temps partiel présentent le plus gros écart de revenu d'emploi moyen observé, mais l'écart hommes-femmes parmi ceux ayant travaillé toute l'année à temps plein est parmi les moins importants (soit un écart de 6 831 \$). Ainsi, les Philippines ont, en moyenne, tiré des gains d'emploi nettement moins élevés que leurs homologues masculins. Cela se combine au fait que les Philippines ont plus fréquemment un statut de résident non permanent que leurs homologues masculins, facteur qui semble lié à un revenu d'emploi moyen moins élevé.

Les Noirs et les Chinois présentent, relativement à l'insertion au marché du travail, des écarts hommes-femmes inférieurs à ceux de la population totale, bien qu'il y ait, au sein de ces deux groupes, certains écarts notables, notamment dans la participation au marché du travail et la présence en emploi. Par ailleurs, notons que le taux de chômage similaire des hommes et des femmes noires fait en sorte que, sur cet indicateur, ces derniers se comportent davantage de façon semblable que les hommes et les femmes de la population totale.

De plus, les Noirs présentent parmi les plus petits écarts hommes-femmes en matière de revenu d'emploi moyen, que ce soit pour les personnes ayant travaillé toute l'année à temps plein ou celles ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel. C'est également le cas des Chinois qui ont travaillé une partie de l'année ou à temps partiel. Cependant, parmi les personnes ayant travaillé toute l'année à temps plein, les femmes chinoises ont un revenu d'emploi moyen nettement inférieur à celui des hommes chinois (moindre de 10 016 \$), soit un des écarts les plus importants observés parmi les groupes de minorités visibles. Cet écart hommes-femmes est toutefois moins élevé que celui observé dans l'ensemble de la population du Québec.

Ainsi, les hommes et les femmes ayant déclaré appartenir aux groupes des Noirs et des Chinois affichent une situation d'insertion parmi les plus similaires, les écarts entre les deux sexes étant, pour tous les indicateurs de participation au marché du travail, moins marqués que dans l'ensemble de la population. Bien que leur situation d'insertion économique ne soit pas des plus favorables, les hommes et les femmes appartenant au groupe des Noirs ou des Chinois semblent s'intégrer économiquement de façon semblable, sauf en ce qui a trait au revenu d'emploi moyen des personnes chinoises ayant travaillé toute l'année à temps plein.

À l'inverse, les Latino-Américains et les Asiatiques du Sud-Est présentent, en matière de taux d'activité, d'emploi et de chômage, des différences hommes-femmes nettement plus prononcées que celles observées pour l'ensemble des personnes membres des minorités visibles ou l'ensemble de la population. Cet écart hommes-femmes, en faveur des hommes, persiste relativement au revenu d'emploi moyen : les Asiatiques du Sud-Est et les Latino-Américains ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel affichent un écart hommes-femmes supérieur à celui observé pour l'ensemble des personnes membres des minorités visibles. Parmi les personnes ayant travaillé toute l'année à temps plein, l'écart de revenu d'emploi moyen entre les femmes et les hommes asiatiques du Sud-Est est moins grand que celui de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles, tandis que celui qui sépare les femmes et les hommes latino-américains est plus grand, se classant parmi les plus élevés.

Nous avons vu que les Arabes et les Sud-Asiatiques affichaient une situation non enviable, à des degrés divers, en regard de l'insertion économique. Toutefois, lorsque le sexe est pris en compte il apparaît que (comme mentionné précédemment pour les Latino-Américains et les Asiatiques du Sud-Est) l'insertion économique est beaucoup plus difficile pour les femmes de ces deux groupes, alors que les hommes semblent s'en tirer nettement mieux. En effet, un écart de plus de 15 points de pourcentage dans le taux d'activité des hommes et des femmes de ces deux groupes traduit le fait que les femmes arabes et sud-asiatiques participent beaucoup moins au marché du travail que les hommes arabes et sud-asiatiques. Par ailleurs, des écarts considérables sont aussi observés dans les taux d'emploi, soit de 18 points de pourcentage ou plus en faveur des hommes : les femmes arabes et sud-asiatiques participant au marché du travail n'arriveraient pas à accéder à l'emploi aussi facilement que les hommes arabes et sud-asiatiques. Des connaissances linguistiques différentes pourraient expliquer ces écarts, du moins en partie : les femmes arabes mentionnent plus fréquemment que les hommes arabes ne connaître que le français, alors que les femmes sud-asiatiques sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer ne connaître ni le français, ni l'anglais. Ces connaissances linguistiques restreintes pourraient donc limiter leur accès au marché québécois de l'emploi. En ce qui a trait au taux de chômage, l'écart hommes-femmes est, tous groupes d'appartenance confondus, le plus grand chez les Sud-Asiatiques, les femmes ayant un taux de chômage nettement supérieur à celui des hommes. Chez les Arabes, cet écart de taux de chômage est beaucoup moins marqué du fait des très hauts taux de chômage, à la fois chez les femmes et les hommes arabes.

En ce qui a trait au revenu d'emploi moyen, à la fois chez les Arabes et les Sud-Asiatiques, l'écart observé entre les hommes et les femmes est plus élevé que celui observé pour l'ensemble des personnes membres des minorités visibles, et ce, peu importe la situation d'emploi. En fait, ces écarts hommes-femmes sont parmi les plus importants observés, bien qu'ils restent inférieurs à ceux de l'ensemble de la population du Québec.

Ainsi, la participation au marché du travail, la présence en emploi et celle en chômage des personnes membres des minorités visibles fluctuent selon diverses caractéristiques telles que le sexe et le groupe d'appartenance, mais aussi selon le statut migratoire, la période d'immigration, l'âge et la scolarité. Il en est de même pour les revenus d'emploi moyens qui sont également influencés par la situation d'emploi des travailleurs (travail toute l'année à temps plein ou travail une partie de l'année ou à temps partiel).

Conclusion

Les résultats des analyses descriptives réalisées sur les données censitaires de 2006 ont montré que, dans l'ensemble les personnes membres des minorités visibles vivent, en 2006, une situation d'insertion économique moins favorable que l'ensemble de la population du Québec. Toutefois, ce portrait d'ensemble, bien qu'il nous renseigne sur le phénomène, demeure réducteur dans la mesure où il masque les variations importantes que l'on retrouve au sein de la population des personnes membres des minorités visibles. En effet, des analyses différenciées selon plusieurs variables ont montré que l'insertion économique, loin d'être homogène, est caractérisée par une pluralité de situations qui semblent en lien avec des facteurs tels que la scolarité, l'âge, le sexe, le groupe d'appartenance, le statut d'immigration et la période d'immigration.

Notons cependant que les mesures retenues pour cette étude ne sont pas exhaustives puisqu'elles ne renseignent pas, ou très peu, sur la qualité des emplois détenus (par exemple, contrat à durée déterminée ou à durée non déterminée, nombre d'heures travaillées, etc.), sur l'adéquation entre ces emplois et les compétences du travailleur, sur les situations de cumul de plusieurs emplois, etc. Par ailleurs, la dimension longitudinale du processus d'intégration économique est occultée au profit d'un cliché de la situation actuelle, figée à un à moment précis.

De par leur caractère descriptif, les analyses réalisées dans ce document ne permettent pas d'analyser l'effet net du fait d'appartenir ou non à un groupe de minorités visibles sur chacun des indicateurs d'insertion économique étudiés. Pour y parvenir, l'utilisation du fichier de microdonnées du recensement serait nécessaire afin de réaliser des analyses prédictives.

D'autres études utilisant un plus large éventail de mesures d'insertion économique et, par conséquent, pouvant circonscrire davantage le phénomène, sont nécessaires. Par ailleurs, une attention particulière à la dimension longitudinale du processus d'insertion économique devrait être apportée de façon à faire ressortir les dynamiques d'entrée et de sortie du marché du travail des personnes membres des minorités visibles.

Méthodologie

Source de données utilisée

Le recensement, réalisé par Statistiques Canada sur une base quinquennale, est présentement la source de données la plus complète et la plus fiable en ce qui a trait à l'insertion en emploi ou à la situation de revenu des personnes membres des minorités visibles ou non. Pour cette raison, les données présentées dans ce document proviennent du recensement canadien de 2006. Plus précisément, elles sont extraites des tableaux thématiques, semi-personnalisés et personnalisés, achetés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) à Statistique Canada.

Notons que les données sont tirées du questionnaire long de recensement administré à un ménage sur 5 (soit 20 % de la population). Ces données ont été pondérées par Statistique Canada de façon à refléter la population canadienne dans son ensemble.

Définitions

Connaissance du français et de l'anglais : Autodéclaration de la personne recensée quant à sa capacité de soutenir une conversation assez longue sur divers sujets en français seulement, en anglais seulement, en français et en anglais, ou dans aucune de ces deux langues.

Emploi : Travail qu'un employé salarié ou un travailleur autonome effectue en vue d'obtenir une rémunération ou un bénéfice. Les personnes absentes du travail mais qui maintiennent un lien d'emploi font également partie de cette catégorie.

Groupe d'âge : Répartition des personnes recensées selon leur âge au dernier anniversaire de naissance précédent le recensement.

Groupe d'appartenance : Groupe de minorités visibles auquel une personne a déclaré appartenir. Au recensement de 2006, les groupes sont : Chinois, Sud-Asiatique (Indien de l'Inde, Pakistanais, Punjabi, Sri-Lankais, etc.), Noir (Africain, Haïtien, Jamaïcain, Somalien, etc.), Arabe, Asiatique occidental (Arménien, Iranien, etc.), Philippin, Asiatique du Sud-Est (Cambodgien, Indonésien, Laotien, Vietnamien, etc.), Latino-Américain, Japonais, Coréen,

minorités visibles multiples, autres minorités visibles.

Minorités visibles : Personne ayant déclaré, au recensement de 2006, s'identifier à un groupe de personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche.

Période d'immigration : Tranche d'années établies d'après les réponses à la question sur l'année d'immigration. Par année d'immigration, on entend l'année au cours de laquelle la personne a obtenu le statut d'immigrant admis pour la première fois.

Personne ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel et ayant touché un revenu d'emploi : Personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi ayant travaillé moins de 49 semaines, ou ayant travaillé surtout à temps partiel en 2005.

Personne ayant travaillé toute l'année à temps plein et ayant touché un revenu d'emploi : Personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi ayant travaillé de 49 à 52 semaines, ou ayant travaillé surtout à temps plein en 2005.

Personne immigrante ou « immigrant » : Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.

Personne native ou « natif » : Personne qui est citoyenne canadienne de naissance. Bien que la plupart de ces personnes soient nées au Canada, un petit nombre d'entre elles sont nées à l'étranger de parents canadiens.

Personne résidente non permanente ou « résident non permanent » : Personne qui est née à l'extérieur du Canada et qui n'a pas reçu, au moment du recensement, de droit de résidence permanente. Cette catégorie englobe les titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendiquaient le statut

de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles au Canada.

Population active : Personnes qui étaient soit occupées, soit en chômage pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement (16 mai 2006).

Revenu d'emploi moyen : Le revenu d'emploi moyen (en dollars courants de 2005) est obtenu par la division de la somme des salaires et traitements (travailleurs salariés) et des revenus d'un travail autonome par la somme des travailleurs (salariés et autonomes).

Statut migratoire : Indique si une personne est native, immigrante ou résidente non permanente.

Taux d'activité : Pourcentage de la population active pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement (16 mai 2006) par rapport aux personnes de 15 ans et plus. Le taux d'activité d'un groupe donné correspond au nombre total d'actifs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

Taux de chômage : Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement (16 mai 2006). Le taux de chômage d'un groupe donné correspond au nombre total de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe.

Taux d'emploi : Pourcentage de la population occupé au cours de la semaine ayant précédé le jour du recensement (16 mai 2006) par rapport aux personnes de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe donné correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population des 15 ans et plus de ce groupe.

Tableau 35. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Population native				Population immigrante				Résidents non permanents				Total (100%)	
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	Hommes
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	n
Noir	17 630	24,2	16 255	25,5	51 720	71,0	44 120	69,1	3 450	4,7	3 440	5,4	72 800	63 820
Arabe	3 145	8,7	3 335	7,4	31 560	87,4	39 200	87,0	1 390	3,9	2 540	5,6	36 090	45 075
Latino-Américain	3 495	9,7	3 585	10,5	30 570	84,6	28 025	81,8	2 065	5,7	2 635	7,7	36 135	34 240
Chinois	4 520	14,3	5 015	17,2	25 730	81,7	22 920	78,5	1 245	4,0	1 270	4,3	31 500	29 210
Sud-Asiatique	3 685	14,1	3 860	13,4	21 415	82,2	23 010	80,0	965	3,7	1 895	6,6	26 065	28 765
Asiatique du Sud-Est	3 310	16,3	3 410	18,0	16 595	81,5	15 260	80,4	445	2,2	305	1,6	20 355	18 970
Philippin	1 150	9,0	1 145	17,4	9 910	77,2	5 330	80,9	1 770	13,8	115	1,7	12 835	6 585
Asiatique occidentale	345	5,8	370	5,4	5 290	89,2	5 985	86,7	295	5,0	545	7,9	5 930	6 905
Coréen	165	7,3	145	8,4	1 630	71,8	1 355	78,6	475	20,9	220	12,8	2 270	1 725
Japonais	610	33,9	455	45,0	825	45,8	415	41,1	365	20,3	135	13,4	1 800	1 010
Autres minorités visibles	485	26,5	435	28,9	1 280	69,9	1 020	67,8	65	3,6	45	3,0	1 830	1 505
Minorités visibles multiples	1 060	29,5	990	28,2	2 425	67,5	2 420	69,0	105	2,9	90	2,6	3 595	3 505
Total, minorités visibles	39 595	15,8	39 000	16,2	198 960	79,2	189 070	78,3	12 650	5,0	13 250	5,5	251 210	241 320
Pas une minorité visible	2 714 840	92,8	2 557 125	92,4	202 750	6,9	200 165	7,2	7 860	0,3	9 215	0,3	2 925 450	2 766 510
Ensemble de la population	2 754 440	86,7	2 596 125	86,3	401 715	12,6	389 240	12,9	20 510	0,6	22 470	0,7	3 176 660	3 007 825

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, 97-562-XCB2006014 au catalogue.

Tableau 36. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Aucun certificat, diplôme ou grade				Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent				Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Noir	17 615	24,2	14 165	22,2	14 720	20,2	14 610	22,9	11 850	16,3	8 690	13,6
Arabe	5 860	16,2	4 835	10,7	7 025	19,5	7 000	15,5	2 720	7,5	3 780	8,4
Latino-Américain	9 100	25,2	8 770	25,6	8 205	22,7	7 990	23,3	4 640	12,8	4 645	13,6
Chinois	7 170	22,8	5 690	19,5	5 805	18,4	5 635	19,3	1 000	3,2	1 165	4,0
Sud-Asiatique	7 005	26,9	6 315	22,0	7 460	28,6	7 985	27,8	1 110	4,3	1 800	6,3
Asiatique du Sud-Est	6 945	34,1	4 865	25,6	4 670	22,9	4 005	21,1	1 105	5,4	1 640	8,6
Philippin	1 050	8,2	890	13,5	2 425	18,9	1 635	24,8	700	5,5	515	7,8
Asiatique occidental	1 460	24,6	1 615	23,4	1 595	26,9	1 620	23,5	400	6,7	435	6,3
Coréen	155	6,8	195	11,3	495	21,8	435	25,1	130	5,7	65	3,8
Japonais	100	5,6	100	10,0	405	22,5	180	17,9	115	6,4	80	8,0
Autres minorités visibles	595	32,5	320	21,3	410	22,4	360	23,9	150	8,2	230	15,3
Minorités visibles multiples	915	25,5	835	23,8	785	21,8	765	21,8	315	8,8	355	10,1
Total, minorités visibles	57 970	23,1	48 605	20,1	54 005	21,5	52 230	21,6	24 240	9,6	23 405	9,7
Pas une minorité visible	739 690	25,3	701 605	25,4	698 290	23,9	573 065	20,7	349 870	12,0	548 450	19,8
Ensemble de la population	797 660	25,1	750 215	24,9	752 295	23,7	625 295	20,8	374 115	11,8	571 855	19,0

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, 97-562-XCB2006014 au catalogue

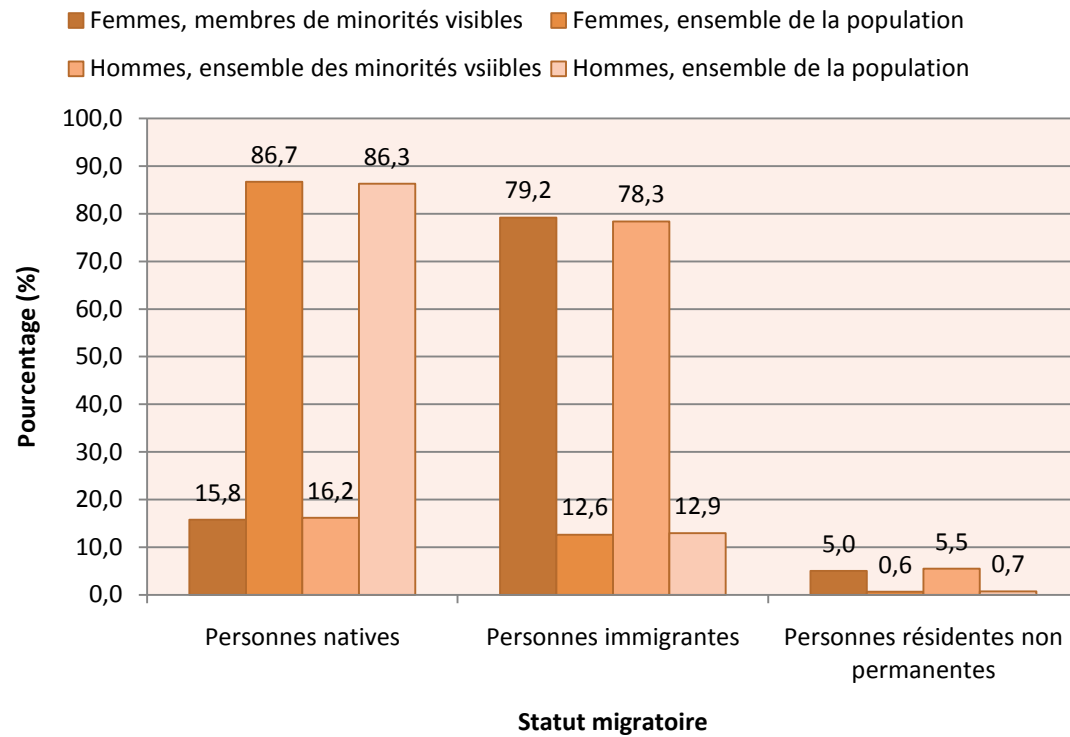
(suite à la page suivante)

Tableau 37. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006 (suite)

Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire				Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat				Certificat, diplôme ou grade universitaire				Total	
Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes (100%)	Hommes (100%)
n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%		
12 365	17,0	9 095	14,2	4 880	6,7	4 435	6,9	11 375	15,6	12 825	20,1	72 800	63 825
5 125	14,2	6 165	13,7	3 605	10,0	4 030	8,9	11 760	32,6	19 260	42,7	36 090	45 075
5 375	14,9	4 670	13,6	1 940	5,4	1 530	4,5	6 875	19,0	6 620	19,3	36 135	34 240
4 095	13,0	3 375	11,6	2 560	8,1	1 895	6,5	10 855	34,5	11 450	39,2	31 500	29 210
3 330	12,8	3 770	13,1	1 495	5,7	1 730	6,0	5 670	21,8	7 170	24,9	26 065	28 765
2 610	12,8	2 655	14,0	935	4,6	1 035	5,5	4 085	20,1	4 760	25,1	20 355	18 970
2 275	17,7	1 060	16,1	1 980	15,4	900	13,7	4 400	34,3	1 580	24,0	12 840	6 590
665	11,2	780	11,3	290	4,9	405	5,9	1 525	25,7	2 045	29,6	5 930	6 905
370	16,3	215	12,4	180	7,9	140	8,1	940	41,4	665	38,4	2 270	1 730
300	16,7	140	13,9	150	8,3	65	6,5	725	40,3	440	43,8	1 800	1 005
355	19,4	275	18,3	85	4,6	95	6,3	240	13,1	220	14,6	1 830	1 505
475	13,2	510	14,6	250	7,0	225	6,4	850	23,6	810	23,1	3 595	3 505
37 345	14,9	32 720	13,6	18 345	7,3	16 500	6,8	59 300	23,6	67 860	28,1	251 210	241 320
517 130	17,7	405 170	14,6	159 090	5,4	107 200	3,9	461 375	15,8	431 015	15,6	2 925 450	2 766 510
554 475	17,5	437 890	14,6	177 440	5,6	123 700	4,1	520 675	16,4	498 875	16,6	3 176 660	3 007 830

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, 97-562-XCB2006014 au catalogue

Graphique 53. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, 97-562-XCB2006014 au catalogue.

Tableau 38. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la connaissance des langues, le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Français seulement				Français et anglais				Connaissant le français			
	Femme		Homme		Femme		Homme		Femme		Homme	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Noir	28645	39,3	18975	29,7	33340	45,8	36775	57,6	61 985	85,1	55 750	87,3
Arabe	12095	33,5	9900	22,0	19655	54,5	30460	67,6	31 750	88,0	40 360	89,5
Latino-Américain	16105	44,6	11425	33,4	16005	44,3	19115	55,8	32 110	88,9	30 540	89,2
Chinois	2690	8,5	2095	7,2	11890	37,8	11795	40,4	14 580	46,3	13 890	47,5
Sud-Asiatique	685	2,6	545	1,9	9765	37,5	11695	40,6	10 450	40,1	12 240	42,5
Asiatique du Sud-Est	5465	26,8	4560	24,0	9955	48,9	11680	61,6	15 420	75,7	16 240	85,6
Philippin	110	0,9	65	1,0	3705	28,9	2400	36,4	3 815	29,7	2 465	37,4
Asiatique occidental	980	16,5	830	12,0	2980	50,3	3825	55,4	3 960	66,8	4 655	67,4
Coréen	200	8,8	105	6,1	1060	46,7	740	42,8	1 260	55,5	845	48,8
Japonais	95	5,3	115	11,4	900	50,1	550	54,7	995	55,4	665	66,2
Autres minorités visibles	390	21,4	275	18,3	870	47,7	900	60,0	1 260	69,0	1 175	78,3
Minorités visibles multiples	630	17,5	505	14,4	1995	55,5	2095	59,9	2 625	73,0	2 600	74,3
Total, minorités visibles	68075	27,1	49375	20,5	112110	44,6	132035	54,7	180 185	71,7	181 410	75,2
Pas une minorité visible	1629980	55,7	1329635	48,1	1191285	40,7	1350725	48,8	2 821 265	96,4	2 680 360	96,9
Ensemble de la population	1698055	53,5	1379020	45,8	1303400	41,0	1482770	49,3	3 001 455	94,5	2 861 790	95,1

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

(suite à la page suivante)

Tableau 39. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la connaissance des langues, le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006 (suite)

Anglais seulement				Ni français ni anglais				Total (100%)	
Femme		Homme		Femme		Homme		Femme	Homme
n	%	n	%	n	%	n	%	n	n
9535	13,1	7645	12,0	1285	1,8	425	0,7	72800	63825
3025	8,4	4215	9,4	1310	3,6	500	1,1	36095	45070
1495	4,1	1960	5,7	2525	7,0	1735	5,1	36135	34235
11545	36,7	12245	41,9	5375	17,1	3080	10,5	31495	29215
13030	50,0	15580	54,2	2585	9,9	950	3,3	26065	28770
2215	10,9	1840	9,7	2715	13,3	890	4,7	20360	18965
8910	69,4	4040	61,3	110	0,9	85	1,3	12835	6590
1270	21,4	1840	26,6	700	11,8	415	6,0	5930	6910
870	38,3	815	47,1	140	6,2	70	4,0	2270	1730
755	42,1	350	34,8	50	2,8	0	0,0	1795	1005
490	26,8	295	19,7	95	5,2	35	2,3	1825	1500
695	19,3	755	21,6	280	7,8	155	4,4	3595	3500
53855	21,4	51580	21,4	17170	6,8	8330	3,5	251210	241320
90580	3,1	79555	2,9	13605	0,5	6590	0,2	2925455	2766515
144430	4,5	131135	4,4	30775	1,0	14910	0,5	3176660	3007825

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Tableau 40. Répartition de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon la connaissance des langues, le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006

	Population native				Population immigrante				Résidents non permanents				Ensemble des personnes membres des minorités visibles			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Français seulement	5 895	14,9	5 650	14,5	59 730	30,0	41 110	21,7	2 460	19,4	2 635	19,9	68 085	27,1	49 385	20,5
Français et anglais	30 365	76,7	29 810	76,4	77 795	39,1	97 305	51,5	3 955	31,2	4 905	37,0	112 105	44,6	132 045	54,7
<i>Connaissant le français</i>	<i>36 260</i>	<i>91,6</i>	<i>35 460</i>	<i>90,9</i>	<i>137 525</i>	<i>69,1</i>	<i>138 415</i>	<i>73,2</i>	<i>6 415</i>	<i>50,7</i>	<i>7 540</i>	<i>56,9</i>	<i>180 190</i>	<i>71,7</i>	<i>181 430</i>	<i>75,2</i>
Anglais seulement	3 030	7,7	3 335	8,6	45 485	22,9	43 525	23,0	5 350	42,3	4 710	35,5	53 850	21,4	51 570	21,4
Ni français ni anglais	295	0,7	205	0,5	15 990	8,0	7 125	3,8	885	7,0	1 005	7,6	17 175	6,8	8 320	3,4
Total	39 595	100,0	39 000	100,0	198 960	100,0	189 060	100,0	12 660	100,0	13 255	100,0	251 200	100,0	241 310	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Tableau 41. Répartition de l'ensemble des personnes immigrantes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus, selon l'âge à l'immigration et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	0-4 ans				5-14 ans				15-24 ans				25-44 ans				45 ans et plus				Total (100 %)	
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	Hommes
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%		
Noir	1 745	3,4	1 885	4,3	7 005	13,5	6 570	14,9	14 080	27,2	10 070	22,8	24 425	47,2	22 715	51,5	4 480	8,7	2 890	6,6	51 725	44120
Arabe	1 085	3,4	1 190	3,0	3 825	12,1	4 435	11,3	6 725	21,3	6 175	15,8	17 020	53,9	24 100	61,5	2 915	9,2	3 300	8,4	31 560	39195
Latino-Américain	1 580	5,2	1 440	5,1	4 220	13,8	4 520	16,1	6 700	21,9	6 430	22,9	14 900	48,7	13 525	48,3	3 180	10,4	2 115	7,5	30 570	28025
Chinois	985	3,8	835	3,6	2 600	10,1	2 940	12,8	4 150	16,1	3 765	16,4	14 860	57,7	12 890	56,2	3 145	12,2	2 505	10,9	25 735	22925
Sud-Asiatique	725	3,4	675	2,9	2 150	10,0	2 520	11,0	6 795	31,7	5 100	22,2	9 075	42,4	12 105	52,6	2 665	12,4	2 590	11,3	21 415	23010
Asiatique du Sud-Est	1 085	6,5	1 105	7,2	2 600	15,7	2 915	19,1	4 570	27,5	4 405	28,9	6 320	38,1	5 445	35,7	2 020	12,2	1 380	9,0	16 595	15260
Philippin	195	2,0	190	3,6	625	6,3	735	13,8	1 775	17,9	1 175	22,0	6 220	62,8	2 620	49,1	1 080	10,9	605	11,3	9 910	5335
Asiatique occidentale	150	2,8	125	2,1	680	12,9	940	15,7	1 165	22,0	1 400	23,4	2 480	46,9	2 775	46,4	825	15,6	745	12,4	5 290	5985
Coréen	165	10,1	125	9,2	330	20,2	255	18,8	235	14,4	245	18,1	750	46,0	495	36,5	155	9,5	230	17,0	1 630	1355
Japonais	10	1,2	10	2,4	35	4,2	35	8,4	110	13,3	20	4,8	610	73,5	325	78,3	60	7,2	25	6,0	830	415
Autres minorités visibles	95	7,4	90	8,8	165	12,9	155	15,2	310	24,2	250	24,5	595	46,5	440	43,1	120	9,4	90	8,8	1 280	1020
Minorités visibles multiples	135	5,6	95	3,9	305	12,6	360	14,8	735	30,4	705	29,1	1 025	42,4	1 060	43,7	235	9,7	195	8,0	2 420	2425
Total, minorité visibles imm	7 950	4,0	7 765	4,1	24 530	12,3	26 370	13,9	47 350	23,8	39 735	21,0	98 280	49,4	98 495	52,1	20 880	10,5	16 670	8,8	198 960	189070

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-564-XCB2006009 au catalogue.

Compilation : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Les groupes d'appartenance à une minorité visible ont été reconstitués à partir des groupes de population.

Tableau 42. Répartition de l'ensemble des personnes immigrées membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population immigrée, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le continent de naissance et le groupe d'appartenance, Québec, 2006, FEMMES

Groupe d'appartenance	Amérique		Europe		Afrique		Asie		Océanie et autres		Total (100 %)
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
Noir	38 945	75,3	775	1,5	11 735	22,7	130	0,3	130	0,3	51 725
Arabe	165	0,5	435	1,4	18 710	59,3	12 215	38,7	35	0,1	31 555
Latino-Américain	30 285	99,1	160	0,5	25	0,1	-	-	85	0,3	30 570
Chinois	275	1,1	210	0,8	1 490	5,8	23 730	92,2	25	0,1	25 735
Sud-Asiatique	1 140	5,3	230	1,1	1 160	5,4	18 855	88,0	30	0,1	21 415
Asiatique du Sud-Est	85	0,5	175	1,1	95	0,6	16 215	97,7	20	0,1	16 595
Philippin	80	0,8	45	0,5	10	0,1	9 785	98,7	10	0,1	9 915
Asiatique occidentale	65	1,2	115	2,2	90	1,7	5 020	94,9	-	-	5 290
Coréen	-	-	10	0,6	-	-	1 620	99,7	-	-	1 625
Japonais	60	7,3	10	1,2	10	1,2	745	90,9	-	-	820
Autres minorités visibles	845	66,0	195	15,2	50	3,9	200	15,6	-	-	1 280
Minorités visibles multiples	930	38,3	115	4,7	230	9,5	1 155	47,5	-	-	2 430
Total, minorités visibles	72 875	36,6	2 480	1,2	33 600	16,9	89 665	45,1	335	0,2	198 960
Pas une minorité visible	21 305	10,5	144 340	71,2	17 525	8,6	18 805	9,3	780	0,4	202 750
Ensemble de la population immigrée	94 180	23,4	146 820	36,5	51 125	12,7	108 475	27,0	1 110	0,3	401 715

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Tableau 43. Répartition de l'ensemble des personnes immigrées membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population immigrée, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le continent de naissance et le groupe d'appartenance, Québec, 2006, HOMMES

Groupe d'appartenance	Amérique		Europe		Afrique		Asie		Océanie et autres		Total (100 %)
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
Noir	29 625	67,1	785	1,8	13 500	30,6	105	0,2	95	0,2	44 120
Arabe	135	0,3	425	1,1	24 085	61,4	14 510	37,0	45	0,1	39 200
Latino-Américain	27 605	98,5	300	1,1	40	0,1	20	0,1	55	0,2	28 020
Chinois	120	0,5	150	0,7	1 500	6,5	21 115	92,1	30	0,1	22 925
Sud-Asiatique	970	4,2	330	1,4	1 150	5,0	20 520	89,2	35	0,2	23 010
Asiatique du Sud-Est	20	0,1	145	0,9	60	0,4	15 035	98,5	10	0,1	15 265
Philippin	75	1,4	25	0,5	10	0,2	5 225	97,9	-	-	5 335
Asiatique occidental	25	0,4	150	2,5	75	1,3	5 715	95,6	20	0,3	5 980
Coréen			-	-	-	-	1 350	99,6	-	-	1 355
Japonais	80	19,3	15	3,6	15	3,6	290	69,9	-	-	415
Autres minorités visibles	555	54,1	230	22,4	45	4,4	190	18,5	-	-	1 025
Minorités visibles multiples	810	33,5	120	5,0	335	13,8	1 140	47,1	10	0,4	2 420
Total, minorités visibles	60 030	31,8	2 680	1,4	40 835	21,6	85 220	45,1	300	0,2	189 070
Pas une minorité visible	16 265	8,1	143 565	71,7	19 940	10,0	19 630	9,8	765	0,4	200 170
Ensemble de la population immigrée	76 290	19,6	146 255	37,6	60 770	15,6	104 850	26,9	1 065	0,3	389 240

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

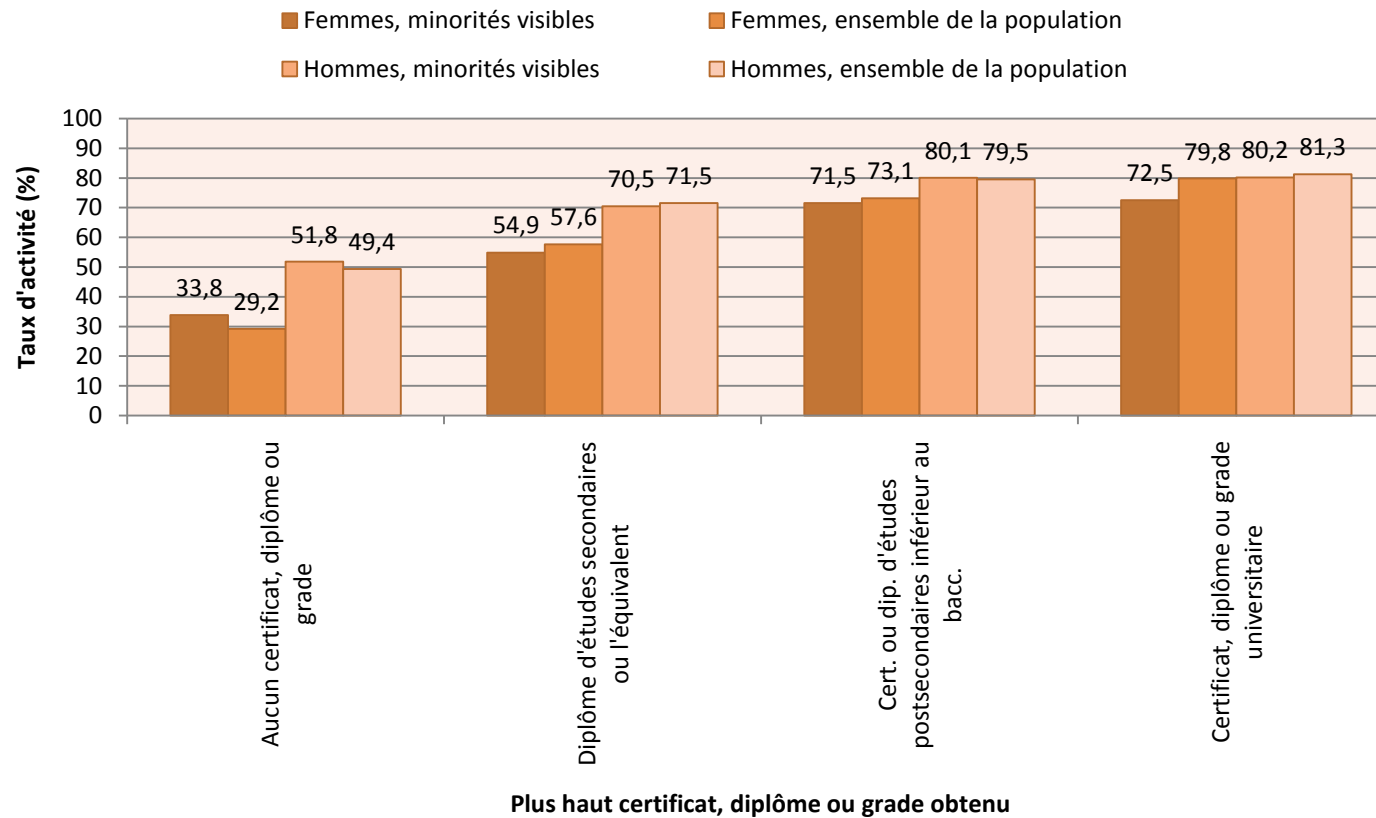
Tableau 44. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Population native				Population immigrante				Résidents non permanents				Total (100%)	
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	Hommes
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	n
Noir	17 630	24,2	16 255	25,5	51 720	71,0	44 120	69,1	3 450	4,7	3 440	5,4	72 800	63 820
Arabe	3 145	8,7	3 335	7,4	31 560	87,4	39 200	87,0	1 390	3,9	2 540	5,6	36 090	45 075
Latino-Américain	3 495	9,7	3 585	10,5	30 570	84,6	28 025	81,8	2 065	5,7	2 635	7,7	36 135	34 240
Chinois	4 520	14,3	5 015	17,2	25 730	81,7	22 920	78,5	1 245	4,0	1 270	4,3	31 500	29 210
Sud-Asiatique	3 685	14,1	3 860	13,4	21 415	82,2	23 010	80,0	965	3,7	1 895	6,6	26 065	28 765
Asiatique du Sud-Est	3 310	16,3	3 410	18,0	16 595	81,5	15 260	80,4	445	2,2	305	1,6	20 355	18 970
Philippin	1 150	9,0	1 145	17,4	9 910	77,2	5 330	80,9	1 770	13,8	115	1,7	12 835	6 585
Asiatique occidental	345	5,8	370	5,4	5 290	89,2	5 985	86,7	295	5,0	545	7,9	5 930	6 905
Coréen	165	7,3	145	8,4	1 630	71,8	1 355	78,6	475	20,9	220	12,8	2 270	1 725
Japonais	610	33,9	455	45,0	825	45,8	415	41,1	365	20,3	135	13,4	1 800	1 010
Autres minorités visibles	485	26,5	435	28,9	1 280	69,9	1 020	67,8	65	3,6	45	3,0	1 830	1 505
Minorités visibles multiples	1 060	29,5	990	28,2	2 425	67,5	2 420	69,0	105	2,9	90	2,6	3 595	3 505
Total, minorités visibles	39 595	15,8	39 000	16,2	198 960	79,2	189 070	78,3	12 650	5,0	13 250	5,5	251 210	241 320
Pas une minorité visible	2 714 840	92,8	2 557 125	92,4	202 750	6,9	200 165	7,2	7 860	0,3	9 215	0,3	2 925 450	2 766 510
Ensemble de la population	2 754 440	86,7	2 596 125	86,3	401 715	12,6	389 240	12,9	20 510	0,6	22 470	0,7	3 176 660	3 007 825

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

*Note : L'effectif pour les personnes membres des minorités visibles âgées de 65 ans et plus est bas, et ce, pour l'ensemble des groupes d'appartenance, ce qui affecte la qualité et la fiabilité des taux de chômage présentés. Pour cette raison, la portée des taux de chômage présentés pour les 65 ans et plus, par groupe d'appartenance, ainsi que leur interprétation doivent être nuancées. Il en va de même pour les Coréens, les Japonais, les Autres minorités visibles et les Minorités visibles multiples, dans les groupes d'âge de 15-24 ans et de 55-64 ans.

Graphique 54. Taux d'activité (%) de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu et selon le sexe, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Tableau 45. Taux d'activité (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Aucun certificat, diplôme ou grade		Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent		Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat		Certificat, diplôme ou grade universitaire		Total	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	36,4	47,7	60,6	72,1	76,8	81,6	81,8	83,9	64,5	72,4
Arabe	23,0	48,3	45,3	64,9	64,7	80,5	66,0	82,6	54,6	75,5
Latino-Américain	37,0	58,8	59,4	78,0	74,0	84,4	73,3	82,2	61,2	75,9
Chinois	34,7	47,9	49,7	59,4	61,2	69,8	68,6	74,6	55,5	65,4
Sud-Asiatique	29,8	54,4	46,9	72,0	64,4	78,6	64,5	77,6	50,1	71,2
Asiatique du Sud-Est	35,1	56,4	57,0	71,2	74,7	79,5	81,6	81,2	58,5	72,3
Philippin	33,8	44,4	71,8	77,7	78,9	86,1	79,3	78,2	73,9	76,4
Asiatique occidentale	33,9	54,2	43,9	68,5	65,3	77,8	67,5	74,3	52,4	69,1
Coréen	32,3	30,8	49,5	44,8	60,3	61,9	64,9	69,2	57,7	56,4
Japonais	10,0	40,0	39,5	52,8	48,7	68,4	64,1	73,9	50,3	66,2
Autres minorités visibles	31,9	67,2	69,5	76,4	68,6	78,3	81,2	86,4	59,6	76,4
Minorités visibles multiples	39,9	53,3	61,8	78,4	66,3	78,0	75,9	79,0	61,1	72,6
Total, minorités visibles	33,8	51,8	54,9	70,5	71,5	80,1	72,5	80,2	59,5	72,4
Pas une minorité visible	28,9	49,2	57,8	71,6	73,3	79,4	80,7	81,4	59,5	70,5
Ensemble de la population	29,2	49,4	57,6	71,5	73,1	79,5	79,8	81,3	59,5	70,6

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

*Notes : En raison de la petite taille de l'effectif de certains regroupements, qui affecte la qualité et la fiabilité des données présentées, celles-ci doivent être nuancées et interprétées avec prudence. C'est le cas notamment des Coréens, des Japonais, des Autres minorités visibles et des Minorités visibles multiples, et ce, peu importe le niveau de scolarité.

Tableau 46. Taux d'activité (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Avant 1991		1991-1995		1996-2000		2001-2006	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	63,0	73,3	68,6	77,0	68,6	78,8	63,3	75,0
Arabe	56,5	76,8	55,0	75,7	57,2	81,4	51,4	78,6
Latino-Américain	65,7	81,5	65,2	83,5	68,1	80,8	54,9	72,7
Chinois	55,8	69,3	55,7	71,0	65,5	73,3	50,2	59,4
Sud-Asiatique	55,3	73,4	47,9	72,3	48,6	75,9	36,5	71,5
Asiatique du Sud-Est	60,1	77,8	59,4	73,8	57,6	79,4	53,3	62,8
Philippin	64,2	74,7	80,5	78,1	68,6	80,3	74,6	79,2
Asiatique occidentale	60,8	81,6	57,8	72,3	55,1	73,5	42,4	57,9
Coréen	73,3	60,4	65,0	58,5	63,2	67,4	55,8	56,9
Japonais	45,0	63,6	55,0	60,0	64,3	73,7	46,4	90,9
Autres minorités visibles	60,9	68,9	48,6	94,4	52,2	80,8	40,9	88,9
Minorités visibles multiples	64,0	76,3	51,3	75,7	57,9	81,6	63,1	73,8
Total, minorités visibles	60,8	75,4	61,4	76,1	61,6	78,3	53,4	72,2
Pas une minorité visible	41,7	56,2	66,7	79,6	70,0	82,3	63,4	79,5
Ensemble de la population	48,8	63,3	63,2	77,3	64,7	79,8	57,0	74,9

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

*Notes : En raison de la petite taille des effectifs, qui affecte grandement la qualité et la fiabilité des données, les données présentées pour les Asiatiques occidentaux, les Coréens, les Japonais, les Autres minorités visibles et les Minorités visibles multiples doivent être nuancées.

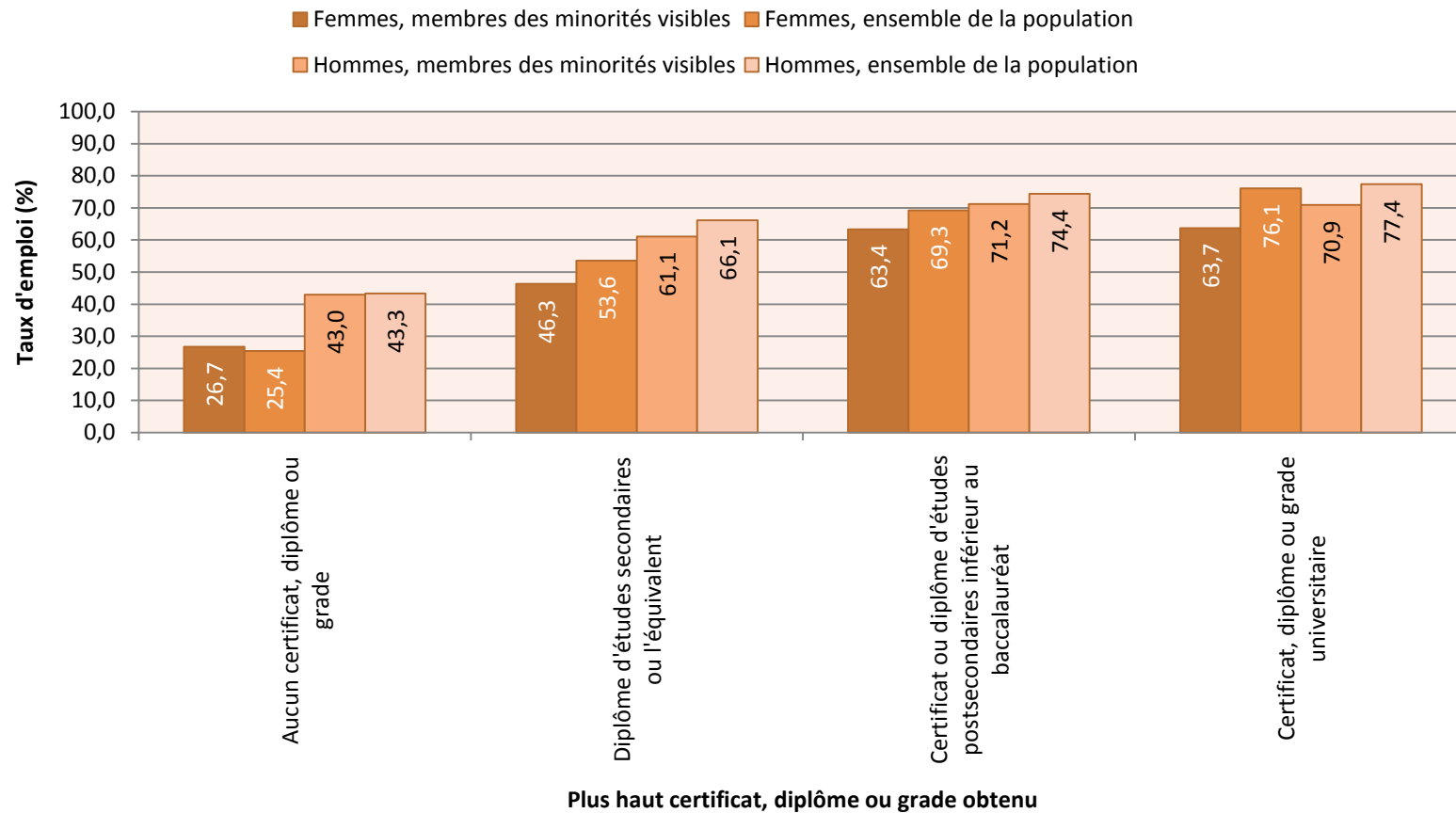
Tableau 47. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	15-24 ans		25-54 ans		55-64 ans		65 ans et plus		Total	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	44,7	41,4	67,9	76,4	53,1	66,7	8,2	19,1	55,7	62,8
Arabe	38,0	38,1	51,1	71,1	34,9	64,6	3,8	21,2	44,5	62,6
Latino-Américain	44,9	49,3	59,5	77,5	46,8	63,5	4,1	11,8	52,1	67,1
Chinois	35,9	35,6	62,1	73,6	44,1	67,3	5,0	11,0	50,0	59,6
Sud-Asiatique	40,0	42,0	47,4	73,7	32,9	62,3	5,5	18,2	41,2	61,9
Asiatique du Sud-Est	44,8	42,8	63,9	81,3	42,5	65,3	3,5	10,2	52,0	66,1
Philippin	54,8	51,4	79,7	84,4	65,5	70,7	9,0	14,9	69,8	71,9
Asiatique occidentale	43,6	40,9	49,3	73,9	27,1	53,4	2,4	11,8	42,9	61,1
Coréen	37,0	27,0	61,0	69,4	50,0	73,5	8,0	6,7	51,5	50,3
Japonais	45,0	38,1	57,5	75,8	50,0	55,6	8,2	17,1	47,2	59,7
Autres minorités visibles	50,6	63,6	65,1	78,3	50,0	68,4	4,3	11,1	52,7	67,1
Minorités visibles multiples	38,8	44,2	63,8	77,4	52,5	65,5	8,8	20,4	52,6	64,5
Total, minorités visibles	42,5	41,9	60,9	75,3	46,6	65,1	6,0	15,9	51,3	63,3
Pas une minorité visible	58,3	56,5	78,6	85,8	41,6	57,7	4,1	11,5	56,0	65,6
Ensemble de la population	56,6	55,0	77,0	84,8	41,8	58,1	4,2	11,7	55,7	65,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

* Notes : La petite taille de l'effectif de certains groupes — Coréens, Japonais et Autres minorités visibles (de 15-24 ans, de 55-64 ans et de 65 ans et plus) et Minorités visibles multiples ou Asiatiques occidentaux âgés de 65 ans et plus — affecte la qualité et la fiabilité des taux de chômage présentés. Pour cette raison, la portée des taux de chômage présentés pour ces groupes ainsi que leur interprétation doivent être nuancées.

Graphique 55. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu et selon le sexe, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Tableau 48. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Aucun certificat, diplôme ou grade		Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent		Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat		Certificat, diplôme ou grade universitaire		Total	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	27,8	38,2	50,3	61,5	68,3	73,2	73,6	73,3	55,7	62,8
Arabe	17,7	37,5	37,1	53,4	53,9	65,5	53,0	70,0	44,5	62,6
Latino-Américain	29,4	49,8	50,3	68,6	64,8	77,3	62,3	71,8	52,1	67,1
Chinois	31,6	44,1	45,3	54,3	55,1	62,9	61,2	67,9	50,0	59,6
Sud-Asiatique	22,4	43,3	35,9	61,7	55,5	70,7	56,4	69,2	41,2	61,9
Asiatique du Sud-Est	27,1	48,9	50,1	63,8	69,1	74,1	77,0	76,7	52,0	66,1
Philippin	29,0	39,3	67,6	72,5	74,9	81,6	74,9	74,4	69,8	71,9
Asiatique occidentale	24,3	45,2	34,8	59,6	55,7	69,1	58,0	68,7	42,9	61,1
Coréen	25,8	28,2	43,4	39,1	54,4	57,1	58,0	62,4	51,5	50,3
Japonais	10,0	35,0	35,8	38,9	46,0	61,4	59,3	71,6	47,2	59,7
Autres minorités visibles	21,8	51,6	67,1	69,4	64,4	70,0	75,0	79,5	52,7	67,1
Minorités visibles multiples	33,9	43,7	47,1	68,0	61,1	72,0	68,2	72,2	52,6	64,5
Total, minorités visibles	26,7	43,0	46,3	61,1	63,4	71,2	63,7	70,9	51,3	63,3
Pas une minorité visible	25,3	43,3	54,2	66,5	69,7	74,6	77,7	78,4	56,0	65,6
Ensemble de la population	25,4	43,3	53,6	66,1	69,3	74,4	76,1	77,4	55,7	65,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Notes : La petite taille de l'effectif de certains groupes — Coréens, Japonais, Autres minorités visibles et Minorités visibles multiples —, et ce, pour l'ensemble des niveaux de scolarité, affecte la fiabilité et la qualité des données présentées. Ces données doivent donc être interprétées avec nuance.

Tableau 49. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut migratoire, le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Population native		Population immigrante		Résidents non-permanents		Total	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	59,3	58,0	55,8	65,2	35,5	53,6	55,7	62,8
Arabe	55,5	55,4	44,2	64,5	24,1	41,9	44,5	62,6
Latino-Américain	49,6	49,4	53,7	70,5	33,4	56,0	52,1	67,1
Chinois	58,2	59,5	49,6	61,4	28,9	25,5	50,0	59,6
Sud-Asiatique	57,9	55,1	38,6	63,7	35,2	53,6	41,2	61,9
Asiatique du Sud-Est	53,0	48,3	52,5	70,4	24,7	49,2	52,0	66,1
Philippin	64,8	65,8	67,1	73,6	87,9	47,8	69,8	71,9
Asiatique occidentale	55,1	56,0	43,4	63,2	22,0	41,8	42,9	61,1
Coréen	63,6	56,7	59,2	53,1	21,1	28,9	51,5	50,3
Japonais	54,1	52,7	47,3	67,5	35,6	55,6	47,2	59,7
Autres minorités visibles	66,0	71,6	48,4	65,4	38,5	44,4	52,7	67,1
Minorités visibles multiples	56,1	57,6	52,2	67,4	28,6	61,1	52,6	64,5
Total, minorités visibles	57,4	56,3	50,8	65,8	39,4	48,3	51,3	63,3
Pas une minorité visible	56,9	66,1	44,9	58,9	42,1	60,7	56,0	65,6
Ensemble de la population	56,9	66,0	47,8	62,2	40,4	53,4	55,7	65,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

* Notes : La petite taille de l'effectif de certains groupes affecte la qualité et la fiabilité des données présentées. La portée et l'interprétation de ces données doivent donc être nuancées. C'est le cas notamment des groupes suivants : Coréens, Japonais, Autres minorités visibles et Minorités visibles multiples (peu importe le statut migratoire), Asiatiques occidentaux (nés au Canada ou résidents non permanents seulement), résidents non permanents Chinois, Philippins (hommes seulement) et Asiatiques du Sud-Est.

Tableau 50. Taux d'emploi (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, la période d'immigration et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Avant 1991		1991-1995		1996-2000		2001-2006	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	57,5	66,0	58,3	66,9	56,1	68,5	49,6	60,6
Arabe	51,2	69,4	45,6	65,9	49,3	69,0	35,1	57,1
Latino-Américain	58,9	75,0	57,5	74,9	57,6	72,1	42,3	59,4
Chinois	51,2	64,5	51,8	66,4	58,9	68,4	41,7	51,1
Sud-Asiatique	48,9	66,5	38,0	62,4	36,1	64,7	27,2	59,4
Asiatique du Sud-Est	54,2	72,0	51,2	67,1	50,0	71,6	44,6	51,9
Philippin	62,1	71,1	75,3	73,5	63,9	77,9	68,2	73,4
Asiatique occidentale	53,2	75,1	47,2	64,9	47,6	65,7	31,2	48,4
Coréen	67,5	53,5	56,7	56,6	58,8	56,5	48,1	48,6
Japonais	41,7	54,5	55,0	50,0	64,3	73,7	41,1	86,4
Autres minorités visibles	55,6	60,6	34,3	86,1	43,5	65,4	31,8	66,7
Minorités visibles multiples	55,8	69,3	44,9	67,1	50,9	73,5	46,4	60,7
Total, minorités visibles	55,2	68,8	53,1	67,6	52,3	68,7	41,2	57,6
Pas une minorité visible	39,1	53,2	60,7	73,7	63,1	75,1	51,9	67,2
Ensemble de la population	45,1	58,9	55,7	69,8	56,2	71,1	45,0	61,2

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

*Notes : La petite taille des effectifs affecte grandement la qualité et la fiabilité des données de certains groupes, qui doivent donc être nuancées et interprétées avec prudence. C'est le cas notamment des groupes suivants : Coréens, Japonais, Autres minorités visibles et Minorités visibles multiples.

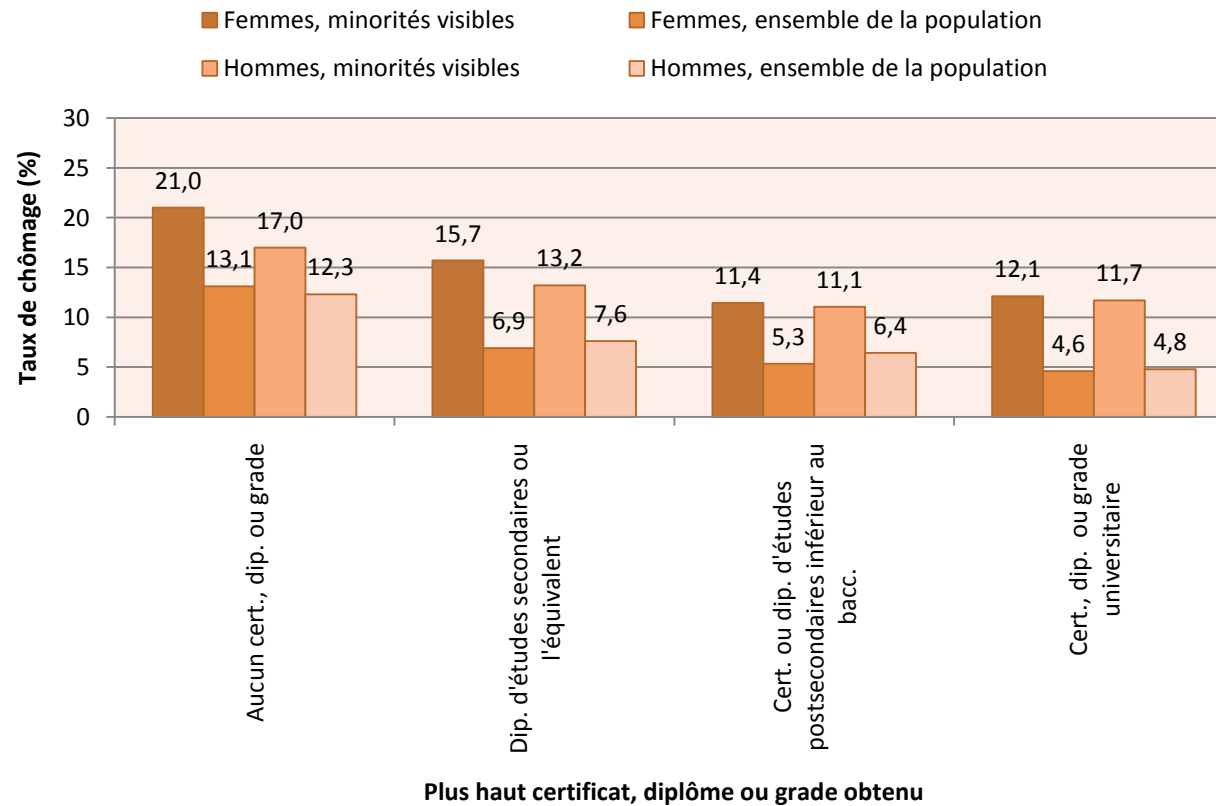
Tableau 51. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	15-24 ans		25-54 ans		55-64 ans		65 ans et plus		Total	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	17,8	20,6	13,0	12,0	11,5	10,9	9,8	7,7	13,7	13,3
Arabe	19,3	22,2	19,0	17,2	8,3	12,1	23,8	5,8	18,6	17,1
Latino-Américain	15,8	14,6	15,0	11,0	10,9	9,2	13,6	15,9	14,9	11,5
Chinois	9,7	16,9	10,0	8,3	11,4	5,1	-	3,0	10,0	9,0
Sud-Asiatique	17,5	16,8	18,3	12,6	14,2	13,5	11,5	3,7	17,8	13,1
Asiatique du Sud-Est	13,1	15,1	10,6	7,4	12,6	8,7	-	5,7	11,1	8,5
Philippin	11,7	13,9	5,1	4,4	5,0	4,9	-	13,3	5,6	6,0
Asiatique occidental	17,4	16,8	18,5	10,1	14,7	12,7	-	-	18,2	11,4
Coréen	14,9	17,1	9,3	9,2	-	7,1	66,7	100,0	10,3	10,8
Japonais	9,5	-	5,8	10,3	10,5	16,7	-	-	6,1	9,0
Autres minorités visibles	7,3	14,7	11,1	11,7	17,2	12,9	-	-	11,0	12,6
Minorités visibles multiples	22,6	19,1	12,9	9,8	-	7,7	-	-	13,7	11,2
Total, minorités visibles	16,3	18,2	13,5	11,9	10,8	10,3	9,4	6,4	13,7	12,6
Pas une minorité visible	10,3	12,7	4,9	5,8	5,6	6,6	9,2	5,6	5,9	6,9
Ensemble de la population	10,9	13,2	5,6	6,4	5,9	6,8	9,2	5,7	6,5	7,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

*Notes : La petite taille des effectifs de personnes membres des minorités visibles âgées de 65 ans, et ce, dans l'ensemble des groupes d'appartenance, affecte la qualité et la fiabilité des taux de chômage présentés. Il convient donc de nuancer la portée des taux de chômage présentés pour les 65 ans et plus ainsi que leur interprétation. C'est également le cas pour les Coréens, les Japonais, les Autres minorités visibles et les Minorités visibles multiples, peu importe le groupe d'âge.

Graphique 56. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu et selon le sexe, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

Tableau 52. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, selon le groupe d'appartenance et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Aucun certificat, diplôme ou grade		Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent		Cert. ou dip. d'études postsecondaires inférieur au bacc.		Certificat, diplôme ou grade universitaire		Total	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	21,8	20,0	15,7	14,6	11,1	10,3	11,5	12,7	13,5	13,3
Arabe	22,4	22,3	17,9	17,6	16,7	18,5	16,7	15,2	17,7	17,1
Latino-Américain	17,4	15,4	13,4	12,0	12,4	8,3	13,7	12,7	13,1	11,5
Chinois	8,3	7,9	8,7	8,5	9,8	9,8	9,9	9,0	9,5	9,0
Sud-Asiatique	22,0	20,4	17,7	14,2	13,7	9,9	11,5	10,9	14,9	13,1
Asiatique du Sud-Est	17,6	13,3	11,2	10,4	7,5	7,0	5,6	5,6	9,7	8,5
Philippin	12,0	11,4	6,0	6,7	4,9	5,2	5,3	4,5	5,7	6,0
Asiatique occidentale	20,8	16,6	16,0	13,1	15,3	10,7	10,4	7,9	14,1	11,4
Coréen	18,2	16,7	12,5	12,8	8,5	13,5	9,9	9,8	10,7	10,8
Japonais	20,0	25,0	14,0	26,3	-	10,3	5,7	3,1	7,7	9,0
Autres minorités visibles	25,9	20,9	7,1	10,9	7,4	9,6	9,0	10,5	11,8	12,6
Minorités visibles multiples	17,2	18,0	17,9	14,2	9,4	7,6	9,7	7,8	12,3	11,2
Total, minorités visibles	18,8	17,0	14,4	13,2	5,3	11,1	11,9	11,7	13,1	12,6
						6,1				
Pas une minorité visible	12,1	12,0	6,7	7,1	4,9		3,7	3,7	6,4	6,9
Ensemble de la population	12,6	12,3	7,3	7,6	11,4	6,4	4,7	4,8	7,0	7,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

*Notes : En raison de la petite taille de l'effectif de certains regroupements, qui affecte la qualité et la fiabilité des données présentées, celles-ci doivent être nuancées et interprétées avec prudence. C'est le cas notamment des Coréens, des Japonais, des Autres minorités visibles et des Minorités visibles multiples.

Tableau 53. Taux de chômage (%) de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, le statut migratoire et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Population native		Population immigrante		Résidents non permanents		Total	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	11,7	13,3	13,7	13,1	27,9	15,5	13,7	13,3
Arabe	12,1	12,0	19,0	17,3	30,2	20,9	18,6	17,1
Latino-Américain	13,9	13,9	14,5	11,3	25,0	10,9	14,9	11,5
Chinois	6,1	9,3	10,8	8,6	10,0	17,7	10,0	9,0
Sud-Asiatique	10,9	11,8	19,0	13,0	24,2	17,5	17,8	13,1
Asiatique du Sud-Est	9,6	11,6	11,3	8,2	18,5	-	11,1	8,5
Philippin	8,6	10,7	5,7	5,1	3,4	-	5,6	6,0
Asiatique occidentale	15,2	16,0	17,9	10,8	31,6	14,8	18,2	11,4
Coréen	12,5	-	9,0	11,0	19,2	13,3	10,3	10,8
Japonais	7,0	11,1	6,0	9,7	-	12,5	6,1	9,0
Autres minorités visibles	5,9	12,3	14,0	12,4	-	-	11,0	12,6
Minorités visibles multiples	11,2	11,6	15,1	11,4	-	-	13,7	11,2
Total, minorités visibles	10,9	12,2	14,1	12,5	18,6	15,1	13,7	12,6
Pas une minorité visible	5,7	6,9	9,1	7,7	11,1	8,4	5,9	6,9
Ensemble de la population	5,7	6,9	11,8	10,2	15,8	12,1	6,5	7,4

Source: Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

*Notes : En raison de la petite taille de l'effectif de certains groupes, qui affecte la qualité et la fiabilité des données présentées, la portée de ces dernières ainsi que leur interprétation doivent être nuancées. C'est le cas notamment des groupes, de Coréens, de Japonais, d'Autres minorités visibles et de Minorités visibles multiples (peu importe le statut migratoire), des groupes d'Asiatiques occidentaux (nés au Canada ou résidents non permanents seulement) et des groupes de résidents non permanents Chinois, de Philippines (hommes seulement) et d'Asiatiques du Sud-Est.

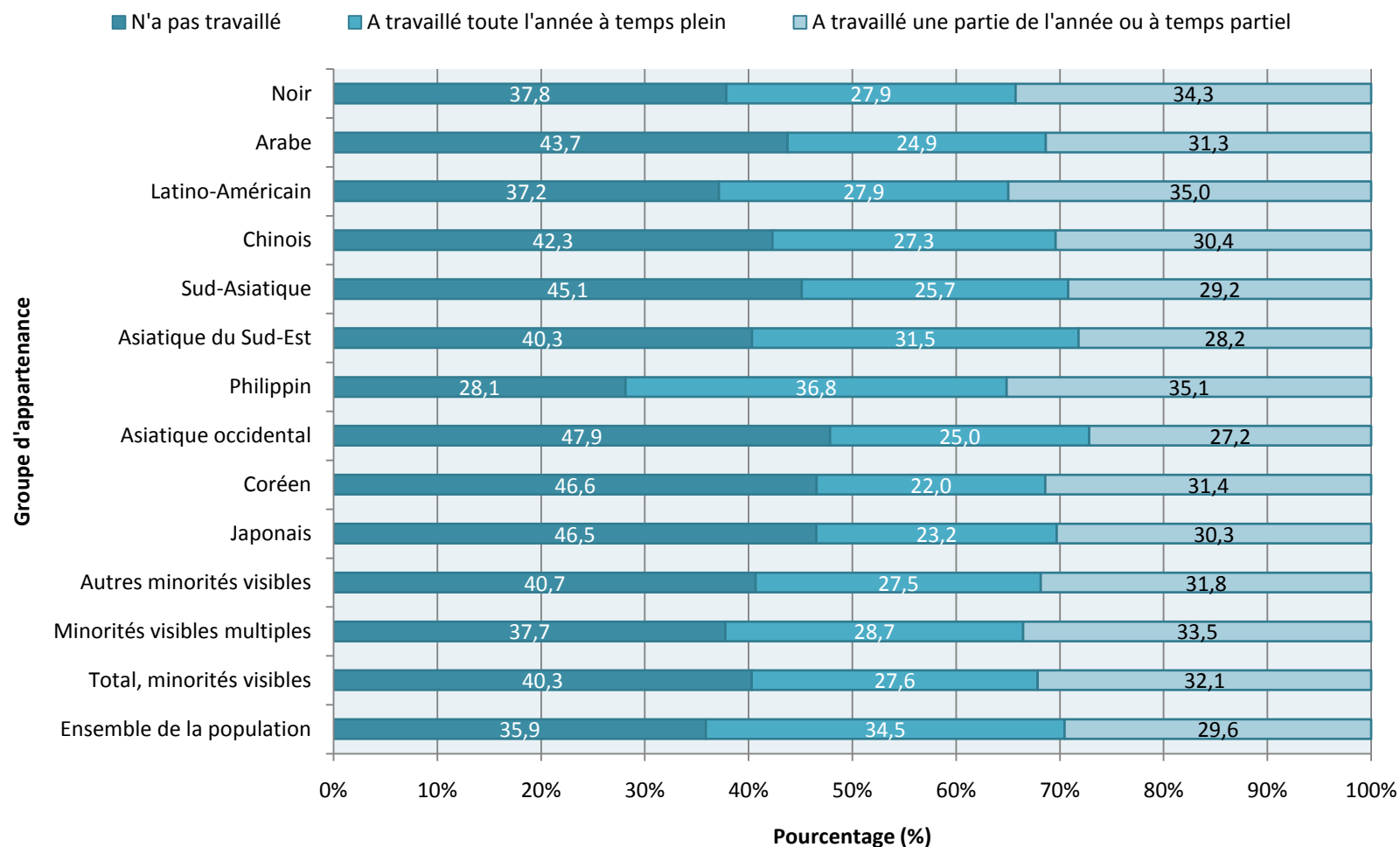
Tableau 54. Taux de chômage (%) de l'ensemble des immigrants membres des minorités visibles et de la population immigrante totale, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, la période d'immigration et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Avant 1991		1991-1995		1996-2000		2001-2006	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	8,7	10,0	15,1	13,3	18,2	12,9	21,6	19,2
Arabe	9,4	9,6	17,1	12,8	13,7	15,3	31,8	27,3
Latino-Américain	10,3	8,0	11,9	10,2	15,4	10,7	23,0	18,3
Chinois	8,2	6,9	7,2	6,5	10,0	6,7	16,8	13,9
Sud-Asiatique	11,6	9,3	20,8	13,7	25,7	14,6	25,6	16,8
Asiatique du Sud-Est	9,8	7,5	13,9	9,0	13,2	9,8	17,0	17,3
Philippin	3,3	4,7	6,2	6,3	6,8	3,1	8,2	7,3
Asiatique occidentale	12,5	8,0	18,3	10,9	13,6	10,2	26,5	15,8
Coréen	6,8	11,5	12,8	-	7,0	16,1	14,0	12,2
Japonais	7,4	14,3	-	33,3	-	-	11,5	10,0
Autres minorités visibles	8,7	11,0	35,3	5,9	16,7	19,0	22,2	25,0
Minorités visibles multiples	13,5	9,7	15,0	11,3	12,1	7,5	26,4	16,5
Total, minorités visibles	9,3	8,7	13,6	11,2	15,2	12,2	22,8	20,2
Pas une minorité visible	6,2	5,3	8,9	7,3	9,9	8,8	18,2	15,4
Ensemble de la population	7,6	6,8	11,9	9,8	13,1	10,9	21,0	18,3

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-562-XCB2006017 au catalogue.

*Notes : En raison de la petite taille des effectifs, qui affecte grandement la qualité et la fiabilité des données, les données présentées pour les Asiatiques occidentaux, les Coréens, les Japonais, les Autres minorités visibles et les Minorités visibles multiples doivent être nuancées.

Graphique 57. Répartition de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance et selon la situation d'emploi et de revenu en 2005, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

Tableau 55. Revenu d'emploi moyen en 2005 de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé toute l'année à temps plein et ayant touché un revenu d'emploi en 2005, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'âge	Ensemble des personnes membres des minorités visibles		Ensemble de la population	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15-24 ans	20 349 \$	19 826 \$	20 939 \$	24 243 \$
25-54 ans	32 069 \$	39 865 \$	38 859 \$	51 845 \$
25-44 ans	32 019 \$	38 178 \$	37 349 \$	48 049 \$
45-54 ans	32 189 \$	44 185 \$	41 259 \$	58 025 \$
55-64 ans	31 903 \$	45 202 \$	37 392 \$	56 759 \$
65 ans et plus	32 372 \$	49 599 \$	32 824 \$	54 149 \$
Total	31 349 \$	39 499 \$	37 602 \$	50 937 \$

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

*Notes : La petite taille des effectifs de personnes membres des minorités visibles âgées de 65 ans et plus affecte la fiabilité des données de revenu présentées pour ces dernières. C'est le cas des personnes membres des minorités visibles ayant travaillé toute l'année à temps plein (femmes n=460; hommes n=1260).

Tableau 56. Revenu d'emploi moyen en 2005 de l'ensemble des personnes membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, âgées de 15 ans et plus, ayant travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel et ayant touché un revenu d'emploi en 2005, selon le groupe d'âge et selon le sexe, Québec, 2006

Groupe d'âge	Ensemble des personnes membres des minorités visibles		Ensemble de la population	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15-24 ans	7 694 \$	8 280 \$	8 004 \$	9 309 \$
25-54 ans	17 053 \$	21 449 \$	21 981 \$	32 384 \$
25-44 ans	16 505 \$	20 386 \$	20 938 \$	29 212 \$
45-54 ans	18 967 \$	25 105 \$	24 039 \$	38 710 \$
55-64 ans	20 419 \$	26 826 \$	19 961 \$	32 852 \$
65 ans et plus	28 393 \$	27 925 \$	14 571 \$	25 981 \$
Total	14 973 \$	18 692 \$	17 877 \$	25 716 \$

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

*Notes : La petite taille des effectifs de personnes membres des minorités visibles âgées de 65 ans et plus affecte la fiabilité des données de revenu présentées pour ces dernières. C'est le cas des personnes membres des minorités visibles ayant travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel (femmes n=805; hommes n=1520).

Tableau 57. Revenu d'emploi moyen en 2005 de l'ensemble des membres des minorités visibles et de l'ensemble de la population, personnes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'appartenance, la situation d'emploi et le sexe, Québec, 2006

Groupe d'appartenance	Personnes ayant travaillé toute l'année à temps plein		Personnes ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Noir	31 013 \$	34 655 \$	15 951 \$	17 729 \$
Arabe	32 734 \$	42 456 \$	14 346 \$	19 810 \$
Latino-Américain	27 620 \$	34 592 \$	12 877 \$	17 586 \$
Chinois	35 609 \$	45 625 \$	14 481 \$	16 198 \$
Sud-Asiatique	29 717 \$	41 175 \$	13 594 \$	18 716 \$
Asiatique du Sud-Est	33 707 \$	43 637 \$	18 765 \$	24 707 \$
Philippin	26 346 \$	33 177 \$	15 786 \$	20 542 \$
Asiatique occidentale	30 651 \$	39 105 \$	15 001 \$	16 581 \$
Coréen	34 190 \$	28 383 \$	11 831 \$	17 921 \$
Japonais	58 559 \$	160 828 \$	15 445 \$	26 807 \$
Autres minorités visibles	33 660 \$	36 100 \$	15 439 \$	22 436 \$
Minorités visibles multiples	35 773 \$	39 237 \$	13 941 \$	21 205 \$
Total, minorités visibles	31 349 \$	39 499 \$	14 973 \$	18 692 \$
Pas une minorité visible	38 010 \$	51 736 \$	18 141 \$	26 410 \$
Ensemble de la population	37 602 \$	50 937 \$	17 877 \$	25 716 \$

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilations spéciales du MICC.

*Notes : La petite taille des effectifs de certains groupes affecte la qualité des données, notamment pour les personnes ayant travaillé toute l'année à temps plein qui ont déclaré appartenir aux groupes des Coréens (femmes n=460 ; hommes n=420), des Japonais (femmes n=335; hommes n=310), à un autre groupe de minorités visibles (femmes n=365; hommes n=550) ou à plus d'un groupe de minorités visibles (femmes n=945). C'est également le cas des personnes qui ont travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel et qui ont déclaré appartenir aux groupes des Coréens (femmes n=750; hommes n=500), des Japonais (femmes=545; hommes=305) ou à un autre groupe de minorités visibles (femmes n=550, hommes n=510).